John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
2743.9

DES PRINCIPES
DES NÉGOCIATIONS,
POUE SERVIR D'INTRODUCTION
AU DROIT PUBLIC
DE L'EUROPE,
FONDÉ SUR LES TRAITÉS.

. . . . . *Humanis quæ sit fiducia rebus admonet.* Æneid. L. X.

Par M. l'Abbé de MABLY.

Nouvelle Edition, revue & corrigée.

A LA HAIE.

M. DCC. LXVII.

Ent. May 9, 1935

ADAMS

273.9

TABLE
DES
DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER. *Origine des Négociations. Des événemens qui ont contribué à lier toutes les Puissances de l'Europe par une correspondance réciproque. Objet des Négociations*, page 1

CHAP. II. *Pourquoi la science des Négociations fait peu de progrès en Europe. Quels en sont les principes fondamentaux*, 17

CHAP. III. *Que la puissance dominante de l'Europe ne doit pas espérer de s'aggrandir par le secours des négociations, quand elle voudra faire des conquêtes sur ses voisins*, 31

CHAP. IV. *Comment la puissance dominante de l'Europe peut rendre ses négociations utiles à l'accroissement de sa fortune*, p. 47
CHAP. V. *Que la puissance dominante de l'Europe ne doit songer qu'à conserver sa supériorité. Comment les négociations peuvent y contribuer. De sa conduite à l'égard de la puissance rivale*, 60
CHAP. VI. *Des avantages de la Puissance rivale sur la Puissance dominante dans les négociations. Est-il de son intérêt de devenir la Puissance dominante ? Réflexions sur la situation présente de la France & de l'Angleterre*, 76
CHAP. VII. *Des Puissances du second Ordre. Principes de leur Politique. De la conduite des deux Puissances dominantes à leur égard*, 91
CHAP. VIII. *Des Puissances du troisiéme ordre. De leurs intérêts. Conduite des Puissances supérieures à leur égard*, 107

CHAP. IX. *Des alliances. Qu'il y en a de différente espece. Danger de les confondre. Des alliés & des ennemis naturels*, p. 113

CHAP. X. *Des alliances fondées sur des intérêts ou des accidens passagers*, 131

CHAP. XI. *Qu'il est nécessaire d'avoir égard à la forme du Gouvernement, à la situation & au génie des Etats avec lesquels on contracte des alliances*, 151

CHAP. XII. *Des Alliances fondées sur la parenté*, 170

CHAP. XIII. *Du pouvoir des circonstances sur la politique. Des négociations relativement au temps qui succéde immédiatement à la conclusion de la paix*, 173

CHAP. XIV. *Des mouvemens qui semblent altérer la paix & annoncer la guerre. Principes des négociations relativement à cet objet*, 180

CHAP. XV. *Des Négociations pendant le temps de guerre. Principes relativement à cet objet*, 200

CHAP. XVI. *Des Négociations pour parvenir à la paix. Des Congrès. Des Trèves. Des Paix définitives*, p. 218

CHAP. XVII. *Des traités de Commerce. Digreſſion ſur le luxe*, 239

CHAP. XVIII. *Des événemens extraordinaires. Réflexions relatives à cet objet*, 253

CHAP. XIX. *Du choix des Ambaſſadeurs & des autres Miniſtres du ſecond ordre. De la correſpondance qui doit être entre eux & le gouvernement qui les emploie*, 265

CHAP. XX. *Des devoirs des Ambaſſadeurs*, 280

Fin de la Table des Chapitres.

ERRATA.

[S'étant glissé quelques fautes considérables dans cette édition, on prie le lecteur de les corriger.]

PAGE 14, *ligne* 23, tel est le sort, *lisez* si tel est le sort. *Page* 20, *ligne* 23, méagean, *lis.* ménagea. *Page* 34, *ligne* 1, l'art de la guerre, *lis.* le nerf de la guerre. *Page* 47, *ligne* 16, rapports ambitieux, *lis.* rapports d'ambition. *Page* 48, *lig.* 7, de ses armes, *lis.* à ses armes. *Page* 57, *lig.* 12, ne la seroit, *lis.* ne le seroit. *Page* 58, *ligne* 8, démasquée fit, *lis.* démasquées firent. *Ibid. ligne* 23, permet pas que, *lis.* permet que. *Page* 65, *ligne* 9, ces ennemis, *lis.* ses ennemis. *Page* 66, *ligne* 15, différence, *lis.* défiance. *Page* 69, *ligne* 17, blâmé, *lis.* blamée. *Page* 96, *ligne* 18, la place, *lis.* le plan. *Page* 112, *ligne* 21, ses soupçons, *lis.* ces soupçons. *Page* 121, *ligne* 3, en sa faveur: *lisez* en sa faveur? *Page* 124, *ligne* 4, apprennent, *lisez* apprenne. *Page* 130, *ligne* 21, fournir Minorque, *lis.* sauver Minorque. *Page* 131, *ligne* 4, détourner, *lis.* délivrer. *Page* 133, *ligne* 2, songer à subjuguer, *lisez* songer à les subjuguer. *Page* 160, *ligne* 1, étoit devenue, *lis.* étoit devenu. *Page* 160, *ligne* 15, subordonnés, *lis.* subordonnées. *Page* 168, *ligne* 11, examiner, *lisez* examinez

Page 186, *lif.* 21, incertains, *lif.* incertaines. *Page* 188, *l.* 4, conſtance, *lif.* confiance. *Page* 200, *ligne* 5, cachoteries, *lif.* chuchoteries. *Page* 206, *ligne* 2, de la juſtice du ſang, *lif.* de la juſtice & du ſang. *Page* 224, *ligne* 18, plus utilement. *lif.* plus utilement, *Page* 224, *ligne* 18, ſa perte avec, *lif.* ſa perte. Avec. *Page* 240, *ligne* 10, oublier, *lif.* oubliez. *Page* 242, *ligne* 27, partiliere, *lif.* particuliere.

DES

DES PRINCIPES DES *NÉGOCIATIONS*,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC DE L'EUROPE, FONDÉ SUR LES TRAITÉS.

CHAPITRE PREMIER.

Origine des Négociations. Des événemens qui ont contribué à lier toutes les Puissances de l'Europe par une correspondance réciproque. Objet des Négociations.

A PEINE les Sociétés furent-elles formées, à peine jouirent-elles de quelque calme au-dedans, que

ceſſant de s'occuper d'elles-mêmes, elles jettèrent les yeux ſur leurs voiſins, eurent de la jalouſie ſi elles les trouvèrent dans un état floriſſant, les mépriſèrent s'ils leur parurent foibles, & voulurent les piller ou les aſſervir : de-là les premières guerres. Comme les hommes en ſe réuniſſant en ſociété, n'avoient, à proprement parler, formé qu'une ligue défenſive contre la violence, il étoit naturel que les peuplades les moins fortes ſe réuniſſent encore pour s'oppoſer à celles qui vouloient abuſer de la ſupériorité que leur donnoient leurs forces : telle eſt l'origine des premières négociations.

Mais pourquoi remontai-je au premier âge du monde ? Ce qui s'eſt paſſé dans notre Europe moderne indique aſſez ce qui a dû arriver chez les premiers hommes ; d'ailleurs ce tableau eſt plus en droit de nous intéreſſer, & il ſuffit pour nous inſtruire.

Depuis la décadence de la Maiſon de Charlemagne juſqu'au temps que Charles VIII, Roi de France, paſſa en Italie pour faire valoir les droits

que la Maiſon d'Anjou lui avoit donnés ſur le Royaume de Naples, les différentes nations de l'Europe n'eurent preſque aucune relation entre elles. Plongées dans la plus extrême barbarie, & ſans ceſſe occupées de leurs déſordres domeſtiques, les affaires de leurs voiſins leur étoient étrangères ; & ſi l'Angleterre eut des intérêts preſque continuels à déméler avec la Couronne de France, c'eſt que ſes Rois poſſédoient en-déçà de la mer des fiefs plus conſidérables que leur Royaume même. L'Europe n'étoit peuplée que de ſoldats ; Seigneurs, Nobles, Bourgeois, Serfs, tout étoit obligé de porter les armes ; le courage étoit la ſeule qualité eſtimée, & cependant aucune nation n'étoit propre à être conquérante. La ſouveraineté dont chaque Seigneur jouiſſoit dans ſes terres en vertu des loix féodales, les guerres privées de la Nobleſſe, & les priviléges des *Communes* qui faiſoient en quelque ſorte de chaque ville une République indépendante, ne permettoient pas de réunir

en une masse les forces divisées d'un Etat, ni d'avoir par conséquent des idées systématiques & suivies au-dehors. L'indépendance des soldats empêchoit de les assujettir à cette discipline austère, qui fait le salut & la gloire des armées. La brièveté du service auquel les vassaux & les sujets étoient tenus, interdisoit toute entreprise longue & importante; après avoir gagné une bataille, il étoit impossible d'en profiter en poursuivant ses avantages.

Les révolutions que chaque nation éprouva chez elle-même, changèrent la face de l'Europe. Les Allemands, instruits par les maux que leur causoit l'anarchie, commencèrent à ne plus haïr le nom de loi; la Bulle d'Or fut publiée, & ils s'assujettirent à de certaines règles, qui, en se perfectionnant, devoient allier à la fois la puissance des Empereurs & la liberté des Princes de l'Empire. L'Espagne, de son côté, voyant enfin détruire cette grande puissance qu'y avoient eue les Maures, ne fut plus partagée en au-

tant de Royaumes ennemis les uns des autres, qu'elle compte de Provinces; & la Castille & l'Arragon, unis par le mariage de Ferdinand & d'Isabelle, formèrent au-delà des Pyrenées une Puissance redoutable, tandis que Charles VIII succédoit en France à des Rois, qui, ayant mis à profit l'inconsidération, la légereté & les jalousies de tous les ordres de leur nation, s'étoient emparés peu-à-peu de toute la puissance publique.

Les Princes, plus grands parce que leurs sujets étoient plus petits, eurent une trop grande fortune pour en jouir avec modération. Sentir ses forces, c'est être tenté d'en abuser; & l'ambition devoit être d'autant plus entreprenante que les mœurs sauvages du temps ne permettoient pas de penser qu'il y eût d'autre gloire à acquérir que celle des armes, & qu'aucun Etat ne se doutoit ni des vices de son gouvernement, ni de la foiblesse qui en est la suite nécessaire. D'ailleurs, il importoit à l'autorité encore mal affermie des Princes, d'oc-

cuper par des guerres étrangères des ſujets oiſifs, courageux, qui n'avoient preſque aucun de ces beſoins frivoles dont nous nous occupons gravement, & qui, ſe ſouvenant de l'indépendance de leurs pères, n'étoient pas diſpoſés à obéir.

Quand Charles VIII entreprit la conquête de Naples, l'Italie étoit une image de ce qu'eſt aujourd'hui l'Europe. Deux Puiſſances, la Cour de Rome & la République de Veniſe, s'en diſputoient la domination. Les Rois de Naples, les Ducs de Milan & les Florentins, peu d'accord entre eux, & tour-à-tour leurs alliés ou leurs ennemis, ſuivant que ſembloient l'exiger tour-à-tour des conjonctures ou des paſſions différentes, eſpéroient de s'aggrandir à la faveur des diviſions. Les autres Etats laſſés d'une guerre toujours conduite, interrompue & recommencée mal à propos, deſiroient inutilement la paix; &, en ne ſongeant qu'à conſerver leur liberté, ſe laiſſoient emporter par le torrent des affaires, & étoient toujours à la veille

d'être envahis par leurs ennemis ou par leurs alliés.

Les uns avoient vu avec plaisir les François dans leur pays, & se flattèrent de s'en faire des protecteurs. Les autres, malgré la légèreté avec laquelle Charles avoit oublié tous ses projets de conquête, après être rentré dans ses Etats, n'étoient point rassurés contre son ambition; ils craignoient une seconde invasion de la part d'un peuple confiant qui commençoit la guerre sans s'y préparer, & n'écoutèrent que leur ressentiment contre une Puissance qui vouloit leur arracher leur proie. Les Italiens, sans prévoir le danger auquel ils s'exposoient, communiquèrent leur inquiétude, leurs craintes & leurs espérances à quelques Princes jaloux des succès ruineux de la France, & les affaires de quatre Nations puissantes se trouvèrent dès-lors mêlées. L'Italie, en faisant des efforts inutiles pour chasser les *Barbares* & les ruiner les uns par les autres, avoit déjà autant de maîtres qu'elle avoit d'alliés. Louis XII s'opiniâtra à la

conquête du Royaume de Naples & du Milanès, sans avoir les forces nécessaires à une si grande entreprise. Ferdinand, Roi d'Arragon, le trompoit par de fausses espérances, & n'avoit d'autre dessein que d'épuiser les François, en se servant de leurs forces pour s'aggrandir ; tandis que l'Empereur Maximilien toujours ennemi du repos, fomentoit les divisions naissantes, & se flattoit que les troubles de l'Italie la rameneroient sous le pouvoir de l'Empire. Les Ambassades jusqu'alors fort rares se multiplièrent ; il n'y eut bientôt de toute part que des Ministres publics ou des Envoyés secrets qui entamèrent, suivirent & conclurent des négociations, qui sont autant de preuves que la politique n'étoit alors qu'un mélange informe de passions & de vues également grossières.

L'ambition de la France fixée sur l'Italie, n'avoit inquiété que Maximilien & Ferdinand ; & le reste de l'Europe ne prenoit encore aucun intérêt au sort des Italiens, lorsque Charles-Quint fut élevé sur le trône

Charles 5.

de l'Empire. Ce Prince avoit hérité des Etats de la Maiſon de Bourgogne ; il étoit Roi d'Eſpagne, poſſédoit de grandes provinces en Allemagne, le Royaume de Naples en Italie ; & l'Amérique, en lui prodiguant ſes richeſſes, ſembloit lui rendre faciles les plus grandes entrepriſes. S'il n'étoit pas capable de s'élever aux vrais principes des négociations, de ſe faire un ſyſtême général d'aggrandiſſement, de mettre de l'ordre dans ſes projets, & de ramener toutes ſes démarches à un objet unique, il avoit du moins l'art de conduire chaque affaire en particulier avec une adreſſe juſqu'alors inconnue, & qui lui a valu la réputation d'être le plus grand homme de ſon ſiécle. En voyant les diviſions des Princes, l'ignorance où ils étoient de leurs intérêts, & les ruſes qui leur tenoient lieu de politique, il ſe crut imprudemment deſtiné à les ſubjuguer. Il regarda tous ſes voiſins comme autant d'ennemis, & voulut profiter à la fois de tout ce que la fortune lui offrit de favorable pour éten-

dre ſes domaines. Plus Charles-Quint montra d'ambition, plus la crainte qu'il inſpiroit ſe répandit au loin. Des Princes qui avoient vu avec indifférence les entrepriſes de Louis XII & le courage inconſidéré de François I, commencèrent à redouter le nouvel Empereur. A l'exception des Royaumes du Nord, encore trop occupés de leurs guerres particulières pour contracter des alliances ſolides dans le Midi, & qui continuèrent à faire un monde à part, toutes les autres Puiſſances de l'Europe s'intéreſsèrent aux querelles de la Maiſon d'Autriche & de la France.

La politique lia enfin les affaires du Nord à celles du Midi, & le miniſtère du Cardinal de Richelieu eſt l'époque de cette révolution. Il ſuccédoit à une adminiſtration extrêmement décriée. Marie de Médicis, pendant la minorité de ſon fils, & le Connétable de Luynes, qui avoit gouverné le Royaume après elle, ſe ſeroient fait la plus grande réputation s'ils avoient aimé la paix, parce qu'elle

eſt le plus grand bien des Etats, ou du moins s'ils avoient eu l'art de la perſuader; mais on ne vit que de la foibleſſe dans toute leur conduite, & ils craignoient en effet de ne pouvoir affermir leur autorité au-dedans, ſi l'Etat avoit au-dehors des ennemis. En même-temps que Médicis & Luynes avoient entretenu la paix, en achetant par les complaiſances les plus baſſes l'amitié de l'Eſpagne & de la Cour de Vienne, ils n'avoient joui qu'en tremblant d'une autorité toujours ſoumiſe aux caprices & aux intrigues des Grands. Richelieu vit d'un autre œil que la Reine & le Connétable, la ſituation de l'Europe & les cabales de quelques Courtiſans, dont l'ambition expirante extorquoit des graces que le Gouvernement avoit la mal-habileté de ne donner à regret qu'à ceux qui ſe faiſoient craindre. Dur, haut, hardi, entreprenant & ambitieux, il voulut dominer & ſe faire reſpecter. Pour occuper l'Europe de lui, & plier à ſes ordres un maître foible & ſoupçonneux dont il manioit

l'autorité ; il n'imagina point d'autre moyen que de lui ſuſciter au-dehors des affaires dont la grandeur l'étonnât, & qu'il fût incapable de débrouiller.

Mais la France n'avoit plus d'autres alliés ſur qui elle pût compter, que les Provinces-Unies, dont la trève de douze ans avec l'Eſpagne étoit expirée en 1621. L'Angleterre obéiſſoit à Jacques I, peu propre par ſa timidité & ſon irréſolution à s'aſſocier aux entrepriſes de Richelieu. Les Princes d'Italie n'oſoient prendre aucune confiance aux promeſſes de la France, qui depuis la mort d'Henri IV les avoit en quelque ſorte abandonnés à la diſcrétion des Eſpagnols. La conduite molle de Marie de Médicis dans l'affaire de la ſucceſſion de Clèves & de Juliers, n'avoit pas moins éloigné les Princes de l'Empire de l'alliance des François ; & le traité d'Ulm conclu ſous la médiation de Louis XIII, en achevant de ruiner le parti & les eſpérances de l'Electeur Palatin, élu Roi de Bohême, avoit réduit l'Allemagne à n'oſer pas tenter de ſecouer

le joug de l'Empereur Ferdinand qu'elle déteſtoit.

Richelieu fut donc forcé de chercher des alliés dans le Nord. Heureuſement pour lui la Suède avoit enfin pris l'aſcendant ſur ſes ennemis, & Guſtave-Adolphe pour mieux affermir ſon crédit, en augmentant encore ſa réputation & ſa puiſſance, ſaiſit l'occaſion de porter ſes armes dans l'Empire. Il s'allia étroitement avec la France, & à la tête d'une armée toujours victorieuſe, ſe déclara le protecteur de tous les Princes qui vouloient être libres. On ſçait qu'elle influence les Couronnes du Nord eurent dès ce moment dans les affaires du Midi; des intérêts de commerce multiplièrent des liaiſons que l'ambition avoit commencées; & les guerres de la Suède, de la Pologne, de la Ruſſie & du Dannemarc n'offrirent plus un ſpectacle indifférent à la politique des François & des Eſpagnols.

C'eſt l'ambition, c'eſt l'avarice, c'eſt la crainte qui ont obligé toutes les Nations à ſe rechercher mutuelle-

ment, & à ſe demander, ſe refuſer ou s'accorder des ſecours ; & ce ſont encore les mêmes paſſions qui dirigent leur commerce, & qui les portent à entretenir les unes chez les autres des Ambaſſadeurs ou des Envoyés ordinaires, chargés d'examiner tout ce qui ſe paſſe, de découvrir les ſecrets qu'on veut leur cacher, & de travailler ſans ceſſe à faire entrer dans les vues de leur Maître la Puiſſance auprès de laquelle ils réſident.

Depuis plus de deux ſiècles nous voyons en Europe deux Puiſſances dominantes & rivales, qui ſe croient deſtinées à ſubjuguer les autres, & qui donnent le mouvement à toutes les affaires. Au lieu de jouir en repos de leur fortune, elles ſe fatiguent malhabilement à l'accroître à la fois par la ruſe & par la force. Ces malheurs ne ſont pas prêts à finir. Souffrons ſans nous plaindre, tel eſt le ſort auquel la nature a condamné le malheureux genre humain ; mais oſons encore eſpérer d'être heureux, ſi nos calamités ne ſont que le fruit de nos erreurs. Oc-

cupées à se nuire mutuellement, dans l'espérance de triompher enfin l'une de l'autre, & de subjuguer ensuite sans peine les autres Etats; ces Puissances recherchent l'amitié de quelques alliés dont elles se défient, qu'elles n'aiment point, & qu'elles veulent tromper. Ceux qui sont assez puissans pour oser prendre part à leurs querelles, & se flatter de s'aggrandir à leurs dépens, mettent leurs secours à l'enchère, & les vendent au plus offrant, tandis que des Princes qui forment une troisième classe, & trop foibles pour avoir des projets suivis de fortune & d'aggrandissement, ne cherchent qu'à se tenir éloignés de l'orage, ou s'y exposent témérairement.

Quand l'Europe paroît dans le calme le plus grand, le cabinet des politiques est encore agité sourdement par l'ambition, les haines & les autres passions nationnales, qui craignent quelquefois de se montrer, mais qui ne cessent jamais d'agir. On tâte les dispositions de ses alliés, on veut leur communiquer ses espérances & ses craintes. On tra-

vaille à diviſer ſes ennemis, on fait naître des ſoupçons. Si quelques Puiſſances négligent leurs intérêts par ignorance, ou ſi une pareſſe létargique engourdit leurs forces, la fermentation des eſprits augmente, & on ne forme que des projets pour les accabler. Dans cette poſition malheureuſe, quel eſt l'Etat qui médite une grande fortune, ou ſeulement occupé de ſa conſervation, qui n'ait pas beſoin d'obſerver les mouvemens des paſſions, & de négocier, c'eſt à-dire, de ſe ménager des alliés & leurs ſecours, de prévoir les deſſeins de ſes ennemis, de prévenir leurs démarches, ou de s'oppoſer à leurs manœuvres? Cette ſorte de confiance par laquelle on ne compteroit que ſur ſes propres forces, ſeroit néceſſairement accompagnée d'une ſtupidité, d'un orgueil ou d'une dureté, ſymptômes sûrs d'une ruine prochaine. C'eſt aux négociations à préparer le ſuccès qu'on attend de ſes forces, en les multipliant par des alliances, à concilier des amis, à procurer un appui à la foibleſſe, & à

manier de telle sorte les esprits, qu'ils ne soient ni jaloux de notre prospérité, ni tentés de nous abandonner dans l'adversité.

CHAPITRE II.

Pourquoi la science des Négociations a fait peu de progrès en Europe. Quels en sont les principes fondamentaux.

LOUIS XII fut ami ou ennemi, au hasard, de tous ceux qui lui offroient leur alliance, ou contre qui on lui proposoit de faire des hostilités. A peine avoit-il commencé la guerre, que touché des maux que souffroit son peuple, il recherchoit la paix; mais ce sentiment d'humanité ne duroit pas long-temps; & il vouloit toujours reprendre les armes, soit parce qu'il n'avoit jamais conclu que des traités infructueux & mal assurés, soit parce que se flattant de s'être

éclairé par ſes fautes, il eſpéroit d'être plus heureux dans une nouvelle guerre. Mais l'expérience ne fait point un grand homme d'un homme né avec des talens médiocres ; & les négociations de Louis toujours vues en petit, & relatives à quelque objet particulier & paſſager, au lieu d'embraſſer en entier tous ſes intérêts & toute ſon entrepriſe, rendoient inutiles ſes forces & même le ſuccès de ſes armes.

Une pareille conduite de la part d'un Prince qui étoit à la tête de toutes les affaires, imprima d'autant plus aiſément le même caractère de foibleſſe, d'incertitude & de biſarrerie à la politique des Cours avec leſquelles il traitoit, qu'elles ſe trouvoient dans un ordre de choſes tout nouveau, manquoient d'expérience, & plus encore du génie qui y ſupplée. Comme on avoit de l'ambition avant que d'avoir appris à la règler & à la conduire, on ſe livra inconſidérément à ſes impreſſions. Toutes les Puiſſances étoient agitées, ſans qu'aucune d'elles eût pu dire préciſément ce

qu'elle demandoit. Comme on n'avoit rien prévu, qu'on n'agiſſoit que relativement à des circonſtances ou à des événemens mobiles & paſſagers, & qu'on ne pouvoit par conſéquent rien finir, on ne faiſoit qu'ébaucher ſans ceſſe de nouvelles entrepriſes. Pour réparer ſes fautes, il falloit recourir aux expédiens les plus extraordinaires; ils ne réparoient rien: & les révolutions en ſe ſuccédant rapidement les unes aux autres, produiſoient encore de nouvelles craintes, de nouvelles eſpérances, de nouveaux projets, de nouvelles négociations & de nouveaux engagemens auſſi inutiles que les premiers. De-là, des ſuccès dûs au ſeul haſard, des affaires terminées par impuiſſance de les pourſuivre, & tous les manquemens de foi qui dèshonorent ce ſiècle, où l'on fut aſſez ſot & aſſez effronté pour tirer vanité de ſes perfidies. Si Louis XII ſe plaignoit que le Roi d'Arragon l'eût trompé trois fois; *L'yvrogne en a menti*, répondit Ferdinand, *je l'ai trompé plus de dix.*

Charles 5: La conduite de Charles-Quint inſtruiſit l'Europe. Sans être dans le fond plus honnête homme que Ferdinand, il mit plus d'honnêteté dans ſa politique, parce qu'il étoit plus habile. Il penſa, comme Machiavel, qu'une perfidie peut être quelquefois utile, mais qu'une mauvaiſe réputation eſt toujours dangereuſe; & en trompant toujours, il ne parla jamais que de ſa bonne-foi. Les alliances formées contre ce Prince, furent plus ſolides, parce qu'il ſuivoit lui-même ſes deſſeins avec plus de conſtance qu'on n'avoit encore fait. On commença à tracer des plans plus ſuivis, on s'arrêta moins au moment préſent, quelquefois on porta ſa vue dans l'avenir, on entrevit ſes vrais intérêts. L'Angleterre comprit qu'il ne falloit pas laiſſer accabler les François, quoiqu'elle fût accoutumée à les regarder comme ſes ennemis; & la France ſentit combien il lui importoit de défendre la liberté des Princes de l'Empire. On chercha à ſe faire de nouveaux alliés, on les ménagean avec plus de ſoin. François I

négocia à Conſtantinople & à Stockholm ; Charles-Quint, à Coppenhague & à Varſovie. En un mot, les relations entre les Cours furent d'autant plus fréquentes, que les Princes étant accablés ſous le poids des grandes entrepriſes qu'ils méditoient, il falloit qu'ils ſuppléaſſent à leurs forces par l'adreſſe.

L'art de négocier n'étoit cependant encore que l'art d'intriguer. Les conſeils des Princes au lieu de regarder les négociations comme une ſcience propre à augmenter ou affermir la grandeur des Etats, en réprimant avec ſageſſe leurs paſſions, ne travailloient au contraire qu'à les émouvoir. On s'eſſayoit, pour ainſi dire, à faire des folies avec méthode & prudence ; on s'appliquoit à prendre, ſuivant la différence des conjonctures, les formes différentes qu'on jugeoit les plus capables de faciliter le ſuccès de chaque affaire en particulier. La politique par-là toujours occupée de détails auſſi petits que biſarres, ne s'élevoit jamais à des vues générales, &, bien

loin de se rendre maîtresse de la fortune, étoit obligée d'obéir à tous ses caprices, & souvent se repentoit de ses succès mêmes. Après deux siècles d'expérience, nous ne sommes pas aujourd'hui plus habiles; n'en soyons pas surpris, la constitution de nos gouvernemens s'oppose aux progrès de la science des négociations. Quelques Princes & quelques Ministres dignes de leur place, ont mis, il est vrai, leur Nation sur la bonne voie, mais leur conduite n'a instruit personne. Tantôt leurs successeurs ont été incapables de pénétrer la profondeur de leurs vues, & tantôt conduits par leurs seules passions, ils ont plus agi pour leur avantage particulier, que pour le bien de l'Etat. Ce n'est que dans des Républiques bien constituées où le plus grand mérite est sûr d'obtenir les plus grands emplois, que les lumières s'augmentent, se communiquent & se conservent inviolablement. Quand le hasard ou l'intrigue placent les hommes, le hasard ou l'intrigue doivent les gouverner.

Si on ne regarde l'art de négocier que comme un moyen de faire réuſſir telle ou telle affaire en particulier ; la politique n'a aucune règle préciſe à preſcrire aux négociatieurs. Elle dira qu'il faut être prudent, courageux, circonſpect, &c., lieux communs qu'un ignorant ſçait auſſi bien qu'un homme d'eſprit, & avec leſquels il n'en eſt pas moins ignorant. En effet, toute conduite peut être bonne, toute conduite peut être mauvaiſe, ſuivant le différent caractère & la différente capacité des perſonnes avec qui l'on traite ; & il ne ſeroit pas difficile de citer cent fautes & cent traits de prudence qui ont produit un effet tout contraire à celui qu'on en devoit raiſonnablement attendre Mais, quand on conſidère les négociations comme un moyen général qu'un Etat emploie ou pour aggrandir ſa fortune, ou pour la conſerver ; ſi on examine comment la politique doit s'en ſervir pour diriger la maſſe entière des affaires, & traiter avec les étrangers de façon qu'il en réſulte un avantage général,

durable & permanent ; on commence à découvrir des principes qui ſont autant de guides sûrs dans tous les temps & dans toutes les circonſtances. On verra que toutes les négociations d'une Puiſſance doivent être entrepriſes & conduites relativement à ſon intérêt fondamental ; & ſi on bleſſe cet intérêt, on ne fait que conſommer ſa faute, quelque ſuccès heureux qu'on paroiſſe avoir. Si les négociations ne ſont pas l'ouvrage d'un ſeul ſyſtême, ſi elles ne tendent pas à une même fin, quel avantage peut-on s'en promettre ? On négociera ſans fruit, ſi on n'établit pas une juſte proportion entre cette fin qu'on ſe propoſe & les principes de ſon gouvernement. Ce n'eſt pas tout encore ; comme il ſeroit bien plus flatteur pour l'orgueil des hommes de commander que de perſuader, & qu'ainſi on ne négocie qu'autant qu'on ſent une certaine impuiſſance à faire ce qu'on deſire ; il en réſulte que les négociations, faites par leur nature pour ſuppléer à la force, doivent l'aider dans ſes entrepriſes,

trepriſes, mais ne peuvent point en tenir la place; c'eſt-à-dire, qu'une Puiſſance ne négociera utilement, qu'autant qu'elle aura la ſageſſe de ne former que des entrepriſes au-deſſous de ſes forces.

Expliquons ce que je viens de dire. Chaque Etat tient de ſes loix, de ſes mœurs & de ſa poſition topographique, une manière d'être qui lui eſt propre, & qui décide ſeule de ſes intérêts. Et s'y conformant, il s'aggrandit, ſe conſerve, ou retarde ſa ruine, ſuivant qu'il eſt conſtitué pour s'accroître, ſe conſerver ou ne pas ſubſiſter long-temps. Rome, toute guerrière doit aggrandir ſa puiſſance par la même conduite qui perdroit Carthage commerçante. Si l'objet qu'un peuple ſe propoſe dans ſes négociations, eſt contraire à ſa conſtitution, il demeure, malgré tous ſes efforts & quelques ſuccès paſſagers, dans l'impuiſſance de franchir l'intervalle qui le ſépare de la fin qu'il veut atteindre. Il s'affoiblit, il s'épuiſe, & rien ne peut réparer les torts qu'il ſe fait à lui-même.

Que le Conseil qui gouverne les affaires étrangères d'une nation, ne lie pas par un fil systématique toutes ses opérations les unes aux autres pour les diriger au même but, & n'en faire, pour ainsi dire, qu'une seule négociation, il sera bientôt forcé d'obéir aux événemens. Chacun de ses Agens pourroit réussir en particulier dans la négociation dont il est chargé, & il ne résulteroit de tous ses succès qu'un cahos d'affaires impossible à débrouiller. L'avantage qu'on auroit obtenu hier nuiroit à celui qu'on veut obtenir aujourd'hui. Toutes les vues se contrarieroient, & ce Conseil toujours occupé à se repentir de ce qu'il aura fait, n'agira encore que pour multiplier ses embarras.

En n'agissant pas d'une manière analogue & proportionnée à la nature de son gouvernement & de ses intérêts, on est obligé, soit dans les succès, soit dans les revers, de recourir à des moyens extraordinaires qui ébranlent sa constitution. Quand un Etat se fait une habitude de forcer ses ressorts, il

lui eſt impoſſible de ſe conduire par des règles fixes & conſtantes. Il ſe déforme néceſſairement, & n'ayant dès-lors aucune conſiſtance, comment ſeroit-il capable, je ne dis pas d'exécuter de grandes choſes, mais d'éviter le mépris de ſes voiſins? Seroit-il poſſible que les peuples mêmes les plus intéreſſés à ſa conſervation ou à ſa gloire, fuſſent préparés à avoir pour lui cette eſtime & cette confiance qui commencent les liaiſons, & qui facilitent bien plus ſûrement le ſuccès des négociations, que ne le peut faire la conduite la plus artificieuſe des Ambaſſadeurs? Non ſans doute; & cette première faute jette infailliblement dans la faute, encore plus grande de former des projets au-deſſus de ſes forces: dès-lors tout ce qu'on eſpère d'avantageux de ſes négociations, ne ſert qu'à cacher le précipice dont on approche.

Les Romains ſeront toujours nos maîtres en matière de politique. Avec quelle prudence ces hommes deſtinés par chacune de leurs inſtitutions à

conquérir le monde, mais plus ſages encore que courageux, n'évitèrent-ils pas d'avoir deux affaires à la fois? Etoient-ils occupés contre un ennemi? ils ſçavoient ne pas voir l'injure qu'on leur faiſoit, & ils attendoient, pour ſe venger, qu'ils puſſent le faire ſans effort. Plus ils vouloient étendre leur empire, plus ils ſentoient la néceſſité de ménager leurs forces. Rome, en un mot, ne déploya jamais pour faire des conquêtes, les reſſources dont elle étonna Annibal qui étoit à ſes portes, & qui la menaçoit de ſa ruine.

Combien de fois les plus grandes Puiſſances ne ſont-elles pas rentrées, par une conduite contraire, dans le rang des Puiſſances les plus ſubalternes? car on n'eſt puiſſant qu'autant qu'on eſt ſupérieur à ſes entrepriſes. Elles paroiſſoient accablées ſous le poids des affaires. Leur attention partagée ſur pluſieurs objets différens, n'en ſaiſiſſoit aucun dans ſon entier. Plus elles oſoient entreprendre de choſes difficiles pour réparer leurs

pertes, plus elles les multiplioient, en perdant encore leur réputation. Leur adreſſe à négocier, leurs ruſes, leurs promeſſes ne pouvoient pas raſſurer des alliés plus ſages qu'elles, & qui étoient effrayés de leur imprudence ou révoltés contre leur témérité; & bientôt la ſituation forcée & contrainte où elles ſe trouvoient, éloignoit & ſéparoit de leurs intérêts ceux qui avoient eu l'imbécillité de ſe laiſſer tromper par de fauſſes eſpérances.

Je n'ignore pas que quelques Princes ambitieux ſe ſont rendus célèbres, préciſément parce qu'ils ont forcé tous les reſſorts de leur gouvernement, & n'ont formé que des entrepriſes au-deſſus de leurs forces; mais je ſçais auſſi toute la différence qu'il y a entre le vertige d'un conquérant qui ne veut qu'étonner & faire du bruit, ſans ſonger à ce que deviendra ſon Royaume après lui, & la politique réfléchie d'un Etat, qui, en étendant ſa domination, veut l'affermir. Un Prince né avec les qualités que nous

nommons héroïques, peut élever pendant quelques momens sa Nation au-dessus d'elle-même ; il peut lui communiquer une vigueur inconnue, à peu près comme la fièvre chaude donne des forces à un moribond, mais à sa mort ; sa Nation épuisée ne sent que sa foiblesse. Suspecte à tous ses alliés, ennemie de tous ses voisins, il ne lui manque qu'un second héros pour achever de la ruiner, & un grand homme dans ces circonstances a bien de la peine à réparer par sa sagesse quelques-uns des maux qu'a produit un amour insensé de la gloire.

On ne peut donner aucune règle pour la fortune d'un Prince, parce qu'elle ne dépend souvent que d'un hasard heureux. Une circonstance particulière suffit quelquefois pour rendre brillant tout le regne d'un Prince médiocre. Mais la fortune d'une nation embrasse au contraire une longue suite de siécles ; dès-lors elle ne peut point dépendre de quelques hasards rares & extraordinaires, & n'est jamais que l'ouvrage d'une conduite systématique.

Si je ne me ſuis point trompé dans mes réflexions, chaque Puiſſance de l'Europe doit donc, ſuivant la différence de ſes forces, de ſes loix politiques, & de la poſition de ſes provinces, ſe faire une manière différente de négocier, ou de traiter avec les étrangers. L'une échoueroit en ſuivant les principes qui feront la proſpérité de l'autre. Et c'eſt de cet examen que doivent réſulter les premières règles.

CHAPITRE III.

Que la puiſſance dominante de l'Europe ne doit pas eſpérer de s'aggrandir par le ſecours des négociations, quand elle voudra faire des conquêtes ſur ſes voiſins.

QUAND l'Europe, ſous un gouvernement moins barbare que celui des Fiefs, commença à mettre une ſorte d'ordre & de diſcipline dans ſes

milices, il y a apparence que parmi tant de peuples qui n'aimoient que la guerre, il se seroit formé quelque nation conquérante, si deux événemens mémorables, n'avoient changé leur génie, & rendue la paix plus nécessaire à leur bonheur.

Je veux parler de la découverte de l'Amérique par les Espagnols, & de la navigation des Portugais aux Indes orientales en doublant le cap de Bonne-Espérance. Les richesses que le nouveau monde nous prodigua, & les délices superflues de l'Asie, dont l'Europe fut en même temps inondée, y introduisirent sur le champ un luxe dont les progrès rapides donnèrent à nos pères mille nouveaux besoins, encouragèrent les arts encore grossiers, & en créerent mille nouveaux qu'ils perfectionnèrent.

Le changement survenu dans les mœurs produisit une révolution dans la politique. Les Princes se hâtèrent de favoriser le luxe & le commerce, qui rendoient leur Cour plus brillante, & augmentoient le produit

de leurs douanes. On navigua dans toutes les mers ; on établit des comptoirs dans toutes les parties du monde ; on fonda des colonies. Il fallut consacrer aux manufactures & au commerce un nombre prodigieux d'hommes qui auroient été soldats ; & le génie militaire ne subsista plus que dans les Grands qui aspiroient à commander les armées, ou dans une Noblesse oisive pendant la paix, qui avoit besoin d'une solde pour subsister, & qui espéroit de faire fortune en pillant à la guerre. L'amour des richesses & du luxe se répandit par-tout, & les peuples qui, faute d'industrie ou par une suite de leur position, ne devinrent pas commerçans, se trouvèrent dans une pauvreté qui leur parut insupportable. Au lieu de penser qu'en continuant de n'être que braves, ils s'empareroient un jour des richesses que les Nations commerçantes amassoient par leur industrie ; ils se louèrent aux Princes qui les payoient le mieux, & firent un trafic de leur courage & de leur sang. L'argent devint

l'art de la guerre & de la politique ; & si une Nation vouloit encore être conquérante, il falloit qu'elle commençât par se rendre commerçante, pour être en état d'entretenir des armées.

Qui ne croiroit que les Puissances de l'Europe apprivoisées par un nouvel esprit de paix qu'inspire le commerce, ne se fussent bornées à s'enrichir, à jouir voluptueusement de leur fortune, & à mettre tout au plus leurs possessions en état de défense ? Sans doute que si les peuples avoient été leurs propres législateurs, leur politique auroit été conforme à leurs nouvelles passions ; & qu'au lieu de ces guerres longues & funestes que l'ambition a allumées parmi nous, on n'auroit vu que de ces hostilités courtes & passagères, qui sont le fruit de l'emportement ou de la vengeance. Mais les Princes qui les gouvernoient, se trouvant plus riches que leurs prédécesseurs, se crurent aussi plus puissans. Ils ne comprirent pas que le luxe qui amollit le courage, qui avilit les artisans, qui dépeuple les campagnes,

avoit affoibli leurs forces & détruit leurs reſſources militaires ; que l'argent qui leur fourniſſoit des armées compoſées d'hommes pris au haſard dans la lie du peuple, ne leur donneroit pas des ſoldats propres à conquérir des provinces ; & leur ambition aveugle prépara leur ruine en méditant des conquêtes.

Doutera-t on que la paſſion de la guerre ne dût être dès-lors la cauſe de la décadence d'un Etat, & que le commerce au contraire ne dût lui valoir une grande conſidération au-dehors, ſi on compare la fortune de l'Angleterre à celle de la Maiſon d'Autriche? Henri VIII ne laiſſa à ſes ſucceſſeurs qu'une partie de l'Iſle Britannique & l'Irlande, & Charles-Quint partagea entre les ſiens de vaſtes provinces, d'où il ſembloit dominer ſur le reſte de l'Europe. Philippe II a les eſpérances, la politique & l'ambition de ſon père ; Eliſabeth au contraire réſiſte aux invitations artificieuſes que lui fait ce Prince, de prendre part aux guerres civiles que l'ambition & le

fanatiſme avoient allumées en France; & elle arrête le courage des Anglois, qui n'étoient que trop naturellement portés à croire qu'il étoit de leur honneur de rentrer dans l'ancien patrimoine de leurs Rois. L'un, fatigue & trouble l'Europe par ſes éternelles négociations; il ne médite que de grands projets de guerre; ſes armées ſont toujours en mouvement: il croit déjà régner ſur ſes voiſins; & cependant il lui eſt impoſſible de ramener ſous le joug quelques-unes de ſes provinces qui ſe révoltent contre lui. L'autre, fait du commerce le principal objet de ſa politique; les Anglois naviguèrent aux Indes orientales, formèrent des établiſſemens en Amérique & ſur les côtes d'Afrique; ils apprirent à faire valoir les richeſſes de leur Iſle; & à meſure qu'ils les multiplient par leur induſtrie, ils ſe font plus reſpecter par les étrangers.

Tandis que les Rois d'Eſpagne & les Empereurs continuèrent à faire la guerre pour s'étendre, l'Angleterre obéit à un Prince qui ne fut occupé

que des querelles des Théologiens, & que la vue d'une épée nue faiſoit évanouir. Le courage des Princes Autrichiens épuiſe leurs Etats; & la timidité de Jacques I, qui le rendit perſonnellement mépriſable, entretient dans ſon Royaume une paix dont ſes ſujets profitent pour étendre encore & faire fleurir leur commerce. Malgré les diviſions domeſtiques dont le regne de Charles I avoit été agité, Cromwel eſt déjà l'arbitre entre la France & la Maiſon d'Autriche. Cet homme fait pour gouverner, ne ſe ſert des forces de l'Angleterre, que pour favoriſer l'induſtrie qui les avoit produites; & quand Charles II remonte enfin ſur le trône de ſes pères, il ne tient qu'à lui, parce que ſes prédéceſſeurs ont été modérés, de ſe mettre à la tête des affaires, & d'occuper dans l'Europe une place que les Princes Autrichiens ſeroient bientôt obligés d'abandonner, parce qu'ils ont été ambitieux.

Qu'on examine la ſituation actuelle de l'Europe, & on remarquera que les raiſons qui défendoient à Charles-Quint

& à ſes ſucceſſeurs de vouloir être conquérans, ſe ſont beaucoup multipliées depuis un ſiècle. La guerre en troublant le commerce, tariſſoit les reſſources de l'induſtrie, & exigeoit cependant des dépenſes toujours plus conſidérables. Il arriva de-là que les ſubſides ordinaires que les Princes levoient ſur leurs ſujets, ne ſuffirent plus à leur ambition. Ils voulurent établir de nouveaux impôts, on murmura. Ils méprisèrent d'abord les plaintes; mais craignant enfin un ſoulevement général, ils eurent recours à une opération pernicieuſe de finance : ils firent des emprunts conſidérables; & faute d'économie & de prévoyance, on ne ſongea point à amortir pendant la paix les dettes occaſionnées par la guerre.

En examinant la conduite des Romains, je vois que jamais ils n'ont fait une guerre, qu'elle n'ait rendu au tréſor public les fonds néceſſaires pour en commencer une nouvelle, & qu'enrichiſſant même les ſoldats qui avoient part au butin, elle portoit l'abondance chez tous les citoyens. Voilà un peu-

ple à qui il eſt permis d'être ambitieux, c'eſt-à-dire, à qui on ne peut reprocher de ſe conduire par des principes contradictoires, de vouloir être conquérant & de faire la guerre à ſes dépens. Mais par une ſuite de nos arrangemens politiques, la guerre n'eſt aujourd'hui avantageuſe qu'aux Munitionnaires des armées, & à quelques Officiers qui penſent comme eux. Chaque campagne groſſit les dettes de l'Etat; le moyen d'être ambitieux & conquérant, quand on eſt accablé ſous le fardeau énorme de la guerre: on pouvoit prédire aux Romains que leurs conquêtes finiroient par les perdre; mais pour nous ruiner, il nous ſuffit ſeulement de tenter d'être ambitieux.

Si on examine le déſordre que la guerre a porté dans l'adminiſtration des finances, ſi on recherche avec ſoin tous les maux qui en réſultent, le poids accablant des impôts ordinaires, la misère du peuple, le luxe des riches, l'aviliſſement des mœurs publiques, l'engourdiſſement du commerce, la ruine de l'agriculture qui eſt l'ame de

tout ; ne sera-t-on pas justement étonné que les Princes croyent avoir encore entre leurs mains des instrumens propres à servir leur ambition ? Dans cet état de foiblesse, dont tout les avertissoit, il semble qu'ils auroient dû ménager leurs forces avec plus d'économie ; & cependant on vit l'Europe, vers le milieu du dernier siècle, se piquer subitement de faire de plus grandes entrepriſes & à plus grands frais qu'elle n'avoit encore fait.

Jusqu'alors les Etats les plus puissans n'avoient eu que des armées peu nombreuses. Le Cardinal de Richelieu croyoit (*a*) qu'il suffisoit à la France d'entretenir sur pied quarante mille hommes d'infanterie, quatre mille chevaux, & d'avoir un corps de milice composé de soixante mille hommes toujours prêts à se rassembler & à marcher au premier ordre. Le Duc de Rohan pensoit que la plus grande ar-

(*a*) Testament politique, chap. IX, sect. 4, 2e. partie.

mée ne devoit pas être de plus de quarante mille hommes ; & M. de Turenne avouoit que le commandement de trente mille commençoit à l'embarraſſer. Sans doute que ces Capitaines ont eu des ſucceſſeurs d'une plus vaſte capacité. On leur confia des armées une ou deux fois plus nombreuſes. Il y eut une ſorte d'émulation entre les Puiſſances à qui auroit le plus de ſoldats ; mais cette bouffiſſure, qu'on me pardonne cette expreſſion, n'annonçoit qu'une nouvelle maladie, & une défaillance prochaine.

Si de grandes armées font un grand tort à la population, elles affoibliſſent donc un Etat ; & ſurement l'Europe eſt encore moins peuplée qu'elle ne l'étoit il y a un ſiècle. Ce grand nombre de ſoldats oiſifs qu'on entretient par vanité pendant la paix, n'eſt donc propre qu'à donner une confiance diſproportionnée à ſes forces réelles, & à rendre les recrues plus difficiles pendant la guerre. Il y a un ſiècle qu'avec de petites armées on exécutoit des entrepriſes importantes ;

& on auroit pu croire qu'une conquête n'étoit pas achetée trop chèrement par les frais de la guerre. Avec nos grandes armées, il faudroit aujourd'hui conquérir des Royaumes entiers pour se dédommager des dépenses de la guerre. Les finances du Prince le plus riche sont épuisées en deux ou trois campagnes. Quelques heureux que soient d'abord les succès, ils deviennent presque inutiles, parce que tout manque pour en profiter en continuant la guerre avec vigueur. On la fait mollement en attendant que la nécessité contraigne à la fois les deux partis à poser les armes. Quelle Puissance seroit encore en état de soutenir une guerre de trente ans? avec nos armées innombrables, nos guerres trop courtes n'ont pas une certaine proportion avec nos passions. On fait la paix, tandis que l'aigreur & la vengeance subsistent encore toutes entières dans les esprits, & avant que l'ambition ait pu être corrigée par une longue suite d'expériences. Aussi nos paix perpétuelles ne sont-elles que

des trèves passagères ; & nos traités, au lieu de terminer les affaires, ne produisent souvent que de nouvelles divisions.

Quelle que soit la Puissance qui se trouve à la tête des affaires de l'Europe, croira-t-on, après ce que je viens de dire, qu'elle puisse raisonnablement se proposer de s'accroître par des conquêtes ? Quand la supériorité de ses forces sur tous ses ennemis paroîtroit l'y autoriser, il seroit encore imprudent de le tenter ; pour affermir son empire, il ne suffit pas d'accabler avec de mauvaises forces un ennemi qui en a de plus mauvaises encore. Si elle ne veut faire que des acquisitions médiocres, elle excite beaucoup de haine contre elle, & s'expose à un grand danger pour un petit avantage. Si son ambition est aussi vaste que celle de la Maison d'Autriche, elle échouera nécessairement ; parce que de grandes entreprises demandent des vues & des opérations suivies avec une constance opiniâtre, mais impraticable dans les gouvernemens connus parmi

nous. Il ne faut pas le déguiſer : à l'exception de Veniſe & des Suiſſes, où le Magiſtrat qui gouverne, eſt lui-même gouverné par l'eſprit & les loix de la nation, de ſorte que la même politique s'y perpétue aiſément, aucun autre gouvernement n'eſt capable de ſuivre un projet de quelque étendue ; & je n'en excepte pas les nations les plus libres.

Le partage de la puiſſance publique n'eſt point fait en Angleterre avec les proportions néceſſaires, pour donner à tout l'Etat un intérêt commun & une conduite conſtante à l'égard des étrangers. Dans le balancement perpétuel qui ſe fait entre le Prince qui veut étendre la prérogative royale, & ſes ſujets qui veulent conſerver leur liberté ; au milieu des intrigues de quelques hommes ambitieux, qui, en feignant d'être attachés à un parti, ne tâchent en effet qu'à tourner les paſſions publiques à leur avantage particulier ; l'intérêt de la nation ne doit point être enviſagé long-temps du même œil. Tour à tour le parti de la

Cour & celui du peuple dominent dans les délibérations ; & chaque parti ſe conduit conſtamment par des principes contraires à ceux de la cabale qu'il a humiliée. De là dans le corps de l'Etat des mouvemens ſouvent convulſifs, & cette politique toujours changeante, qui rend preſque inutile aux Anglois la moitié de leurs forces. Les Suédois à qui mille inſtitutions annoncent la deſtinée la plus heureuſe, mais peu d'accord ſur leurs intérêts, parce que leurs mœurs ne ſont pas encore auſſi ſages que leurs loix, forment leur gouvernement, & ne ſçavent point encore eux-mêmes ce qu'il deviendra ; tandis que les Polonois, dont la liberté mal entendue ne produit que des tyrans & des eſclaves, aſſemblent des Diettes & délibèrent ſur leurs affaires ; mais ſont incapables d'agir, parce qu'il leur eſt impoſſible de prendre une réſolution.

Pour les Etats purement monarchiques, comme le Prince donne au gouvernement l'empreinte de ſon caractère, que la nation ſe conduit par

ſes lumières, & ſe meut par ſes paſſions ; on ſent que leur politique, néceſſairement ſujette à mille variations, ne peut pas ſuivre pendant long-temps un même objet.

Comment la puiſſance dominante portant en elle-même tant d'obſtacles à l'accroiſſement de ſa fortune, compteroit-elle donc ſur ſa ſupériorité pour aſſervir ſes voiſins ? Tandis que ſon ambition les effrayera, qu'elle ruinera ſes forces en faiſant des efforts pour les augmenter, qu'elle changera ſans ceſſe de conduite & n'aura aucune règle conſtante, peut-elle ſe flatter de réparer tant de vices par le ſecours de ſes négociations ? A force d'art elle trompera quelqu'un de ſes ennemis, ou éblouira quelqu'un de ſes alliés : mais ces accidens rares & paſſagers ne ſerviront tout au plus qu'à retarder ſa perte.

CHAPITRE IV.

Comment la puissance dominante de l'Europe peut rendre ses négociations utiles à l'accroissement de sa fortune.

AVANT que tous les peuples de l'Europe fussent liés par une correspondance continuelle, quand Louis XII, François I & Charles-Quint règnoient, la puissance dominante pouvoit avoir un grand avantage dans ses négociations. Il étoit plus aisé de se surprendre les uns les autres, parce que les Etats n'avoient aucune alliance consacrée par l'habitude, qu'ils n'étoient point préparés à agir de concert, & que ne portant pas une vue générale sur les intérêts de l'Europe entière, chacun d'eux n'étoit encore occupé que de ses voisins, & n'appercevoit pas les rapports ambitieux qui lioient son sort au leur. Si la puissance dominante obtenoit alors un succès

important, les nations prises au dépourvu n'osoient former des ligues. Chacun ne voyoit que ses seules forces ; & par conséquent la puissance dominante pouvoit sans peine affermir par ses négociations les avantages qu'elle devoit de ses armes. Telle étoit la situation du monde que les Romains conquirent ; & l'on peut voir dans les Ecrivains qui ont recherché les causes de leur prospérité, avec quel art ils en ont profité.

Mais depuis que la face des affaires est changée ; & que les Etats ont les uns chez les autres des Ambassadeurs ou des Envoyés ordinaires, c'est le propre de la puissance dominante de fixer sur elle la principale attention, & d'exciter de la jalousie & même de la haine. On se défie continuellement de ses forces, & souvent de ses bienfaits. Quoiqu'elle doive donc trouver beaucoup moins de facilité que les Puissances d'un ordre inférieur, à nouer & consommer ses négociations, cependant il lui reste encore un moyen d'en faire l'instrument de la plus grande fortune ;

fortune ; c'eſt quand la juſtice, la modération & la bienfaiſance ſeront l'ame de ſa politique. Qu'on n'imagine pas que je veuille débiter des lieux communs de morale, & que, ſur les traces de Platon ou de l'Abbé de St. Pierre, je m'égare dans des maximes qui ne ſont pas faites pour des êtres qui ont nos paſſions. Ma morale eſt ſi peu auſtère, que je ne demande pas pour lecteurs d'honnêtes gens, mais ſimplement des ambitieux qui faſſent quelque uſage de leur raiſon.

Ce n'eſt point parce que Lacédémone étoit la ville la plus puiſſante de la Grèce, qu'elle parvint à y dominer, puiſque, malgré ſes forces & le courage de ſes citoyens, elle perdit ſon empire dès qu'elle voulût le conſerver par la violence. C'eſt parce que Lycurgue lui avoit appris à être juſte, à ne jamais faire la guerre pour étendre ſon territoire, & à ne ſe ſervir de ſes armes que pour le bien général de la Grèce, & pour l'avantage particulier de ſes voiſins & des foibles qui étoient opprimés.

Les Spartiates, disent les Historiens, étoient continuellement occupés à calmer les dissentions domestiques de leurs voisins, à punir les tyrans qui avoient usurpé l'autorité dans leur patrie, & à terminer les querelles élevées entre deux villes. Leur médiation toujours offerte dans tous les besoins, & toujours favorable au bon ordre, à la justice & au bien public, acquit d'autant plus de crédit & de considération à Lacédémone, que toutes les autres Républiques se ressentant tour à tour de ses bienfaits, & ne pouvant être jalouses ni inquiétes d'une Puissance qui leur étoit salutaire; aucune d'elles n'auroit osé refuser de se conduire par ses conseils. On s'accoutuma à obéir aux Spartiates, parce qu'il eût été insensé de ne pas respecter leur sagesse, leur justice & leur bienfaisance. Leur ville devint insensiblement, &, pour ainsi dire, malgré elle, la capitale de la Grèce, & jouit sans contradiction du commandement de ses armées réunies. Qui doute que si la France ou la

Maiſon d'Autriche ſe fuſſent conduites par les mêmes principes, quand elles ſe trouverent à la tête des affaires de l'Europe, elles ne fuſſent parvenues au même point de grandeur & d'autorité ?

J'offre un ſecond exemple à la médiation des politiques. Qu'ils ſuivent les progrès de la fortune des Romains, & qu'ils en recherchent les cauſes. On verra une poignée d'eſclaves & de brigands qui rend ſon aſyle la capitale & la maîtreſſe du monde. Si ces hommes, d'abord odieux à leurs voiſins par leurs violences, n'avoient enfin pris des mœurs, & fait de l'équité & de la modération la baſe de leur politique ; leur courage, leur liberté, leur diſcipline militaire, leur amour de la patrie les euſſent-ils empêchés de ſe ruiner ? Ils auroient péri, comme bien d'autres peuples, ſous l'effort des ennemis conjurés que leur ambition leur auroit faits, & ils n'auroient eu que l'avantage de s'enſevelir ſous les ruines de leur patrie, plutôt que de recourir à la clémence du vainqueur. Les Romains ne ſe flat-

tèrent point de pouvoir être injuſtes & ambitieux impunément. Je ne ſçais quel caractère de raiſon, de juſteſſe & de grandeur ils imprimèrent à toutes leurs actions. Perſuadés, ſur la foi des Augures & des Oracles, qu'ils devoient être les maîtres du monde, ils ne crurent pas qu'une ſi grande entrepriſe dût être conduite par les petits moyens d'une politique ſubtile & frauduleuſe. Ils n'eſpérèrent pas que leurs Ambaſſadeurs trouveroient partout des peuples aſſez ſtupides pour ſe laiſſer perſuader qu'une République, qui n'auroit pas reſpecté le droit des Nations, qui auroit inquiété tous ſes voiſins, & fait tous les jours des guerres injuſtes afin d'étendre ſes domaines, aimoit la paix, n'avoit point d'ambition, & méritoit qu'on recherchât ſon alliance, & qu'on s'empreſsât de favoriſer ſes projets.

Quoique les Romains fiſſent ſans ceſſe la guerre, ils furent cependant exacts à n'attaquer que les ennemis qui les avoient offenſés, & qui leur refusèrent une juſte ſatisfaction; de

ſorte qu'en faiſant toujours des conquêtes, ils paroiſſoient toujours ſur la défenſive. Lorſqu'ils n'incorporèrent pas les vaincus à leur nation, ils les traitèrent avec la plus grande humanité; ils eurent l'art de paroître leurs amis & non pas leurs maîtres, en leur laiſſant leurs uſages, leurs loix & leurs magiſtrats. A force de les protéger, ils s'en firent des alliés qui n'eurent qu'un même intérêt avec Rome, & qui lui prêtèrent leurs forces pour augmenter ſa puiſſance.

Quand les armées des Romains paſsèrent les mers, leurs vertus en imposèrent encore aux étrangers, comme elles avoient impoſé aux Italiens. Ils cachèrent avec plus d'habileté encore leur ambition, & craignirent d'effaroucher les peuples chez leſquels ils portoient la guerre. La Grèce, dont ils étoient les maîtres, ne ceſſoit de louer leur déſintéreſſement, &, les regardant comme les défenſeurs de ſa liberté, croyoit qu'ils ne faiſoient la guerre que pour affermir l'empire des loix parmi les hommes, & les rendre

heureux. Pendant long-temps, en effet la République parut plutôt vaincre pour l'avantage de ſes alliés que pour le ſien. Elle ſe garda bien de s'emparer par une avidité mal-entendue, de la dépouille des grandes Puiſſances qu'il lui importoit d'humilier; & l'on vit avec admiration un peuple vainqueur abandonner ſes conquêtes, les partager entre des Rois qui avoient été ſes auxiliaires, & ne règner que par la reconnoiſſance que lui méritoient ſes bienfaits.

Je l'avoue : la vertu dénuée de force ne paſſe que pour foibleſſe; & un Etat qui ne ſe défendroit contre des voiſins puiſſans, que par ſa juſtice & par ſa modération, ſeroit tôt ou tard opprimé. Mais quelque vicieux qu'on ſuppoſe les hommes, ils ſont tels cependant, qu'ils donnent néceſſairement leur confiance à la modération des Spartiates ou à la généroſité des Romains, quand ces qualités ſont accompagnées de la force & du courage, dont il eſt ſi rare de ne pas abuſer. Ce ſont alors les paſſions les plus natu-

relles au cœur humain qui concourent à faire naître cette confiance. Annibal, à qui l'avenir étoit préſent, annonçoit inutilement quel ſeroit le terme de cette vertu que trop de proſpérité corromproit ; en vain il voulut faire appercevoir le précipice où toutes les Nations alloient tomber : l'avarice, la crainte ou l'eſpérance parloient dans les uns en faveur des Romains ; dans les autres c'étoit la pareſſe, l'orgueil ou l'admiration. Annibal ne perſuada perſonne : les Romains continuèrent à trouver plus d'alliés qu'ils n'en avoient beſoin pour accabler leurs ennemis. On mendioit à l'envi leur amitié ; & le dernier citoyen de Rome eût été un excellent Ambaſſadeur de ſa République ; tant il falloit peu d'art pour conduire des négociations que la ſageſſe d'une conduite générale avoit rendues auſſi ſimples & auſſi faciles que notre politique moderne par ſes petites vues, ſes ruſes & ſes intrigues, a compliqué les nôtres, & y a répandu de difficulté.

Je ſçais que Philippe de Macédoine

voulut asservir la Grèce, & l'asservit en effet par le secours de ces négociations & de ces intrigues artificieuses dont j'ai rendu compte dans un (a) autre ouvrage. Mais quels efforts ne fit-il pas pour cacher son ambition, & persuader que satisfait de sa fortune, il n'étoit occupé que de la gloire du Temple de Delphe profané, ou des intérêts d'un de ses alliés ; d'ailleurs si ce Prince renaissoit parmi nous sur le trône de la plus puissante monarchie, croit-on qu'il se flatta de subjuguer encore l'Europe, en employant la même politique qui lui soumit la Grèce ? Avec beaucoup d'art à déguiser ses desseins, & beaucoup d'habileté à préparer & à conduire ses opérations, il pouvoit entretenir chez ses voisins une assez longue illusion pour avoir le temps d'emporter deux ou trois places, & de gagner une ou deux batailles, d'où dépendoit la liberté des Grecs renfermés dans un pays étroit

(a) Observations sur l'Histoire de la Grèce, liv. III.

& peu étendu. Mais se flatteroit-il aujourd'hui de tromper assez longtemps l'Europe, pour qu'elle fût vaincue avant qu'elle sortît de son erreur ? L'Europe est un pays vaste, où l'on ne voit de tous côtés que des frontières défendues par de larges rivières ou des montagnes inaccessibles, & couvertes de places fortes & propres à contenir des armées. Il faudroit les règnes de trois Philippe consécutifs pour la subjuguer ; elle ne la seroit donc pas.

Charles Quint & son fils employèrent dans leurs négociations, comme Philippe, tout ce qui est le plus propre à séduire les hommes, c'est-à-dire, le zèle pour la religion, la ruse, l'artifice, le mensonge & les apparences de la justice & de la bonne foi. Ils prodiguèrent comme lui l'argent ; ils corrompirent les Ministres de leurs ennemis ; ils promirent, flattèrent, menacèrent ; ils firent des sermens & des traités, & s'en jouèrent, selon qu'il importoit à leurs intérêts ; & cependant tout cet art fut perdu pour eux. C'est que la politique des Princes

Autrichiens devoit être dévoilée par leurs alliés & leurs ennemis avant que d'avoir produit ſon effet ; & dès-lors elle leur devenoit auſſi pernicieuſe, qu'elle avoit été utile à Philippe pour conduire à ſon terme une entrepriſe infiniment plus courte. Leur ambition & leur avidité démaſquée fit naître plus de ſoupçons & de haines, que l'habileté de leurs Ambaſſadeurs à tromper ne pouvoit inſpirer de confiance.

Cette ſageſſe de Sparte & de Rome, où il ſemble que les hommes puiſſent à peine atteindre, ne peut point être, je le ſens, un modèle imité dans l'Europe. Les rivalités des peuples & les haines qu'ils ont contractées les uns contre les autres; la manière impérieuſe dont ces paſſions les gouvernent, la molleſſe des mœurs publiques, & le pouvoir arbitraire établi preſque par-tout, rien ne permet pas que nous reprenions aujourd'hui cette magnanimité que les Spartiates & les Romains ne ſçurent pas conſerver. On me demandera donc à quoi ſert toute cette

vaine théorie que je viens d'exposer. Je réponds que j'ai établi une vérité propre, du moins, à décrier les erreurs de ces Ecrivains qui admirent notre politique d'argent, de commerce & de luxe; qui se proposent de grandes fins en n'ayant que de petits moyens pour y parvenir; qui ne comptent la vertu pour rien; qui croyent que l'art de règner est l'art d'être un brigand à l'égard de ses voisins, & qui, sans songer que la fraude est à la longue toujours pernicieuse à un état, recommandent d'y avoir recours, parce qu'elle a réussi dans quelques circonstances. Ce n'est pas ma faute, s'il est inutile de nous présenter les grandes vérités. Ce que je viens de dire ne changera pas sans doute la face de l'Europe; mais nous aurons une règle pour juger de la bonté des opérations que fera la puissance dominante. Peut-être même, & j'ose l'espérer, que mes réflexions persuaderont quelque homme, qui parvenant un jour au gouvernement des affaires, n'y auroit apporté que les préjugés communs, & qui, conduit

au contraire par des maximes puisées dans les sources les plus pures, fera pendant quelques instans le bonheur de sa nation en ne troublant pas celui de ses voisins. Quel objet plus utile peut se proposer un Ecrivain? Mais disons des choses plus proportionnées à nos gouvernemens, à nos mœurs & à nos passions.

CHAPITRE V.

Que la puissance dominante de l'Europe ne doit songer qu'à conserver sa supériorité. Comment les négociations peuvent y contribuer. De sa conduite à l'égard de la puissance rivale.

» QUELLES que soient les conjonc-
» tures, disoit l'Empereur Léopold,
» d'après tous ses prédécesseurs, cher-
» chons toujours à nous étendre, &
» formons de grands projets; nous
» aurons au moins la gloire de n'avoir
» rien entre pris de médiocre, & nous

» trouverons souvent en nous-mê-
» mes des ressources que nous igno-
» rions. Quelque succès qu'on ait d'a-
» bord, on est bien avancé, quand
» on laisse à sa postérité comme des
» pierres d'attente qui l'avertissent de
» son devoir, & qui l'encouragent à
» mettre la dernière main à un ouvrage
» commencé «.

C'est en suivant de pareilles maxi-
mes que la Maison d'Autriche a vu
disparoître ses forces & sa grandeur;
& un Prince assez sage pour profiter
de ce grand exemple, pensera au con-
traire que le vrai intérêt de la puis-
sance dominante est de se borner
à conserver sa supériorité. » La gloi-
» re, dira-t il, de ne rien tenter de
» médiocre, est bien médiocre elle-
» même, quand le héros déconcerté
» par des obstacles qu'il devoit né-
» cessairement rencontrer, & qu'il n'a
» point prévus, échoue au milieu de
» ses projets. En surmontant de gran-
» des difficultés, je puis donner des
» preuves de courage, de fermeté, &
» de quelques autres qualités estima-

» bles ; mais, comme il n'y a de véri-
» tablement grand, de véritablement
» beau que ce qui eſt ſage, il viendra
» un philoſophe, qui, recherchant ſur
» quels principes mon ambition au-
» roit agi, & quelle fin elle ſe ſeroit
» propoſée, flétrira les lauriers que la
» populace & mes courtiſans m'auront
» prodigués. Ce philoſophe me re-
» gardera comme un homme dont les
» lumières étoient extrêmement bor-
» nées, ſi je n'ai pas prévu combien
» mes triomphes cauſeroient de maux
» à mon Etat ; ou, comme un forcené,
» ſi, en le prévoyant, j'ai ſacrifié mon
» peuple à la fureur d'étendre mes do-
» maines ; & il fixera à mon règne l'é-
» poque honteuſe de la décadence de
» ma Nation. J'ignore, pourſuivra-
» t-il, quelle ſera la capacité de mon
» ſucceſſeur : ſi je forme le plan d'un
» édifice trop élevé, ne dois-pas crain-
» dre qu'en le piquant d'une folle ému-
» lation, il ne ſoit écraſé ſous les rui-
» nes d'un bâtiment qu'il voudra ache-
» ver. Eſt-il prudent de lui ſuſciter
» des ennemis par mon avidité ? En

» agiſſant avec modération, je calme-
» rai au contraire la jalouſie de mes
» voiſins, je m'attacherai plus étroite-
» ment mes alliés; & ſi mon ſucceſ-
» ſeur ne marche pas ſur mes traces, il
» pourra, graces à ma ſageſſe, faire
» quelques fautes impunément, & mon
» Royaume ſain & robuſte ſupportera,
» du moins ſans périr, les plaies que
» lui fera ſon ambition «.

Ce penchant naturel qui porte les hommes à étendre leur pouvoir, & que la proſpérité rend plus vif, eſt d'autant plus capable de donner une ambition ruineuſe à la puiſſance dominante, qu'elle ſe croit toujours plus forte qu'elle ne l'eſt en effet, & qu'elle eſt ſouvent irritée par la jalouſie que lui montre la puiſſance rivale. J'appelle ainſi celle qui, ne lui étant point égale en forces, en approche cependant davantage que les autres Etats. Telle a été pendant long-temps la France à l'égard de la maiſon d'Autriche : telle eſt aujourd'hui l'Angleterre à l'égard de la France. Parce que la puiſſance rivale eſt ſupérieure

à tous les autres Etats, elle n'eſt que plus indignée d'en avoir un au-deſſus d'elle. Moins elle cache ſa jalouſie, plus la puiſſance dominante s'abandonne aux ſentimens de haine que mérite ſa rivale; & cependant ſon premier ſoin devroit être d'y réſiſter. Elle croit qu'en la ruinant, elle leveroit le ſeul obſtacle qui s'oppoſe à ſa fortune. Elle ſe trompe : à cet ennemi défait, il en ſuccéderoit un autre, & peut-être plus redoutable, parce qu'il trouveroit le vainqueur affoibli par ſes triomphes mêmes.

Il eſt vrai que la fortune, plus puiſſante que la prudence des hommes, ne prépare que trop de revers aux Nations qui paroiſſent les mieux gouvernées; & ſes caprices doivent cauſer des révolutions d'autant plus fréquentes en Europe, que le Prince d'un petit Etat, avec de grands talens, peut aiſément humilier un Prince puiſſant que la nature a dépourvu de ſes faveurs. Conclurre de cette vérité que la puiſſance dominante doit toujours acquérir, quand l'occaſion s'en pré-

ſente, pour pouvoir dans des circonſtances fâcheuſes faire à ſon tour des ceſſions ſans perdre ſa ſupériorité, c'eſt une erreur groſſière. Ce n'eſt point une ville, ni même une province de plus qui rendent un état plus puiſſant. Ces petites conquêtes le dédommageront-elles de la haine qu'elles exciteront dans ces ennemis, & de la perte de ſes alliés? D'ailleurs, pour ſe préparer une pareille reſſource dans les revers, eſt-il ſage de multiplier les cauſes qui les produiront? La puiſſance dominante ne conſervera donc ſa ſupériorité, qu'autant qu'elle aimera ſincèrement la paix. Mais comme il eſt certain que, malgré ſa modération & la juſtice de ſes procédés, elle n'étoufferoit jamais toutes les ſemences de guerre, ſon amour pour la paix ne doit point dégénérer en un engourdiſſement de ſes forces. Si elle n'étoit pas continuellement en état de ſe faire reſpecter, de ſe défendre & de faire la guerre, ce ſeroit un nouveau motif d'être injuſte & entreprenant à ſon égard, & elle ne tireroit

aucun ſecours de ſes négociations; parce que ſa foibleſſe décourageroit ſes amis mêmes.

Donner ſa confiance à ſon ennemi, c'eſt l'inviter à nous tendre des piéges; & quand on aura fait cette première faute, on n'en évitera pas les ſuites dangereuſes. La puiſſance dominante doit donc ſe défier continuellement de ſa rivale; mais cette défiance, ſi je puis parler ainſi, ne doit être qu'une arme défenſive, & on l'emploie preſque toujours comme une arme offenſive. Nous voyons preſque toujours cette différence dégénérer en une ſorte d'humeur vétilleuſe & hargneuſe, qui ne pouvant faire des torts réels, veut au moins faire des injures. La puiſſance dominante & ſa rivale ſe chicannent ſans ceſſe, & ſe traverſent dans toutes leurs démarches. Quelques Miniſtres n'ont point eu d'autres règle de conduite; mais cette routine de contradiction perpétuelle, d'autant plus accréditée qu'elle épargne la peine de penſer, combien d'exceptions cependant ne doit-elle pas admettre?

Si une Puiſſance, ce qui n'eſt pas rare, forme un projet qui doive lui être nuiſible ou ſimplement inutile, pourquoi s'y oppoſe-t-on? Je ne devine point encore par quel motif on tente ſi ſouvent de mettre obſtacle à une entrepriſe de ſon adverſaire, quand il eſt preſque démontré qu'elle réuſſira. Plus la Puiſſance dominante marque de mauvaiſe volonté à ſa rivale, plus elle lui attache d'amis. D'ailleurs, que gagne-t-elle à entretenir de l'aigreur dans ſa rivale? Cette Puiſſance cherchera à ſon tour les occaſions de lui nuire, & la forcera peut-être à prendre les armes dans des circonſtances où elle auroit le plus grand intérêt de conſerver la paix. Combien de guerres ont déſolé l'Europe, qui n'ont été le fruit ni de la politique, ni de l'ambition, mais de l'humeur de quelques Princes ou de quelques Miniſtres qui s'étoient faits de grandes injures en s'offenſant dans des bagatelles? Ces torts ridicules qui ont occaſionné les premières hoſtilités, rendent encore les négociations

de la paix plus difficiles. Il suffit d'avoir lu quelques dépêches des Ambassadeurs chargés de traiter dans un Congrès, pour juger que de petits ressentimens & des riens qu'on devroit au moins avoir honte d'avouer, font souvent un plus grand obstacle à la conclusion des traités, que les intérêts les plus importans des Nations.

Il me semble que la puissance dominante agit toujours selon ses vrais intérêts, lorsqu'elle soumet à la règle de la justice les affaires qui s'élevent entre elle & sa rivale. Qu'elle ne rejette donc jamais une demande fondée sur l'équité; car elle doit craindre de se rendre odieuse : qu'elle écoute sans emportement & sans hauteur les propositions les plus déraisonnables; qu'alors même, sous prétexte de dignité ou dans la crainte puérile de compromettre ses droits, elle ne refuse pas d'avoir des conférences & d'entrer en négociation : elle deviendroit suspecte aux Puissances neutres, & perdroit maladroitement une occasion de produire ses prétentions & les torts de son ad-

verſaire dans un plus grand jour. Elle trouvera un avantage réel à être généreuſe, toutes les fois que ſa généroſité ne pourra point être priſe pour de la crainte ; parce que rien n'eſt plus utile à un Etat puiſſant que la réputation de généroſité : qu'il donne, mais qu'il ne ſe laiſſe rien arracher. Enfin, la puiſſance dominante doit prévenir ſa rivale par de bons offices dans les petites choſes, & même dans celles qui ſont importantes, quand elles ne ſont pas directement contraires à ſes intérêts ; puiſqu'elle l'invitera par-là à en uſer de même à ſon égard ſous peine d'être blâmé, ſi elle eſt ingrate.

Ce dernier conſeil eſt très-ſage : mais je m'apperçois que malheureuſement il eſt encore plus inutile : car un homme d'état, dont les penſées ont de l'étendue, de la juſteſſe & de la grandeur, n'a pas beſoin qu'on l'avertiſſe de ne pas beaucoup eſtimer une bagatelle ; & un Miniſtre dont l'eſprit eſt étroit, borné, faux & louche, n'eſt capable par aucune méthode d'apprendre à voir les objets comme

ils ſont réellement. Il imaginera entre les affaires des rapports qui n'exiſteront jamais ; & c'eſt par cet égarement même d'imagination qui lui montre des fantômes que perſonne autre ne voit, qu'il ſe croit des lumières ſupérieures. Tout ce qui eſt à ſa portée lui paroît grand ; tout ce qui eſt plus grand que lui, lui paroît ou petit ou chimérique ; & il diſputera la poſſeſſion d'une bicoque ou d'un village, avec autant de chaleur que s'il s'agiſſoit d'une place forte qui fût la clef d'une province entière.

Le grand art de la puiſſance dominante pour conſerver ſa ſupériorité, conſiſte, ſi je ne me trompe, à prévoir par un examen du gouvernement de ſa rivale, de ſa poſition & de ſon eſprit national, ce qu'on en peut craindre, afin d'y rémédier d'avance. La Cour de France, par exemple, voyant à la paix d'Utrecht que l'Angleterre prenoit dans l'Europe la place que la Maiſon d'Autriche y avoit occupée, devoit ſur le champ ſonger à rétablir ſa marine, & tourner peu-à-peu ſes

principales forces du côté de la mer. Dès qu'une Puiſſance maritime, occupée de ſon commerce, & qui ne veut s'aggrandir qu'en Amérique, ſe trouvoit à la tête des affaires, des matelots & des vaiſſeaux devenoient plus néceſſaires que des troupes de terre. Par cette conduite la France ſe ſeroit préparée des négociations plus faciles & plus heureuſes. En contenant les Anglois ſur mer, elle auroit diminué l'influence qu'ils ont dans les affaires du continent. La Cour de Londres moins confiante & moins hardie, ſe ſeroit comportée avec moins de hauteur & plus de bonne foi.

C'eſt le Miniſtre chargé des affaires étrangères qui négocie avec les étrangers, mais ſes ſuccès ne dépendent point de ſa ſeule capacité, ni du talent ſeul des perſonnes qu'il emploie au-dehors. Tous les autres Miniſtres, quelle que ſoit la partie de leur adminiſtration, doivent préparer les négociations. Dans un Royaume chargé d'impôts, rempli de mécontens, dont les finances ſont épuiſées, où le com-

merce languit, où la discipline militaire est négligée, où l'intrigue étouffe l'émulation en récompensant les talens inutiles, & même pernicieux; que pourroit faire un Ministre des affaires étrangères, fût-il doué du plus vaste génie ? Toute l'Europe se connoît: on ne trompe personne sur sa situation. S'il n'a pas le don de faire des miracles, persuadera-t-il que sa nation est en état de réprimer ses ennemis, quand tout lui manque pour faire la guerre heureusement ? Si, dans cette situation malheureuse, il affecte un air de dignité, il irrite; s'il s'abbaisse, il est mépriſé & donne de l'audace; s'il tente de cacher sa foiblesse sous une apparence de modération, de générosité & de justice, on rit de sa crainte qui perce à travers le masque qui la couvre mal. Cependant les alliés les plus fidèles se refroidissent; & si l'Etat n'essuie pas quelque grand affront, s'il ne souffre pas quelque perte considérable, ce n'est que par une faveur singulière de la fortune, sur laquelle il est toujours imprudent de compter.

Il y a une ſorte d'ambition qui, en conciliant l'eſtime & l'amitié de ſes alliés & même de ſes ennemis, eſt bien favorable au ſuccès des négociations ; c'eſt de faire, ſi je puis parler ainſi, des conquêtes ſur ſoi-même, en portant à une plus grande valeur chaque partie de l'état. Une Nation ne devient jamais plus heureuſe au-dedans, ſans devenir plus propre à défendre ſon bonheur contre les entrepriſes des étrangers. Nous voyons aujourd'hui un Prince, qui, après avoir conquis une riche province, n'a pas cru que l'oiſiveté & les plaiſirs fuſſent le terme de la politique & de la victoire. Il corrige les loix, encourage tous les talens, ouvre de nouvelles portes à l'induſtrie de ſes ſujets, ſe forme des ſoldats invincibles par une diſcipline ſçavante & rigide dont ſes courtiſans militaires donnent l'exemple, & gouverne ſes finances avec autant d'économie que de vigilance. S'il étoit poſſible que ce Prince fît paſſer ſon eſprit à ſes ſucceſſeurs, ou qu'il affermît ſolidement ſes inſtitutions, la

Cour de Berlin qui n'eſt encore qu'une Puiſſance du ſecond ordre, ſe verroit bientôt à la tête des affaires de l'Europe.

Si la Puiſſance dominante attendoit pour chercher des alliés, qu'un événement extraordinaire lui causât quelque allarme ou lui permît de former une entrepriſe, elle prendroit preſque toujours une peine inutile. Comme rien ne ſeroit préparé, comme rien ne ſeroit mûr, elle ne pourroit compter ſur rien. On perdroit un temps précieux à faire des conjectures équivoques, à s'examiner, à ſe tâter, à reculer & avancer ſans règle. Cependant les affaires ſe brouillent, on ne s'entend pas encore; mais on ſent qu'il faudroit agir & ne plus négocier; & pour finir, on contracteroit par laſſitude ou par impatience, des engagemens incertains, inutiles ou même dangereux.

On néglige une Puiſſance qui s'accoutume à être oiſive: je n'en infére pas qu'il faille fatiguer ſes voiſins par des projets continuels; ce ſeroit ne

montrer qu'une inquiétude révoltante. Mais il faut qu'un Etat ait la réputation de surveiller l'Europe & de s'intéresser à tous les événemens. Aucune affaire de l'Europe ne doit être étrangère à la Puissance dominante ni à sa rivale ; ce seroit leur faute & une preuve de leur décadence ; si leur médiation ou leurs bons offices étoient méprisés. C'est en entretenant des négociations continuelles dans toutes les Cours, qu'elles seront instruites fidélement de tout ce qui se passe, qu'elles jugeront d'avance de tout ce qui peut se tramer contre leurs intérêts, & que, jouissant de leur grandeur, elles l'affermiront. Une étincelle, aisée à éteindre, allume souvent un grand incendie. Les affaires, qui sont devenues de la plus grande importance, ont presque toujours été précédées par une agitation qui les annonçoit, & dont il auroit été facile d'arrêter le progrès dans sa naissance. En un mot, quand la Puissance dominante s'est fait une habitude de négocier, elle trouve sans effort mille circonstances favorables à

ſes vûes, & qui ſont perdues pour un Gouvernement pareſſeux. Elle ſaiſit les occaſions d'affermir ſes alliances anciennes & d'en former de nouvelles. Elle tient le fil des affaires, & ſe fait des hommes d'Etat.

CHAPITRE VI.

Des avantages de la Puiſſance rivale ſur la Puiſſance dominante dans les négociations. Eſt-il de ſon intérêt de devenir la Puiſſance dominante? Réflexions ſur la ſituation préſente de la France & de l'Angleterre.

AUTANT il eſt difficile à la Puiſſance dominante d'accroître ſon crédit, ou même de conſerver ſa ſupériorité, ſans montrer beaucoup de juſtice & de modération, ſoit en maniant ſes propres affaires, ſoit en employant ſa médiation entre ſes Alliés, ſes voiſins & ſes ennemis; autant eſt-il aiſé à ſa rivale de s'élever ſur ſes ruines, ou du moins

de prendre sa place. Tous les Etats, qui craignent ou qui haïssent l'orgueil & l'ambition de la Puissance dominante, sont réunis secrettement contre elle par leur crainte ou leur haine communes. Ils ne cherchent qu'à se liguer pour s'opposer à ses entreprises, ils ne demandent qu'un Chef; & la Puissance rivale leur sert naturellement de point de raliement. La confiance qu'elle inspire en paroissant n'agir que pour la cause commune, ouvre un accès facile à toutes ses négociations. L'intérêt qu'on prend à son sort, rend indulgent à son égard; & souvent on lui pardonne des injustices qui paroîtroient infâmes de la part de la Puissance dominante. François Premier & ses Successeurs eurent beaucoup d'Alliés, ce fut leur faute s'ils n'en eurent pas encore davantage; & surement la France n'auroit pas tardé jusqu'à la paix des Pyrenées à prendre l'ascendant sur la Maison d'Autriche, si, plus habile à conduire ses affaires domestiques & plus constante dans ses vûes politiques, elle avoit sçu profiter de sa situation, & des forces

des Alliés que lui faiſoit l'ambition Autrichienne.

La Reine Elizabeth fut la première qui, voulant impoſer une règle à ces différentes paſſions qui agitoient l'intérieur de l'Europe, ſongea à les reduire en ſyſtême politique. » Pour aſ» ſurer la liberté publique, diſoit-elle » au principal Miniſtre de Henri IV, » dans une entrevûe qu'elle eut avec » lui à Douvres, il faut rendre aux » Princes d'Allemagne leur ancienne » dignité, ſeconder les efforts que font » les Provinces-Unies pour ſe ſouſtrai» re à la domination Eſpagnole, & » inviter le reſte des Pays-Bas à ſé» couer le joug, & former une Répu» blique indépendante. Il faut obliger » l'Empire à renoncer aux droits qu'il » affecte encore ſur les Cantons Suiſſes, » & leur incorporer l'Alſace & le » Comté de Bourgogne. Mais, ajou» toit cette Princeſſe, quand je parle » d'ôter à la Maiſon d'Autriche cet » excès de grandeur dont elle abuſe, » ce n'eſt point pour enrichir de ſes » dépouilles une Puiſſance qui ne ſeroit

» pas moins dangereuſe. Si le Roi de
« France vouloit faire des conquêtes ſur
» l'Eſpagne, je ne le ſouffrirois pas, &
» ne trouverois pas mauvais qu'il s'op-
» poſât de ſon côté au deſſein de s'ag-
» grandir que pourroit former un de
» mes Succeſſeurs. Il s'agit de partager
» l'Europe en Etats à peu-près égaux,
» afin que leurs forces étant en équili-
» libre ils craignent de s'offenſer, &
» & n'oſent méditer de trop grands
» projets.

La mort d'Elizabeth & d'Henri IV fit tomber dans l'oubli ces idées à peine ébauchées d'équilibre, qu'il leur auroit été impoſſible de réaliſer. Les Vénitiens, dit-on, les avoient recueillies précieuſement, &, quoiqu'ils en fuſſent encore occupés au Congrès de Munſter, où ils faiſoient les fonctions de médiateurs, ils n'osèrent preſque pas les laiſſer entrevoir dans le cours de leurs négociations. La France étoit trop fière de ſes ſuccès pour conſentir déſormais à l'égalité; elle vouloit dominer; & l'Eſpagne qui, par vanité, ſe déguiſoit ſa foibleſſe, n'étoit pas aſſez

humiliée pour déſeſpérer de réparer ſes diſgraces. La paix de Weſtphalie laiſſa ces deux Puiſſances armées l'une contre l'autre : elles ceſsèrent enfin de ſe faire la gurre, mais ſans ceſſer de ſe haïr : leurs alliés & leurs ennemis continuèrent à ſe conduire par leurs principes ordinaires,& l'on ne recommença à parler d'équilibre, qu'après que le Prince d'Orange,depuisGuillaume III, eût été revêtu des charges que ſes pères avoient poſſédées dans les Provinces-Unies.

Ce Prince préſenta à l'Europe le ſyſtême d'Eliſabeth, mais corrigé, & ſous une forme plus propre à gagner les eſprits. Au lieu de commencer par changer la fortune de toutes les Puiſſances,de vouloir mettre entre elles une égalité qui n'étoit qu'une chimère, & quand on n'auroit pû l'établir, qui ne les auroit point empêchées d'être ambitieuſes, de ſe haïr, de s'offenſer & de reproduire tous les maux qu'on prétendoit éviter ; il ne fut plus queſtion que de donner ſimplement des bornes au pouvoir de la France, & après l'a-

voir ramenée au point où elle se trouvoit placée par la paix des Pyrénées, de l'y tenir irrévocablement fixée ; afin, disoit le Prince d'Orange par la bouche de ses Partisans, que cette Couronne & la Maison d'Autriche, occupées de leur rivalité épuisassent l'une sur l'autre leur ambition & leurs forces, & ne laissassent aucune crainte aux autres Etats. On auroit dit que l'Europe alloit devenir une espèce de spectacle de l'Amphithéatre où tous les Princes devoient jouir tranquillement du plaisir de voir deux grandes Monarchies, qu'ils redoutoient, se heurter & se déchirer. Pour perpétuer ce combat, qui ne devoit jamais être un combat à mort, on devoit venir au secours du combattant prêt à succomber, & en lui fournissant des forces, le mettre en état de reparoître avec avantage sur l'Arène.

Sans doute que le Prince d'Orange connoissoit trop bien les ressorts qui font mouvoir les hommes, pour compter que les Puissances subalternes ne prendroient précisément part aux dé-

mêlés de la France & de la Maison d'Autriche, qu'autant qu'il le faudroit pour les rendre éternels. Il n'étoit pas difficile de voir que tout ce grand système, qui paroissoit fait pour assurer la liberté de l'Europe, n'étoit imaginé que pour favoriser la fortune particulière de son auteur, qui n'étant que Citoyen d'une République, avoit besoin d'avoir une armée à sa disposition & de faire la guerre, pour se mettre en quelque sorte au-dessus des Magistrats & des Loix. Il sentoit la foiblesse de son système, & prévoyoit que les prétendus défenseurs de l'équilibre se laisseroient souvent effrayer par les progrès rapides & subits d'une des deux Puissances ennemies; que la plûpart seroient trop timides pour oser prendre dans le besoin les intérêts de la plus foible, que les uns seroient gagnés & éblouis par un avantage présent, & que les autres, s'échauffant indiscrétement, ne consulteroient bientôt plus que leur haine.

Quoique cette théorie de l'équilibre, ainsi que les faits l'ont constamment

prouvé depuis quatre-vingt ans, ne puiſſe point ſe réduire en pratique dans les temps de guerre, c'eſt une idée brillante qui a ſéduit toutes les imaginations. Son ſuccès étoit infaillible; car, réduiſant toute la ſcience de la politique à ne ſçavoir qu'un mot, elle flattoit également l'ignorance & la pareſſe des Miniſtres, des Ambaſſadeurs & de leurs Commis. Quoiqu'il en ſoit, cette opinion régnante ſert, parce qu'elle eſt régnante, à faire pendant la paix un contrepoids aux forces de la Puiſſance dominante: elle indiſpoſe les eſprits contre ſon alliance, & les tourne favorablement du côté de ſa rivale.

Si cette dernière puiſſance profitoit de ſes avantages pour ſuſciter des affaires à ſon ennemie, l'écraſer & prendre ſa place, peut-être n'agiroit-elle pas ſuivant ſes vrais intérêts. Il eſt certain du moins qu'elle travailleroit à grands frais & avec beaucoup de peine à mériter la jalouſie & la haine des Etats dont elle étoit auparavant la protectrice. Paſſer de la ſeconde place à la première, c'eſt peut-être ne faire qu'un

grand pas vers sa décadence ; car, une nation qui s'est laissé éblouir par l'honneur dangereux de dominer, qui n'a pas connu l'avantage de sa première situation, & qui doit être toute fière de ses triomphes, si elle parvient à humilier la puissance dominante ; par quel prodige prendroit-elle subitement une politique conforme à sa nouvelle fortune ? Il n'est que trop vrai que la supériorité des forces fait illusion aux esprits mêmes les plus modérés. La confiance & l'orgueil une fois mis en mouvement, ont un cours qu'il est difficile d'arrêter, le succès les enflamme, le revers les irrite. A peine les paix de Westphalie & des Pyrénées eurent-elles donné à la France la supériorité que la Maison d'Autriche avoit eue jusqu'alors, qu'on lui fit les mêmes reproches qu'elle avoit faits aux Cours de Madrid & de Vienne. L'ambition qu'on reprocha aux Autrichiens & aux François, j'ose le prédire, sera le vice éternel de la puissance dominante, quelle qu'elle puisse être dans cette longue suite de révolutions que doit amener le temps.

Je ſouhaite qu'un jour on puiſſe me reprocher de m'être trompé ; ce ſeroit une marque que la raiſon auroit repris ſur les paſſions l'empire qu'elles ont uſurpé, & qu'il n'eſt que trop vraiſemblable qu'elles conſerveront. *Seul contre tous*, ce fut la deviſe de Louis XIV : ce mot qui auroit dû être regardé comme une ſatyre aſſez forte de l'imprudence de ſon Conſeil, fut pris par ſes ſujets, & l'eſt encore aujourd'hui pour un éloge de ſon courage ; tant la puiſſance dominante eſt peu portée à connoître ſes intérêts, ſa ſituation & ſes forces, & les paſſions à ſe corriger de leurs erreurs !

C'eſt un grand bonheur que l'Angleterre, après avoir fait des efforts ſuperflus pendant les guerres de 1688 & de 1701, pour conſerver à la Maiſon d'Autriche la qualité de rivale de la France, ait été elle-même forcée, par la ſuite des événemens, à ſe charger d'un rôle que la Cour de Vienne n'étoit plus en état de remplir quand Philippe V eut été affermi ſur le trône d'Eſpagne. L'Europe n'auroit jamais

joui que de quelques momens de repos, tant que deux Puiſſances, accoutumées à ſe haïr, & à s'offenſer, qui avoient toujours quelque cauſe légitime de guerre, & la manie de faire des conquêtes l'une ſur l'autre, auroient été à la tête des affaires. Il eſt vraiſemblable, qu'épuiſées avant d'avoir pû terminer leurs querelles, elles auroient abandonné leur place à d'autres Etats, que leur ambition auroit encore ruinés; & que l'Europe enfin, affoiblie tour à tour dans toutes ſes parties, n'auroit eu la paix que parce qu'elle n'auroit pû faire davantage la guerre.

Les Peuples peuvent au contraire ſe flatter d'un ſort plus heureux, depuis qu'une nation libre, commerçante, & qui ne veut point conquérir de poſſeſſion dans notre continent, partage avec la France l'avantage d'y dominer. Je le ſçais, les Anglois ſont perſuadés que s'ils ne ſacrifioient pas une partie des ſommes immenſes que produit leur commerce, à ſuſciter ſur terre des ennemis à la France, cette puiſſance tourneroit, à leur déſavantage, ſes princi-

pales forces du côté de la mer. Je ſçais que la Cour de Vienne eſt l'alliée naturelle de l'Angleterre, & que, n'ayant point renoncé à ſes anciens projets d'aggrandiſſement, elle doit travailler à lui inſpirer ſes ſentimens, mais qu'on ne craigne pas que les Anglois agiſſent pour ſervir l'ambition Autrichienne, avec la même chaleur que s'ils étoient eux-mêmes conquérans, & qu'ils fiſſent la guerre pour leur propre compte. Le commerce, qui forme le principal objet de leur politique, doit inſenſiblement les faire incliner du côté de la paix, & le vœu public, dans une nation libre, impoſe ſouvent au Gouvernement. D'ailleurs, les Anglois ne doivent-ils pas ſentir que leur conſtitution, bien plus précieuſe que tout le commerce de l'Amérique, n'eſt jamais plus en ſûreté que pendant la paix, & que la guerre fournit à leur Roi mille prétextes plauſibles d'étendre la prérogative Royale, & de les aſſervir? Les goûts de l'Angleterre doivent ſe communiquer à ſa rivale, & quoique

j'écrive dans un temps (*a*) où la guerre eſt déclarée entre ces deux puiſſances, j'oſe dire qu'on commence à s'appercevoir des heureux effets de cette influence ; & tant que le ſyſtême préſent ſubſiſtera, l'Europe ſera expoſée à des ſecouſſes moins fréquentes & moins violentes.

Outre les avantages généraux que l'Angleterre, en qualité de Puiſſance rivale, a ſur la France, ſa ſupériorité ſur mer doit encore contribuer à lui attacher un plus grand nombre d'alliés. Une nation, qui n'eſt puiſſante que ſur terre, n'eſt en effet voiſine que des Etats qui touchent en quelque ſorte à ſes frontières, & ſouvent elle eſt embarraſſée pour faire une diverſion en faveur de quelqu'un de ſes Alliés. Une Puiſſance Maritime eſt voiſine par ſes Vaiſſeaux de tous les pays, & pouvant faire par conſéquent plus de bien

(*a*) Cet Ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1757.

& plus de mal à un plus grand nombre d'Etats, elle jouit d'une considération plus étendue.

Que gagnent les Anglois & les François à se faire la guerre pour des intérêts de commerce ? Les torts réciproques qu'ils se font tournent à l'avantage des Puissances neutres, dont les Commerçans étendent & multiplient leurs relations. A la Paix, la Nation qui aura remporté les plus grands avantages se trouvera appauvrie par les dépenses de la guerre, &, loin d'être en état de faire un commerce plus florissant, elle sera occupée pendant long-temps à réparer les maux que ses conquêtes lui auront faits. Que cette expérience fatale puisse au moins convaincre tous les esprits, qu'il est peut-être permis à un Peuple commerçant de faire la guerre pour empêcher que son commerce ne soit ruiné, mais jamais pour l'augmenter. Pourquoi voulez-vous faire des conquêtes sur vos voisins, a-t-on pu dire à plusieurs Princes ambitieux, tandis que vous ne songez pas à mettre en

valeur les friches qui deshonorent vos campagnes ? Pourquoi voulez-vous acquérir de nouvelles Villes, pendant que les vôtres tombent en ruine, & que le Bourgeois oiſif y languit ? S'il vous importe d'augmenter le nombre de vos ſujets, que ne les rendez-vous heureux ? Le bonheur les multipliera. Je pourrois de même demander aux Anglois ; pourquoi voulez-vous multiplier vos Colonies ? Etes-vous bien ſûrs que celles que vous poſſédez ſoient auſſi floriſſantes qu'elles peuvent l'être ? Ne craignez-vous point qu'en devenant plus puiſſantes que leur Métropole, elles n'en ſecouent le joug ? Si votre induſtrie peut encore enrichir votre commerce, pourquoi recourez-vous à la force pour l'étendre ?

Le projet de vouloir être ſeul maître de la mer, & de s'emparer de tout le commerce, n'eſt pas moins chimérique ni moins ruineux que le projet de la Monarchie univerſelle ſur terre ; & il eſt à ſouhaiter, pour le bonheur de l'Europe, que les Anglois ſoient convaincus de cette vérité, avant que

de l'avoir apprise par leur propre expérience. La France a déjà répété plusieurs fois qu'il falloit établir un équilibre de puissance sur mer ; & elle n'a encore persuadé personne, parce qu'elle est la Puissance dominante, & qu'on la soupçonne de ne vouloir abaisser les Anglois que pour dominer plus surement dans le continent. Mais que l'Angleterre abuse de ses forces, qu'elle veuille exercer une espèce de tyrannie sur le commerce, & bientôt tous les Etats qui ont des Vaisseaux & des Matelots, étonnés de n'avoir pas crû la France, se joindront à elle pour l'aider à venger ses injures.

CHAPITRE VII.

Des Puissances du second Ordre. Principes de leur Politique. De la conduite des deux Puissances dominantes à leur égard.

Si les deux Puissances du premier ordre s'étoient conduites par les prin-

cipes que j'ai établis jusqu'ici, celles du second n'auroient songé de leur côté qu'à se conserver ; ou du moins, l'accroissement de leur fortune auroit été l'ouvrage de cette sage industrie qui s'occupe à faire valoir ses propres richesses. Mais la Maison d'Autriche & la France, voulant se faire plus de mal qu'elles ne s'en pouvoient faire, eurent besoin du secours de leurs voisins, & les associèrent à leurs querelles. Tandis que les Puissances dominantes ne regardoient ces Alliés que comme des instrumens de leur fortune, ils formèrent eux-mêmes le projet de s'aggrandir à leurs dépens. Si quelques-uns ont en effet augmenté leur fortune en vendant leur amitié ; d'autres, en suivant la même politique, n'ont été que foiblement dédommagés, par leurs acquisitions, des maux que la guerre leur avoit causés.

Quelques Puissances du second ordre font presque le rôle de Puissances dominantes ; telles sont la Cour de Vienne, la Russie, l'Espagne, le Danemarc, &c. Plus elles sont considéra-

bles, plus elles doivent se conduire par les principes qui assurent seuls la fortune des Puissances dominantes. Leur modération leur fera des Alliés, leur amour pour la Justice les rendre même souvent arbitres entre les Puissances du premier ordre. Pendant que que celles-ci se font la guerre & s'affoiblissent, il est de l'intérêt des autres de conserver la paix qui les rendra floriſſantes, & dès-lors l'intervalle qui les sépare des premières sera moins grand. Les Politiques ont souvent répété qu'il seroit imprudent de voir les querelles de ses voisins sans y prendre part; le Vainqueur, disent-ils, après une première conquête, ne seroit que plus en état d'en faire une seconde, & avec des troupes exercées à la guerre il fondroit sur une Puissance qui auroit été oisive. Vaine terreur: j'ai déjà dit qu'il n'y a plus de République Romaine dont la guerre augmente le nombre des Citoyens, qui gagne à Carthage de quoi vaincre la Macédoine, & en Macédoine de quoi vaincre l'Asie. Une nation, aujourd'hui,

qui vient de terminer une guerre heureuse, a besoin de repos pour réparer ses forces épuisées; & c'est dans le moment qu'elle paroît la plus triomphante qu'on l'humilieroit peut-être le plus aisément.

Les Puissances du premier ordre conserveroient, sans peine, leur supériorité sur celles du second, si elles parvenoient à se conduire par une politique digne d'elles, & qu'elles eussent une forme de gouvernement propre à perpétuer les mêmes talens & les mêmes principes; mais puisqu'elles n'ont pas cet avantage, elles ont besoin de quelque art pour étayer leur fortune incertaine; elles ne doivent pas se hâter de terminer les querelles qui divisent les Puissances subalternes, puisque ces querelles, en les affoiblissant, les empêcheront de songer à s'élever plus haut. Il faut entretenir les jalousies qui les divisent; par-là on se rendra nécessaire, & on sera sûr de leur alliance quand on en aura besoin: ce n'est qu'à la dernière extrémité, que les Puissances dominantes doivent associer à leurs démêlés

les principaux Etats du second ordre. Il faut avoir trop d'égards pour eux, il faut trop les mènager, ils vendent trop cher leurs secours, ils ont trop d'ambition, pour qu'ils ne soient pas à charge. La guerre, toujours funeste aux grandes Puissances, & souvent utile à leurs auxiliaires, augmente les forces de ceux-ci, diminue celles des autres, & l'intervalle, qui les separe, est moins grand.

Quand les Puissances dominantes ne travaillent pas à se corriger de leurs vices, elles doivent, s'il est possible, empêcher que les autres nations ne se corrigent des leurs. Si, par quelque événement extraordinaire, un Etat prend un essor qui ne lui est pas naturel, toute l'Europe ne manque point de s'agiter & de s'inquiéter; & l'on ne feroit aucune attention à cette politique sçavante d'un peuple qui, remontant à la source de ses désordres & de ses maux, pour y remédier, jetteroit les fondemens d'une prospérité constante. Combien de Princes ont été effrayés de la puissance passagère de la Cour de

Berlin ! & la Ruſſie a vu, ſans crainte, les changemens que les Suédois ont faits dans leur Gouvernement.

Sans avoir reçu aucun échec au dehors, ni éprouvé au dedans aucune révolution ſenſible, il peut arriver que les Puiſſances dominantes, par l'incapacité ſeule du Prince & de ſes Miniſtres, ceſſent, pour ainſi dire, d'être ce qu'elles ſont, & que le Gouvernement ſoit ſans action. Un Prince du ſecond ordre doit profiter de cet événement pour ſe mettre à la tête des affaires de l'Europe; & il travaillera utilement à ſon élévation, en ſe contentant de donner des preuves de ſa ſageſſe. Il doit ſe garder de bâtir ſur un accident paſſager la place d'une fortune durable; s'il employe la force pour garder une place qui ne lui eſt encore que prêtée, ſes efforts impuiſſans l'affoibliront. Cette ambition ne lui eſt permiſe, que quand la Puiſſance dominante déchoit & ſe trouve dégradée par un vice général & répandu dans toutes les parties de l'Etat, & non par l'incapacité ſeule des hommes qui le gouvernent

vernent aujourd'huy, & qui, peut-être dans huit jours, ne le gouverneront plus.

Si on avoit pris la molleſſe du Gouvernement de France, depuis la mort de Henri IV juſqu'au miniſtère du Cardinal de Richelieu, pour le ſimptôme d'une décadence certaine, on ſe ſeroit trompé. Ce Royaume, toujours auſſi fort qu'il l'avoit été, n'avoit beſoin que d'un Miniſtre qui ſçût employer ſes forces. Il n'en étoit pas de même de la Monarchie Eſpagnole après la paix des Pyrénées : l'affoibliſſement de l'Etat venoit de la foibleſſe même de chacun de ſes membres. La guerre, la navigation, l'Amérique & la ſuperſtition avoient concouru à la fois à dépeupler l'Eſpagne. L'induſtrie étoit étouffée, & la pareſſe indolente, qui en eſt le fruit, étant devenue l'eſprit général de la nation, il n'étoit plus poſſible de lui rendre cette activité qui avoit fait autrefois ſa force. L'Eſpagne qui auroit dû faire le commerce de l'Europe entière, n'en faiſoit aucun; & avec tout l'or du Mexique & du Pé-

rou, ſes finances épuiſées ne pouvoient ſuffire ni à l'entretien de ſes Places de guerre, ni à payer la ſolde des ſoldats, qui, ne vivant que de pillage, étoient incapables de ſe plier à la diſcipline de cette ancienne Infanterie qui avoit péri à Rocroi.

Ne pourroit-on pas dire, en conſéquence de ces réflexions, que Charles II, Roi d'Angleterre, ſervoit, ſans le ſçavoir, l'ambition de ſes ſujets, lorſqu'il conſentoit d'aider Louis XIV (*a*) de tout ſon pouvoir pour faire la conquête des Pays-Bas Autrichiens ? Sa politique & celle de ſon ſucceſſeur tendoient à hâter la chûte d'une Puiſſance

(*a*) M. le Comte d'Eſtrades, dans ſa lettre du 21 Juillet 1667 au Roi, dit que quand il étoit Ambaſſadeur en Angleterre, Charles II conſentoit d'aider Louis XIV de tout ſon pouvoir à faire la conquête de toute la Flandre, pourvu que le Roi l'aſſiſtât de dix mille hommes de pied & de quelque Cavalerie dans le cas que ſes ſujets ſe révoltaſſent. Louis XIV, dans ſa lettre du 9 Décembre au Comte d'Eſtrades, dit que Charles lui donnoit carte blanche pour faire des Pays-Bas ce qu'il ſouhaiteroit.

qui n'avoit plus les moyens de ſe relever, & dont l'Angleterre devoit prendre la place. Guillaume III., le plus grand politique du dernier ſiècle, auroit fait par habileté ; ce que Charles & Jacques II, ſon frère, firent par foibleſſe, par crainte, par eſprit de tyrannie, ou par ſuperſtition, s'il n'eût voulu que mettre les Anglois à la tête des affaires de l'Europe ; mais il avoit beſoin de faire la guerre, & il falloit ſaiſir le prétexte de ſoutenir la Maiſon d'Autriche contre les armes de France. Sa politique lui ſurvéquit ; & ſi les grandes choſes, que les Anglois firent dans la guerre de 1701, avoient été capables de ſuſpendre la chûte de la Maiſon d'Autriche, en donnant à Charles VI tous les domaines qu'elle avoit poſſédés, ils n'auroient fait des dépenſes énormes que pour reſter une Puiſſance du ſecond ordre, & obéir encore aux mouvemens de l'Europe, au lieu de les gouverner.

Comment eſt-il arrivé, qu'une nation auſſi éclairée que l'Angleterre, ait négligé pendant ſi long-temps de

ſe ſaiſir d'une Puiſſance qu'elle ambitionnoit, & que la fortune lui préſentoit ? Il eſt ſurprenant que Mylord Bollinbroke, Miniſtre, le moins fait pour regarder la routine des Bureaux, c'eſt-à-dire, les préjugés communs, comme la règle de la politique, ait vu les Anglois ſoulevés contre la paix d'Utrecht, & ne leur ait pas appris dans ſes écrits apologétiques que cette paix faiſoit leur grandeur. Il ſe contente de repréſenter les Anglois comme les défenſeurs les plus ardens du ſyſtême de l'équilibre, & de leur démontrer que, s'ils avoient exécuté le projet de donner à Charles VI toute la ſucceſſion Autrichienne, ils auroient bientôt été obligés de ſe ſoulever contre leur propre ouvrage, & de devenir les Alliés de la France.

Il y a une autre ſorte de Puiſſances dans cette ſeconde claſſe, qui, n'étant point auſſi près des Puiſſances dominantes que celles dont je viens de parler, ont encore beſoin d'augmenter leur fortune, pour ſe mettre à portée de parvenir à la tête des affaires. Elles

peuvent profiter des querelles qu'ont les Puissances supérieures, & s'accroître à leurs dépens. Il est fâcheux pour le bonheur de l'humanité, qu'on ne puisse opposer à l'ambition de ces Etats que des raisonnemens de morale & non de politique. En travaillant à s'aggrandir, ils ne courent aucun des dangers auxquels la même ambition expose des Princes plus puissans. Comme ils ne font dans les affaires qu'un rolle subalterne, la principale attention ne se fixe point sur eux; ils ne sont point l'objet de la jalousie; & la haine publique, qui les épargne, se tourne toute entière contre les Puissances qui les font agir & qui achettent leurs secours. Souvent, & l'expérience le prouve, ils ne se sont point rendus odieux, en ne se servant pas, pour élever leur fortune, de moyens autorisés par la justice & la bonne foi. Leur foiblesse leur sert en quelque sorte d'excuse; tantôt ils semblent ne céder qu'à la nécessité; tantôt un hasard favorable fournit quelque prétexte spécieux à leur politique. Etant soutenus par la Puissance en faveur de

qu'ils ont commis une infidélité, ils n'en craignent point de reproches ; & les plaintes que fait la Puiſſance qu'ils ont trahie ſont priſes quelquefois pour un éloge, (tant on eſt dépravé !) ou ne paſſent que pour l'effet de ſon reſſentiment.

Charles-Emanuel, Duc de Savoye, fut le premier qui ſe fit une maxime conſtante de n'avoir ni haine, ni affection particulière, & de s'attacher tantôt à la France & tantôt à l'Eſpagne, ſuivant qu'on avoit l'art de l'acheter par des conditions plus avantageuſes. Depuis que la Cour de Turin s'eſt fait céder par la France le Marquiſat de Saluces, (*a*), & enſuite Pignerol & les Vallées de Prajelas, d'Oulz, de Bardoneche, &c. & que, dominant par conſéquent ſur les Alpes, elle ouvre & ferme à ſon gré les portes d'Italie aux François ; ſon alliance eſt également

(*a*) Traité de Lyon en 1601 entre la France & la Savoie. Pignerol fut cédé par le Traité de Turin en 1696. Voyez le Traité conclu à Utrecht en 1713 entre la France & la Savoie.

précieuse à tous les Princes qui prennent part aux guerres qui se font au-delà des monts : elle la met à l'enchère, & le passé lui donne de plus grandes espérances encore pour l'avenir.

L'intérêt de ces Etats, pour se rendre récommandables pendant la paix, c'est d'entretenir la division entre les grandes Puissances, de flatter leurs passions, &, par de doubles négociations, conduites avec finesse & d'une manière équivoque, de paroître entrer dans leurs vues, & de donner des espérances à tous les partis, sans prendre cependant aucun engagement décidé. Par cette conduite un Prince ne se concilie pas, il est vrai, l'amitié des Puissances supérieures : mais cette amitié lui seroit inutile, & il les accoutume à ne se point passer de lui ; il les tient dans la disposition de le servir, & leur donne même à cet égard une sorte d'émulation dont il profitera suivant les circonstances. La guerre, qui est un fleau pour tous les autres Etats, est un bonheur pour lui. Il doit y prendre part, à moins que quelque raison

particulière ne s'y oppoſe, car en général la guerre ne ſe fait point à ſes dépens. Elle lui vaut même des ſubſides; & la paix qui la termine lui ſera toujours avantageuſe, pourvu que, toujours fidèle à ſes principes, il ait l'art peu difficile de ſe trouver à la fin de la guerre l'Allié de la Puiſſance qui l'aura faite avec le plus de bonheur.

Je rougirois des maximes Machiavéliſtes que je viens d'expoſer, s'il n'étoit pas poſſible d'en tirer des conſéquences utiles aux hommes. Je prie donc de remarquer que l'injuſtice, la fraude & le menſonge ne ſont ſouvent utiles à des Puiſſances du ſecond ordre, que parce que les Puiſſances ſupérieures, s'écartant des règles de modération & de déſintéreſſement que la nature a données aux hommes pour être heureux, prêtent le flanc de tout côté à leurs ennemis, & mettent leurs Alliés dans le cas de profiter de leurs fautes. Qu'elles ſe bornent à conſerver leur fortune, & elles obligeront les autres Etats à ſe contenter de la leur.

Il semble que la providence n'ait permis aux Puissances subalternes d'avoir une ambition utile, que pour mettre un frein à celle des Puissances supérieures dont les passions causent une désolation générale, les avertir de leur devoir, & les châtier si elles y manquent.

Les engagemens, contractés pendant la paix par les Princes du second ordre qui veulent étendre leurs domaines, sont rarement remplis avec fidélité; parce qu'ils sont contraires à leur maxime fondamentale, de n'avoir aucune alliance fixe, de ne se mettre aucune entrave, & de se laisser la liberté de profiter de toutes les circonstances qui leur sont favorables. Quelque peu solides que soient ces traités vagues de prévoyance qu'ils signent pour un avenir incertain, les Puissances dominantes ne doivent cependant pas les négliger. Ces alliances peuvent quelquefois servir de base à des engagemens plus avantageux; elles préparent des liaisons; elles accoutument jusqu'à un certain point les Etats à se regarder comme amis. En un mot, il

n'eſt dangereux de faire des traités inutiles ou douteux, que quand on a la malhabileté de n'en ſçavoir pas apprécier la valeur. Une Puiſſance dominante doit contracter de ces alliances dans la perſuaſion que cent, ſi l'on veut, ſont inutiles ; mais que la cent & unième lui ſera peut-être avantageuſe.

L'intérêt conſtant d'un Prince du ſecond ordre, c'eſt de ne ſonger à s'aggrandir qu'aux dépens des Puiſſances dominantes ; par-là il ne ſe fait aucun ennemi : car, quelques raiſons qu'elles ayent à ſe plaindre de lui, elles en ont encore plus de lui pardonner & de rechercher ſon amitié. La Cour de Turin eſt la preuve de ce que j'avance. Elle ne s'eſt enrichie que par les ceſſions que la Maiſon d'Autriche & la France ont été obligées de lui faire ; elle a été tour à tour l'Alliée & l'ennemie de ces deux Puiſſances ; toutes deux ſe ſont ſouven plaintes de ſa politique, & toutes deu rechercheront encore ſon alliance Une Puiſſance ſubalterne ſe conduiroit imprudemment, ſi elle ſoulevoit con-

tre elle des Etats qui lui ſont égaux ou inférieurs; elle auroit dès-lors beſoin d'achetter des ſecours étrangers, au lieu qu'elle ne doit ſonger qu'à vendre les ſiens. Ceſt une maxime générale, & qui peut-être ne ſouffre aucune exception, qu'une Puiſſance ne doit jamais être ennemie d'un Etat plus foible qu'elle.

CHAPITRE VIII.

Des Puiſſances du troiſième ordre. De leurs intérêts. Conduite des Puiſſances ſupérieures à leur égard.

LES Puiſſances du troiſième ordre ont trop de motifs de n'être pas ambitieuſes, pour ſonger à s'aggrandir. Tout Prince, qui n'eſt pas en état de faire reſpecter ſon territoire & ſa neutralité, doit craindre la guerre. Pendant la paix il négocie, & quand ſes demandes ſont fondées ſur un droit évident, on a quelque honte de ne lui pas accorder une partie de ce qui lui appartient. A-t-il de grands talens? Il

procure des richeſſes à ſes ſujets, il s'applique à les rendre heureux : c'eſt un père de famille au milieu de ſon peuple ; & il goûte la ſatisfaction toujours renaiſſante de voir que rien n'échape à ſa vigilance. Eſt-ce un homme ordinaire ? Il vit en grand Seigneur, & ſes richeſſes lui ſuffiſent encore pour ſatisfaire tous ſes goûts. Dès que la guere eſt allumée, il eſt obligé au contraire de recevoir la loi du vainqueur & de la néceſſité. Souvent, après avoir été traité comme ennemi par ſes alliés mêmes, on ne lui rend à la paix qu'un pays dévaſté. Il n'eſt même pas rare que les grandes Puiſſances s'accommodent à ſes dépens ; quelquefois elles tiennent garniſon dans ſes fortereſſes, ſous prétexte de le protéger, & on ne lui laiſſe dans ſes états qu'une ſouveraineté imaginaire.

Quelques légitimes que ſoient les droits d'une Puiſſance du troiſième ordre, qu'elle ſoit ſure qu'ils paroîtront équivoques, & que ſes tiédes protecteurs proportionneront leur zèle à l'intérêt qu'ils ont de ſervir un Prince qui

leur eſt inutile ou preſque inutile. Dans un moment de dépit une grande Puiſſance ſera capable, pour mortifier ſon ennemi, d'exiger qu'il faſſe ſatisfaction à quelque Prince peu puiſſant, ou qu'il lui reſtitue un domaine qui lui aura été enlevé injuſtement. Mais ce moment de dépit paſſe, & tout rentre dans l'ordre accoutumé. Louis XIV voulut, en 1664, que la Cour de Rome révoquât l'incamération des Etats de Caſtro & Ronſiglione, uſurpés ſur le Duc de Parme, & dédommageât le Duc de Modène de ſes prétentions ſur la place & les Vallées de Comachio. Cet article du Traité de Piſe n'a pas encore été exécuté; & les Princes, auxquels il étoit favorable, n'ont eu que le frivole avantage de voir ſtipuler des conditions qui empêchoient que leurs droits impuiſſans ne preſcriviſſent.

Autrefois les Ducs de Mantouë avoient une Place qui paſſoit pour la Ville la plus forte de l'Europe, & dont la poſition les mettoit en état de vendre chèrement leur alliance pendant les guerres d'Italie. Je ne ſçais cependant

ſi ces Princes n'auroient pas trouvé un avantage plus réel à avoir la politique d'un Souverain, que l'agiotage d'un Banquier. Il eſt certain du moins qu'ils ſe ſeroient comportés avec plus de dignité, & qu'ils auroient mieux rempli leurs devoirs à l'égard de leurs ſujets, s'ils avoient pris le parti de la neutralité, en déclarant aux deux armées, qu'ils ouvriroient leur Place à l'ennemi de la Puiſſance qui commenceroit à faire quelque hoſtilité ſur leurs domaines.

La neutralité eſt donc toujours le parti le plus ſage que puiſſe prendre une Puiſſance, quand elle ne peut pas raiſonnablement eſpérer d'augmenter ſa fortune. Mais cette neutralité doit être obſervée avec le ſcrupule le plus rigide; car le parti le plus fort ne demanderoit que le plus leger prétexte, pour uſer ſur ſon territoire du droit de guerre. Quelques petits Princes ont voulu mettre plus de rafinement dans leur conduite; quelquefois ils ont oſé s'élever juſqu'à la politique des Puiſſances du ſecond ordre; ils ont manqué à

leurs engagemens, ils ont trahi leurs alliés, & eſpéré d'augmenter leur fortune en s'attachant toujours au parti du vainqueur. Mais ils n'avoient pas fait réflexion qu'ils n'étoient pas aſſez puiſſans pour qu'on leur ſçût gré de leurs infidélités; on auroit autant aimé les châtier & vivre à diſcrétion dans leurs pays, qu'être aidé de leurs forces médiocres.

Si rien n'eſt plus inſenſé que la conduite d'un état qui ne ſçait pas proportionner ſes vues à ſa foibleſſe, rien auſſi n'eſt plus puéril que cet étalage faſtueux qu'une grande Puiſſance fait de ſon pouvoir, quand elle négocie avec un petit Prince. L'indépendance eſt égale dans tous les Souverains, & elle doit être partout également reſpectée. Un grand Prince qui ſe plaît à exiger des petits Etats des devoirs qui les aviliſſent, paroît trop ébloui de ſa fortune pour n'y être pas inférieur. N'apprend-il pas imprudemment à toute l'Europe qu'il eſtime plus les droits de la force que ceux de la juſtice? Il eſt de l'intérêt des grandes Puiſſances de protéger celles qui ne leur

donnent aucun ombrage. Il leur eſt ſi aiſé & en même temps ſi utile d'être généreuſes à leur égard, que je ne conçois point comment on néglige cet avantage. Un des plus grands torts des ſucceſſeurs de Charles-Quint fut d'inquiéter les petits Princes d'Allemagne & d'Italie. Ils enlevoient à l'un un Village, à l'autre un Château, comme ſi de pareilles conquêtes euſſent avancé de beaucoup les progrès de la Monarchie univerſelle; & ces rapines ne ſervirent qu'à les rendre odieux.

Quand une grande Puiſſance entame aujourd'hui une affaire ſans en prévoir les ſuites fâcheuſes, elle ne peut plus en quelque ſorte ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Elle craint avec raiſon, après avoir été imprudente, qu'on ne la ſoupçonnât de ne céder qu'à la crainte; & en autoriſant ſes ſoupçons elle ſe feroit mépriſer de ſes alliés & de ſes ennemis. Ses négociations, alors mêlées de crainte & d'un faux point d'honneur, décèlent ſon embarras, & par déſeſpoir elle finit ordinairement par conſommer ſa faute. Si cette Puiſſance s'é-

toit rendue recommandable par ſon amour de la juſtice en traitant avec les Princes les plus foibles, ſi elle n'avoit jamais voulu que la ſupériorité de ſes forces fût regardée comme une raiſon de ſes droits, elle auroit au contraire une reſſource toujours prête contre ſes diſtractions ou ſes imprudences. On ne ſeroit point ſcandaliſé de ſa modération; &, reculant par crainte, mais d'une manière décente devant ſa rivale, elle paroîtroit ne rendre hommage qu'à la juſtice & à la raiſon.

CHAPITRE IX.

Des alliances. Qu'il y en a de différente eſpèce. Danger de les confondre. Des Alliés & des ennemis naturels.

En appliquant les principes que j'ai établis dans les chapitres précédens, à la conduite que les Puiſſances de l'Europe ont tenue depuis deux ſiècles, il ſeroit aiſé, ſi je ne me trompe, de

rendre raiſon de différens ſuccès qu'elles ont eus, & de l'état de foibleſſe ou de force dans lequel elles ſe trouvent actuellement. A proportion que chacune d'elles aura plus ou moins obſervé ces règles, on verra qu'elle aura plus ou moins tiré d'avantages de ſa politique. C'eſt dans ces règles que conſiſte tout l'art de préparer les négociations, partie de la ſcience de négocier la plus difficile & la plus importante; & pour opérer avec une certaine préciſion & une entière ſûreté, il ne s'agit plus que de ſe faire quelques principes ſecondaires au ſujet de ſes Alliés, & des circonſtances dans leſquelles on négocie, ſoit avec eux, ſoit avec ſes ennemis.

Toutes les alliances ne ſont pas de même nature. Tel peuple eſt mon allié naturel, tel autre ne peut m'offrir qu'une alliance ſuſpecte, ou ne m'eſt attaché que par des intérêts ou un accident paſſager. Les alliances les plus utiles ſont quelquefois contrariées par des intérêts oppoſés, & toutes ne ſont pas d'un égal avantage. Rien n'eſt plus important pour un Etat que de ſe faire des idées

claires & distinctes de toutes ces différences : il s'expose autrement à agir au hasard ; il décrie son amitié ; il perd un Allié fidèle pour acquérir un faux ami ; & tous ses projets se contrarient nécessairement.

Des Etats voisins sont naturellement ennemis les uns des autres, à moins que leur foiblesse commune ne les force à se liguer pour former une République fédérative, & que leur constitution, semblable ou équivalente à celle des Suisses, ne prévienne les différends qu'occasionne le voisinage, & n'étouffe cette jalousie secrette qui porte tous les Etats à s'accroître au préjudice de leurs voisins. Par une raison contraire, deux Puissances sont donc naturellement alliées, quand, par la position de leurs domaines, elles ne peuvent se faire aucun mal. Mais cette alliance est froide & stérile, si elles ne sont pas à portée de se procurer réciproquement quelque avantage. La mesure des services, plus ou moins importans qu'on peut se rendre, est elle-même la mesure de l'alliance plus ou moins étroi-

te plus ou moins vive, qui doit être entre deux nations. La France & la Suéde ſont, à l'égard de la Porte, le modèle de l'alliance qui peut unir le plus intimement des Etats. Ces Puiſſances ne peuvent ſe porter aucun préjudice, & retireront cependant de leur union les avantages les plus importans. Elles ont des ennemis communs, & par conſéquent les hoſtilités d'un de ces alliés deviennent une diverſion pour l'autre. La Suéde eſt voiſine, dans le Nord, de la Ruſſie, dont les frontières au Midi touchent à celles de la Porte; & la Cour de Vienne, qui partage la Hongrie avec les Turcs, a des poſſeſſions ſur le Rhin & dans les Pays-Bas. Plus ces alliés ſeront étroitement attachés à l'intérêt de leur alliance, plus leur crédit augmentera.

Entre des alliés de cette nature, il eſt aiſé de juger ſur quels principes doivent porter les négociations. Il ne s'agit ni de fineſſe, ni de ſurpriſe; le politique le plus habile, c'eſt celui qui fera le plus de bien à ſon allié. Ne pas prodiguer ſes bons offices dans la crainte

de faire un ingrat, ce seroit une erreur grossière. Si je ne puis pas compter sur la reconnoissance de mon allié à la première occasion que j'aurai besoin de ses secours, je ne dois pas du moins lui fournir un prétexte de me les refuser. Plus je le mettrai dans son tort, s'il me manque, moins il me manquera, & j'imposerai par cette conduite à mes ennemis. Quand mon allié aura péché contre ses intérêts en ne me secourant pas, est-il raisonnable que j'oublie les miens pour me vanger; & tandis que je dois travailler à resserrer le lien qui m'attache à lui, faut-il achever de le rompre par humeur?

Il suffiroit de jetter les yeux sur une Carte de Géographie, & d'y voir les possessions des différentes Puissances pour juger quels sont leurs alliés ou leurs ennemis naturels. Mais il est important de remarquer que des accidens particuliers changent & modifient cette alliance ou cette cause de haine & de rivalité en cent manières différentes. De petits Princes, dont le territoire touche aux frontières d'une Puissance considéra-

ble, peuvent ne la pas regarder comme leur ennemie, ſi elle eſt occupée elle-même par un ennemi puiſſant qui attire ſur lui toute ſon attention ; ou ſi elle eſt aſſez ſage pour connoître combien il lui importe de ne point s'accroître aux dépens des Etats qui ne lui portent aucun ombrage, & qui ſeroient forcés de lui obéir ſans avoir été vaincus, ſi elle avoit ruiné les grandes Puiſſances qui s'oppoſent à ſa fortune. Je ne m'étendrai point ici ſur les devoirs réciproques qu'une ſaine politique exige entre de pareils voiſins ; je ne ferois que répéter ce que j'ai dit dans les chapitres précédens, ou en tirer des conſéquences qui ne peuvent échaper à la pénétration de mes lecteurs.

Quelquefois deux grandes Puiſſances qui ſe gènent, & devroient naturellement ſe donner des marques de haine ou de jalouſie, ſont unies par quelque raiſon particulière ; telles ſont la France & l'Eſpagne depuis le commencement de ce ſiècle. Les Rois de ces deux Royaumes étant unis par le ſang, ont formé une alliance entre

leurs nations; & Philippe V, personnellement brouillé avec tous les alliés naturels de ses Etats, ne pouvoit compter que sur la France pour faire valoir les droits de ses fils du second lit sur la succession de Parme & de Toscane. On a vu la République des Provinces-Unies, peu de temps après la paix des Pyrénées, contracter l'alliance la plus étroite avec la Cour de Madrid qui possédoit les Pays-Bas; c'est que les Hollandois craignoient moins l'ancienne haine de l'Espagne dans l'état de foiblesse où cette Monarchie étoit tombée, que l'ambition de la France, dont toutes les vues d'aggrandissement se tournoient du côté de la Flandre. Ils crurent qu'il étoit de leur intérêt de soutenir un voisin qui leur paroissoit beaucoup moins redoutable que son ennemi; & parce que les Provinces-Unies avoient contracté l'habitude de craindre le voisinage de la France, elles ont voulu au commencement de ce siècle opposer une barrière à ses efforts, & regardent encore aujourd'hui

la Cour de Vienne comme leur rempart.

Souvent les domaines de deux Puiſſances ſont ſéparés, & cependant elles ne peuvent pas être alliées. Un exemple va faire comprendre ce que je veux dire. On aſſure que dans le voyage que le Czar Pierre le Grand fit en France pendant la minorité du Roi, il y eut quelque négociation entamée pour former une alliance défenſive entre les François & les Ruſſes. Quand cette alliance auroit été conclue de la manière la plus ſolemnelle, elle auroit été bientôt oubliée; l'amitié exige des ſervices réciproques, & celle de la France & de la Ruſſie étoit contraire à leurs intérêts. Pour ſe ménager les ſecours imaginaires de la France, le Czar devoit-il ſe rendre ſuſpect à la maiſon d'Autriche, dont l'alliance lui eſt ſi utile contre les Turcs? La France, de ſon côté, ne ſe feroit-elle pas fait ſoupçonner d'ignorance & de legéreté, ſi elle eût abandonné la Suéde & la Porte, Puiſſances voiſines de ſes ennemis,

nemis, pour avoir un allié à qui il ſeroit impoſſible de faire une diverſion en ſa faveur : on voit par-là combien il ſeroit quelquefois dangereux de contracter légérement des alliances; en croyant multiplier ſes forces & ſes reſſources, on les diminueroit en effet. Une alliance en exclue quelquefois une autre. Examinez avec ſoin, ſi l'allié que vous recherchez, ne relâcheroit point les nœuds de quelque engagement ancien & plus utile. Si les Etats auxquels vous êtes uni par des traités, ſont ennemis les uns des autres, ſoyez ſur que vous ne pouvez compter ſur aucun.

S'il eſt ſage de faire autant de bien qu'on peut à ſon allié naturel, il n'en faut pas cependant conclurre que, pour affoiblir ſon ennemi, il faille s'appliquer à nuire aux Puiſſances qui lui ſont attachées, & doivent, dans le beſoin, venir à ſon ſecours. Par cette conduite imprudente, on ne feroit que reſſerrer le lien qui les unit. Il faut en général ſe comporter à l'égard des alliés naturels de ſon ennemi, par les mêmes principes que j'ai établis pour la Puiſſance

dominante envers la rivale. On doit continuellement se défier d'eux. Il faut les obliger, les prévenir dans les affaires peu importantes, mais ne pas travailler à les rendre puissans, car on courroit risque de se repentir de ses bienfaits. Si un Prince sent la nécessité d'être uni à mon ennemi, s'il agit conformément à ses intérêts, pourquoi ne lui témoignerai-je pas que j'estime son amitié, quoique je prévoie que je combattrai un jour contre ses forces ? Dans le moment même de la rupture, je pourrai encore négocier avec lui, si je me suis comporté par des principes de justice & de générosité. S'il agit contre moi, ce sera parce qu'il y est obligé par quelque traité, & il n'y mettra point cet emportement qu'inspire la haine. Peut-être le séduirai-je assez par mes bons procédés, pour le porter à ne remplir les devoirs de son alliance qu'avec indifférence & lenteur. Peut-être trouvera-t-il quelques raisons pour s'en dispenser entierement, & j'aurai même un médiateur dans l'allié de mon ennemi.

Il arrive quelquefois que des alliés naturels se trouvent unis par une partie de leurs intérêts, & divisés par l'autre; telle est, pour en donner un exemple, la position respective de la Cour de Vienne & de l'Angleterre. Leurs domaines sont situés de façon qu'elles ne peuvent se porter aucun dommage. Les Anglois doivent désirer que la Maison d'Autriche soit dans une situation florissante, puisque c'est l'épouventail dont ils se servent pour intimider la France, & l'empêcher de porter ses principales forces sur la mer. La Cour de Vienne de son côté favorise les Anglois; n'étant point une puissance commerçante, elle n'est point jalouse de leur commerce, & le regarde au contraire comme la source des richesses qu'ils ont souvent prodiguées pour son service.

Mais l'Angleterre est une Puissance commerçante qui ne doit faire la guerre que pour l'avantage prochain, ou du moins éloigné de son commerce. La Maison d'Autriche au contraire,

en ne devenant qu'une Puiſſance du ſecond ordre depuis l'extinction de la branche de Charles-Quint, a cependant conſervé ſes anciennes prétentions, & n'a pas encore déſeſpéré de faire de grandes conquêtes. Voilà le point où les intérêts des deux alliés commencent à ſe contrarier. Preſque tous les Anglois ont enfin adopté les principes de Milord Bollinbroke ſur la paix d'Utrecht; ils ſentent qu'il ne faut pas rendre la Cour de Vienne aſſez puiſſante, pour qu'elle puiſſe ſe paſſer d'eux; qu'il faut entretenir ſon ambition, mais la modérer. Ils ne ſeroient en effet que des banquiers aux ordres des Autrichiens, s'ils avoient pour eux une complaiſance aveugle; & ce n'eſt pas la peine de faire avec de grands dangers un commerce dans toutes les parties du monde, pour en ſacrifier tous les produits à l'ambition de ſon allié.

L'Angleterre, dans cette poſition délicate, a ſouvent eu une conduite qui mérite les plus grands éloges. Conciliant adroitement ſes intérêts à

teux de ſon allié, ſi elle s'oppoſe à ſon établiſſement de commerce à Oſtende, elle ſe rend garand de la Pragmatique-Sanction de l'Empereur Charles VI, & emploie tout ſon crédit à favoriſer ce nouvel ordre de ſucceſſion. Les Anglois ne négligent rien pour conſerver la Couronne Impériale à la Maiſon d'Autriche; mais ils refuſent de prendre part à ſes guerres de Hongrie, dans la crainte de nuire à leur commerce dans les Echelles du Levant. Ils ſe font un mérite à la Porte de cette retenue, & par-là ſe mettent en état d'y ſervir la Cour de Vienne, lorſqu'ayant perdu en Hongrie cette ſurabondance de force qui la rendroit trop inquiette dans l'Occident, il eſt de leur intérêt de lui ménager la paix.

Ce fut une choſe ou fort habile, ou fort heureuſe de la part de l'Angleterre, de ne point s'armer pendant la guerre qui s'alluma en 1733, entre la France & la Cour de Vienne. Le miniſtère de Londres s'en repoſa ſur le caractère pacifique du Cardinal de

Fleury, que les embarras de la guerre tenoient trop mal à ſon aiſe pour qu'il fût tenté d'abuſer des premiers ſuccès des armées Françoiſes. Sans doute que ſi la France n'avoit pas ſigné en 1735 des articles préliminaires de paix, en établiſſant une ſuſpenſion d'armes, les Anglois ſeroient venus au ſecours de l'Empereur Charles VI: mais ils ne durent pas être fâchés que la Cour de Vienne eût fait une épreuve malheureuſe de ſes forces, &, en ſe convainquant par ſa propre expérience de la néceſſité de conformer ſes vues à celles de l'Angleterre, fût déſormais moins entreprenante, & plus diſpoſée à ſe prêter aux intérêts de ſes alliés.

Quand des politiques mal-adroits manient de pareilles alliances, ils ne manquent point de tout confondre & de tout brouiller. Dans les occaſions où les intérêts ſont communs, & que des alliés par conſéquent ne peuvent trop ſe prévenir par de bons offices, ni agir avec trop de candeur & de zèle, ils cherchent à multiplier les

difficultés; & n'ayant devant les yeux que les objets qui doivent les diviſer, ils tâtonnent dans toutes leurs démarches, craignent toujours d'en trop faire, & par cette défiance retardent leurs opérations. Ils cherchent à ſe ſurprendre, & ne mettent pas même dans leurs négociations cette franchiſe & cette bonne volonté que des alliés naturels doivent encore avoir en traitant les affaires mêmes qui les forcent à ne pas agir de concert. Jamais la balance à la main, de pareils politiques ne ſçavent peſer avec exactitude leurs intérêts différens ou oppoſés, préſens ou futurs. Jamais ils ne les combinent avec les différentes circonſtances où ils ſe trouvent ſucceſſivement pour juger du plus ou du moins d'importance de chaque affaire en particulier. On s'abandonne au courant de la routine ; de-là des eſpérances trompées, des mécomptes dans les calculs, & tous ces reproches réciproques & indécens, qui ne remédiant point aux maux paſſés, empêchent que des alliés déſunis ne ſe rapprochent.

L'allié le plus puiſſant ne doit jamais abuſer de ſa ſupériorité pour ramener avec hauteur ſon allié à ſon ſentiment. Il le révolteroit, & il lui importe, au contraire, de l'accoutumer peu à peu par ſes complaiſances à penſer comme lui. On eſt ordinairement trop occupé des ſecours qu'on peut attendre de ſon allié, & pas aſſez de ceux qu'on doit lui donner. Cette erreur en produit mille autres, qui rendent les négociations très-épineuſes entre deux alliés. Il y a des Puiſſances préſomptueuſes qui croient qu'on eſt trop heureux de leur être uni. La Cour de Vienne doit faire attention qu'elle ne met dans l'alliance que des bras inutiles, ſi l'argent des Anglois ne leur donne pas le mouvement, & qu'avec cet argent ils trouveront par-tout des amis. Mais, de ſon côté, l'Angleterre doit penſer que les alliances nouvelles, toutes choſes d'ailleurs égales, ſont auſſi douteuſes que les anciennes ſont aſſurées. Quelques bonnes intentions qu'ayent de nouveaux alliés, la lenteur de leurs

négociations nuit toujours à l'exécution de leurs deſſeins. Ils ſont quelque temps à s'entendre avant que l'habitude leur apprennent à agir de concert, à voir les objets de la même manière, & ait établi cette confiance qui fait paſſer par-deſſus les petites difficultés.

Que des alliés étudient les intérêts de leur alliance, pour ne ſe pas demander des ſecours inutiles & même pernicieux, qu'ils ſçachent quand il leur convient de s'aider de toutes leurs forces, ou de les ménager, & de reſter même dans l'inaction. Jamais les Anglois ne peuvent que ſervir avantageuſement la Maiſon d'Autriche en venant à ſon ſecours; il y a, au contraire, des circonſtances où la Cour de Vienne deſſerviroit l'Angleterre en prenant les armes en ſa faveur. Les Anglois, par exemple, ayant une guerre maritime contre la France, qui eſt moins forte qu'eux ſur mer, il ſeroit de leur intérêt de vuider leurs différends par eux-mêmes. S'ils engageoient leurs alliés à faire la guerre

ſur terre à la France, ils attaqueroient, comme on dit, le taureau par les cornes. L'Angleterre obligée de donner des ſecours à ſes alliés, multiplieroit prodigieuſement ſes dépenſes pour ne faire elle-même qu'une diverſion à ſes affaires de mer; & vraiſemblablement elle ſeroit forcée en faiſant la paix, de reſtituer ce qu'elle auroit pris, pour faire rendre à ſes alliés ce qu'ils auroient perdu. Le miniſtère de Londres a très-bien connu ſa ſituation & ſes intérêts au commencement de la guerre de 1756, mais n'ayant pas ſçu profiter de ſes avantages, il donna à la France le temps de ſe faire une marine, & de porter des ſecours en Amérique, où les Anglois, par leur dureté avoient ſoulevé contre eux les Naturels du pays. L'Angleterre ne ſongea à fournir Minorque que quand le Fort Saint Philippe étoit aſſiégé. L'eſcadre qu'elle envoya enfin dans la Méditerranée ne devoit être qu'un ſecours impuiſſant. C'eſt par cette longue ſuite de fautes qu'elle s'eſt vue forcée à renoncer à la ſageſſe de ſes

premiers projets. On a dit qu'elle avoit conquis l'Amérique en Allemagne, erreur ; cette guerre n'a été imaginée que pour détourner la Cour de Londres de la terreur que lui inſpiroient les François, en faiſant ſur leurs côtes les préparatifs d'une deſcente.

CHAPITRE X.

Des alliances fondées ſur des intérêts ou des accidens paſſagers.

QUAND on a des alliances qui ne ſont fondées que ſur des intérêts ou des accidens paſſagers, la plus grande faute qu'on puiſſe commettre, c'eſt de les regarder comme ſtables, permanentes & naturelles. Cette faute eſt plus commune qu'on ne penſe ; on ne voit que des Puiſſances qui ſe trouvant rapprochées l'une de l'autre par quelque événement particulier, profitent d'un inſtant d'amitié pour contracter des engagemens éternels. Pourquoi conclurre des traités qui ne doivent

jamais être exécutés, & ſe mettre dans le cas de nuire à ſes intérêts, ou de mériter les reproches de mauvaiſe foi & d'infidélité ?

On n'a, & on ne peut avoir, que des alliances paſſagères avec tout Etat dont on n'eſt pas l'allié naturel ; & on s'expoſe encore à ne faire que de fauſſes opérations, lorſqu'on n'eſt pas extrêmement attentif à examiner ſi l'intérêt qui a formé ces alliances paſſagères, ne s'affoiblit point. Les Princes de l'Empire craignirent après la paix de Munſter, que la Maiſon d'Autriche humiliée ne voulût recouvrer l'autorité qu'elle avoit perdue en Allemagne, & regardant en conſéquence l'Empereur comme l'ennemi capital de leur liberté, ils furent étroitement unis à la France. Tant que ces ſentimens ſubſiſteroient, la ligue du Rhin devoit être inébranlable. Mais les Miniſtres qui ſuccédèrent au Cardinal Mazarin, ruinèrent cet intérêt par les coups redoublés qu'ils portèrent à l'Empereur & à ſa Maiſon. A meſure que les Princes de l'Empire ſentoient

que Léopold, occupé de ſes diſgraces préſentes, devoit moins ſonger à ſubjuguer, & s'accoutumoient à redouter la protection de la France, les nœuds de l'alliance du Rhin devoient ſe relâcher. Le beſoin n'étoit plus le même; le Miniſtère de France ne s'en apperçut pas, il aliéna ſes anciens alliés, en croyant mériter encore leur reconnoiſſance, & il fut ſurpris que l'Empire ſe laiſsât engager par l'Empereur à prendre la défenſe des Provinces Unies dans les guerres de 1672.

Moins votre allié a beſoin de votre alliance, moins il vous ſera attaché. Si ſes forces augmentent, ſoyez sûr que ſon affection pour vous diminuera; car il eſt naturel qu'un Etat qui ſe ſent des forces, ait une certaine confiance qui le rend plus exigeant & plus hardi. Si ce changement de fortune eſt produit par quelque événement auquel la prudence n'ait aucune part, il ſera accompagné d'orgueil & de témérité; s'il eſt l'ouvrage d'une application induſtrieuſe à manier les affaires, l'état qui connoîtra le prix de

ſes avantages, ne voudra pas riſquer imprudemment de les perdre. Ses démarches ſeront lentes & réfléchies; & il ne vous ſera attaché qu'autant que vous aurez travaillé à lui faire eſtimer votre alliance par une conduite pareille à la ſienne.

On a vu quelquefois des Miniſtres qui en jugeant qu'une alliance n'étoit fondée que ſur des intérêts paſſagers, ont commencé à ſe défier d'avance des intentions de leur allié, ont été jaloux de ſes forces, & pour rendre plus forts les liens de ſon union, en le rendant plus dépendant, ſe ſont oppoſés ſecrettement à ſes ſuccès ou l'ont ſervi avec froideur. Mais cette politique odieuſe n'a ſouvent ſervi qu'à hâter la défection qu'on craignoit, & toujours qu'à ſe priver d'une partie des avantages qu'on attendoit de ſon alliance. Tant qu'on eſt allié & que l'intérêt de l'être ſubſiſte, il faut ſe conduire par les principes de généroſité & de fidélité qui doivent gouverner des alliés ſincères. Avec des fineſſes, des ruſes, des demi-

ſervices on ne trompe, ni on n'oblige perſonne, & ſi j'aliéne un de mes alliés, je me décrie auprès de tous les autres. En voyant qu'une alliance eſt paſſagère, ſi je n'oublie rien pour la rendre durable, ma réputation préviendra certainement tous les eſprits en ma faveur. Quand mon allié m'abandonnera, parce qu'il n'eſt plus de ſon intérêt de m'être attaché, il craindra encore de m'offenſer ; & les changemens qui ſurviennent continuellement en Europe me fourniront l'occaſion de former quelque nouvelle alliance qui me dédommagera de celle que je perds, & qui, dès ſa naiſſance, ſera ſolide, parce que ma réputation aura donné de la confiance.

Il y a des alliances que la proſpérité des alliés doit détruire, &, c'eſt ainſi que deux Puiſſances éloignées l'une de l'autre, & liguées enſemble contre un ennemi commun qui les ſépare, ſont moins unies à meſure que leurs ſuccès rapprochent leurs frontières, & développent entre elles des intérêts oppoſés. Quand les ſept Pro-

vinces-Unies prirent les armes pour se soustraire au joug de la domination Espagnole, elles devinrent les alliées des ennemis de Philippe II; la France devoit les seconder de tout son pouvoir, elle trouvoit un grand avantage à entretenir une révolte qui devoit occuper une partie considérable des forces de la Cour de Madrid; & la République naissante qui ne songeoit qu'à faire reconnoître son indépendance, n'avoit d'abord point d'autre objet que la France; il falloit humilier l'Espagne, voilà l'unique intérêt des alliés. Mais dès que leurs succès commencèrent à répondre à leurs espérances, leurs vues durent commencer à n'être plus les mêmes. La France entraînée par les préjugés qui tenoient lieu de politique à l'Europe, devoit naturellement se proposer de profiter de sa supériorité pour faire des conquêtes, & chasser même entièrement les Espagnols des Pays-Bas. Il n'importoit, au contraire, aux Provinces-Unies, que d'être libres; & dès que la Cour d'Espagne étoit assez humiliée

pour être contrainte à reconnoître leur indépendance, il leur étoit plus avantageux de voir la Flandre entre ſes mains, que ſous la domination de la France.

Il s'en faut bien que le Cardinal de Richelieu, trompé par ſon avidité ou par la haine que les Hollandois avoient contre les Eſpagnols, ſe ſoit comporté dans cette conjoncture délicate, d'une manière digne de la réputation qu'il a acquiſe. Pour reſſerrer ſon alliance avec les Provinces-Unies, il devoit n'avoir que le même objet qu'elles ſe propoſoient ; & c'étoit le véritable intérêt de la France : car, que pouvoit-il lui arriver de plus heureux que de voir ſur ſa frontière des Pays-Bas un voiſin incapable de rien entreprendre, & qu'il eût été facile de contenir dans le devoir, parce qu'il ſe ſeroit trouvé reſſerré entre deux Puiſſances également intéreſſées à obſerver ſes démarches, & dont l'alliance n'auroit ſouffert aucune altération ?

Mais ſi le Cardinal de Richelieu vouloit ſacrifier l'état à la paſſion de faire

des conquêtes, dans ce cas-là même, ne fit-il pas encore une faute considérable, en signant à Paris le 8 février 1635, ce célèbre traité de partage, par lequel il convenoit avec les Provinces-Unies, de chasser les Espagnols des Pays-Bas, & de partager leurs dépouilles? Cet accord auroit pu produire un grand effet à la naissance de la révolution; il auroit échauffé l'ambition & la haine des Hollandois qui croyoient ne pouvoir jamais assez se venger de la tyrannie de Philippe II; ils étoient alors aveuglés par leurs passions, & l'intérêt, comme je l'ai dit, étoit le même à Amsterdam & à Paris. Mais en 1635 les affaires avoient changé de face; les esprits en Hollande plus calmes & plus instruits par une trève de douze ans dont ils avoient senti les avantages, n'étoient plus capables des mêmes emportemens. Si Richelieu vouloit engager les Provinces-Unies dans une entreprise désormais contraire à leurs intérêts, pourquoi leur montr oit-il toute son ambition, au lieu de la cacher? c'étoit les

avertir de se défier de lui. A peine les Hollandois eurent-ils signé la convention de partage, qu'ouvrant les yeux sur les intentions de la France, ils commencèrent à connoître leurs intérêts. Ils furent effrayés, craignirent d'avoir à leur porte un ennemi bien plus redoutable que les Espagnols, & se repentant de leur traité, suspendirent leurs efforts, & ne firent la guerre que mollement.

Quand deux alliés sont parvenus au terme fatal qui leur donne des intérêts opposés, les finesses & les mensonges qu'ils employent pour se tromper mutuellement, leur sont également pernicieux : une honnête franchise est le seul procédé qui puisse leur être avantageux. » C'est pour être libres, devoient dire les Provinces-Unies à la » France, que nous avons secoué le » joug des Espagnols ; & vous nous » avez secourues dans cette entrepri- » se, parce que vous l'avez regardée » comme une diversion favorable con- » tre une Puissance inquiéte, qui de- » puis plus d'un siècle n'a cherché qu'à

» troubler le repos de vos Provinces
» & à les envahir. Comme votre bien-
» fait n'a été qu'un bienfait politique,
» ayez la juſtice de n'exiger de nous
» qu'une reconnoiſſance politique. Si
» c'etoit vous offenſer, que de veiller
» à notre sûreté, & de préférer le voi-
» ſinage des Eſpagnols à demi vaincus,
» à celui d'une Nation que la grandeur
» de ſon courage, & ſes ſecours mê-
» mes, nous ont appris à redouter, vous
» deviendriez pour nous ce qu'a été
» autrefois l'Eſpagne; nous devrions
» vous haïr. C'eſt pour conſerver vo-
» tre alliance, c'eſt pour être en état
» de donner un libre cours à notre re-
» connoiſſance, que nous ne voulons
» pas être vos voiſins, & nous expo-
» ſer à devenir vos ennemis. Que vous
» importe que le Roi d'Eſpagne oc-
» cupe encore dans les Pays-Bas quel-
» ques Provinces à demi ruinées,
» puiſqu'étant unis nous le forcerons
» déſormais à ſe contenter de ce qu'il
» poſſéde? Si ſa foibleſſe eſt pour vous
» une raiſon de vous emparer de ſes
» domaines, vous êtes donc une Puiſ-

» ſance ambitieuſe; & bientôt, quand » nos frontières ſe toucheront, la foi- » bleſſe de notre République ſuffira » donc pour vous déterminer à nous » envahir. Nous croyons encore que » c'eſt plutôt par l'impulſion de votre » ancienne haine contre la Maiſon » d'Autriche, que par les motifs d'une » ambition réfléchie que vous vou- » lez vous emparer du Pays-Bas. Mais » ſi vous continuez à vouloir que nous » préférions vos intérêts aux nôtres, » ne rompez-vous pas par-là même » notre alliance? & ne ſeroit-ce pas » courir ſtupidement à notre perte, » que de ne nous pas précautionner » contre votre ambition? » De quoi la France eût-elle eu à ſe plaindre? Trouver mauvais que les circonſtances euſſent changé, ç'eût été trouver mauvais d'avoir eu les ſuccès qui l'avoient miſe en état de faire la loi à la Maiſon d'Autriche; & pouvoit-elle exiger que les Provinces-Unies ſacrifiaſſent leur liberté à une vaine reconnoiſſance?

Les Etats-Généraux au lieu d'agir

avec cette candeur si convenable à une République qui avoit fait des choses dignes de la liberté pour laquelle elle combattoit, n'eurent qu'une conduite équivoque, qui, tour-à-tour, ôta & rendit à la France l'espérance de conserver leur amitié. Cette Couronne, au lieu de céder aux diverses impressions qu'on lui donnoit, auroit dû s'appercevoir des changemens survenus dans ses intérêts & dans ceux de ses alliés; mais le traité du Cardinal de Richelieu étoit une chimère trop agréable pour y renoncer, & sa première erreur la fit tomber dans mille fautes. Les Provinces-Unies signèrent leur paix particulière à Munster, & la France n'ouvrit point encore les yeux. Après avoir fait les reproches les plus amers aux Etats-Généraux, elle persista à croire que leur première haine contre l'Espagne subsistoit encore toute entière; que leurs Ambassadeurs au congrés de Munster s'étoient laissé corrompre par l'argent de la Cour de Madrid, & que la République, honteuse de son ingratitude, seroit capa-

ble de tout faire pour réparer la prétendue faute de sa défection. Le Comte d'Estrades négocioit encore à la Haie conformément à ce plan extraordinaire ; & tandis qu'on se flattoit de tromper M. de Wit sur les intérêts de sa patrie, les Provinces-Unies conclurent enfin avec l'Angleterre & la Suède la Triple Alliance, pour s'opposer aux progrès de Louis XIV dans les Pays-Bas. Les Ministres de France obligés de faire la paix à Aix-la-Chapelle & honteux de leur longue erreur, voulurent se venger sur la République de s'être trompés. Les deux Etats se haïrent, parce qu'ils n'avoient pas sçu renoncer à une alliance qu'il leur avoit été impossible d'entretenir, & cette haine a été la principale source de tous les maux, que l'un & l'autre ont depuis éprouvés.

Il est rare que les intérêts respectifs des Etats souffrent quelque changement pendant la paix. Dans la chaleur d'une grande guerre les besoins sont plus urgens, les passions plus timides ou plus fières ; & le gain d'une

bataille, ou la prise d'une ville rapprochent souvent des ennemis & séparent des alliés. Que la politique porte toujours un œil attentif sur tout ce qui l'environne; mais c'est après la conclusion de la paix, qu'un Ministre des affaires étrangères doit principalement examiner quels changemens les alliances peuvent avoir soufferts. Plus les Princes auront fait de grands sacrifices, plus un Ministre habile trouvera d'ouverture à former de nouvelles liaisons. Un Etat qui abandonne quelque portion de son territoire, obéit à la nécessité, & ne perd pas l'espérance de recouvrer ce qu'il a perdu. Le vainqueur craint qu'on ne trame le projet de lui enlever sa conquête. Des alliés qui ont mal fait la guerre, se reprochent réciproquement leurs malheurs, & sont prêts à se haïr. Ceux qui ont été heureux, se divisent quelquefois en partageant le butin, ou leur chef qui les protége, exige de leur reconnoissance des complaisances qui les humilieroient, & qui les révoltent. De-là

il

il doit néceſſairement réſulter de nouveaux intérêts, ou des paſſions qui font enviſager les anciens ſous une face nouvelle.

Tandis que les politiques ſaiſiſſent ordinairement, avec aſſez d'habileté ces petits intérêts propres à former des alliances paſſagères, il ſeroit bien ſurprenant de voir que les grandes révolutions qui changent tout le ſyſtême général de l'Europe, échapentà leur pénétration; ſi on ne ſçavoit que la conſtitution de nos gouvernemens eſt telle, que le haſard & l'intrigue placent preſque toujours, à la tête des affaires, les hommes qui doivent les gouverner. Un ignorant ne peut point avoir d'autre politique que la routine de ſes bureaux, & un intriguant doit penſer qu'une nation fait ſa fortune par les mêmes moyens qu'il a fait la ſienne; & dès-lors c'eſt aux paſſions, aux préjugés & aux intérêts particuliers à gouverner le monde.

La paix de Weſtphalie étoit faite, celle des Pyrénées avoit humilié l'orgueil de l'Eſpagne, & il n'y avoit en-

core que les Hollandois qui soupçonnassent que la Maison d'Autriche, qui avoit été jusqu'alors la Puissance dominante de l'Europe n'étoit plus que la rivale de la France. L'Angleterre, qui, depuis la pacification d'Utrecht, forme une Puissance beaucoup plus considérable que la Cour de Vienne, n'avoit pas encore découvert en 1734, qu'elle étoit devenue la rivale de la France. Deux hommes (*a*) célèbres dans toute l'Europe, & qui ont le mieux connu l'intérieur de leur pays & son gouvernement, parloient alors au Parlement, comme on y avoit parlé sous le règne de Guillaume III: il n'étoit question que de veiller à la liberté générale, en conservant encore l'équilibre entre la France & la Maison d'Autriche. Ce sont cependant ces grands intérêts qui doivent donner le mouvement à tout le reste. Les ignore-t-on ? Il est impossible que les peuples

(*a*) M. Robert Walpole, & M. Pultenay, depuis Milord Bath.

ne faſſent pas cent fauſſes démarches ; & ils ſe déchireront par des guerres auſſi inutiles aux vainqueurs, que funeſtes aux vaincus.

A la mort de l'Empereur Charles VI, la plûpat des François, n'ayant pas apperçu les changemens qui s'étoient faits dans les intérêts des principales Puiſſances, ne manquèrent pas de raiſonner ſur d'anciens principes qui n'exiſtoient plus, & de bâtir un ſyſtême de fortune qui n'étoit point analogue à la ſituation préſente. Ils furent perſuadés que la France touchoit au moment déſiré, où après avoir pris avec peine l'aſcendant ſur la Maiſon d'Autriche, elle alloit enfin dominer l'Europe, en achevant de ruiner une Puiſſance qui en défendoit ſeule la liberté. Cette Cour de Vienne, diſoit-on, va être réduite à poſſéder quelques Provinces qui ne lui permettront de jouer qu'un rôle ſubalterne dans l'Empire même. La France, après avoir détruit cette rivale, empêchera ſans peine qu'il ne s'en forme une nouvelle. Les Princes de Baviere, malgré

l'acquisition de la Bohême, n'étant ni assez riches, ni assez forts pour corrompre ou intimider les Diétes d'Allemagne, & rendre, en quelque sorte, la Couronne héréditaire sur leur tête, auront continuellement besoin de l'amitié, des secours & de la protection des François; cette Maison sera forcée, par son propre intérêt, à se conduire relativement aux vues de la Cour de Versailles.

La France, qui croyoit voir alors toutes ses frontières en sûreté, devoit porter sur mer la plus grande partie de ses forces; & on ne doutoit pas que ses nombreuses Escadres n'eussent sur l'Angleterre, dénuée d'alliés, les mêmes avantages que ses armées de terre auroient eus sur la Cour de Vienne. Une perspective, peu éloignée, présentoit déjà cette Carthage humiliée; & les François, après s'être enrichis par la ruine de son commerce, recommençoient à former de grandes armées de terre pour achever de soumettre les Puissances du continent. Le Roi de France, déjà accou-

tumé à gouverner l'Empire par l'Empereur, ſon Lieutenant, devoit enfin ſe mettre ſur la tête la Couronne de Charlemagne, faire ſubir le joug aux Princes de l'Empire ; & des bords du Danube ou du Rhin envoyer ſes ordres à toute l'Europe.

Quand je n'aurois avancé que des erreurs, en parlant des intérêts de la Puiſſance dominante, & de la politique qui peut ſeule établir ſa fortune ; ce beau projet n'auroit été qu'un beau ſonge. La Cour de Vienne auroit été ruinée que la France n'en auroit pas été plus près de la Monarchie univerſelle. Les intérêts de pluſieurs Princes en particulier auroient changé ; mais le ſyſtême général de l'Europe n'auroit ſouffert aucun changement ; puiſque les François n'auroient accablé qu'une Puiſſance du ſecond ordre ; & non pas leur rivale. L'Angleterre leur auroit toujours oppoſé la même maſſe de forces. A une tête coupée de l'hydre, il en auroit ſuccédé une autre. Les Princes qui auroient dépouillé l'Héritière de Charles VI,

ſe ſeroient hâtées de rechercher l'alliance de l'Angleterre. L'Europe n'auroit retenti que des mots d'équilibre, de liberté & de tyrannie. Au lieu de la Cour de Vienne, on auroit vu celle de Berlin ou de Munich profiter de la faveur des Anglois, pour prendre dans l'Empire l'autorité que les Princes Autrichiens y ont exercée, & devenir ennemies de la France, dans l'eſpérance de s'aggrandir à ſes dépens. Ses alliés mêmes les plus fidéles auroient vraiſemblablement fait tous leurs efforts pour mériter l'amitié des Anglois; & la France, après bien des ſuccès, n'auroit point augmenté ſa puiſſance.

CHAPITRE XI.

Qu'il eſt néceſſaire d'avoir égard à la forme du Gouvernement, à la ſituation & au génie des Etats avec leſquels on contracte des alliances.

J'AI prouvé qu'il falloit proportionner ſes projets à l'étendue de ſes forces & à la nature de ſon gouvernement, ſans quoi la politique n'obtient que des ſuccès bientôt démentis par des revers. J'ajouterai ici que pour ſe faire une règle certaine dans ſes négociations, à l'égard de ſes alliés naturels ou de ceux à qui on n'eſt attaché que par des accidens paſſagers, il faut examiner avec ſoin ce que les principes politiques de leur gouvernement, leurs mœurs, leurs uſages & la ſituation topographique de leurs domaines permettent d'en attendre.

Pluſieurs Puiſſances, quoique conſidérables, ſe ſont faits une maxime d'être

neutres, elles ne cherchent qu'à ſe conſerver ; & vouloir les engager à ſe mêler dans les affaires qui agitent l'Europe, ce ſeroit ſe donner beaucoup de mouvement ſans fruit. Qu'un Ambaſſadeur de Vienne, de France ou de Londres tâche d'engager la République de Veniſe à prendre part dans les guerres d'Italie ; ſon Sénat ſe décidera pour la paix, parce qu'on ne peut lui propoſer que des avantages trop foibles pour l'emporter ſur les craintes que lui cauſe la guerre. Employera-t-on, pour ſéduire les Vénitiens, les petites ſubtilités de l'intrigue & de la flatterie? ce ſera inutilement. Un Sénat n'eſt point comme un Prince, ou comme le peuple dans la Démocratie, la dupe de de quelques cajoleries. Le menacera-t-on ? Il eſpérera qu'une Puiſſance qui eſtime aſſez ſes forces pour vouloir les attirer dans ſon parti & s'en ſervir, ne le contraindra pas à les tourner contre elle. Voudroit-on intéreſſer ſa prudence, en cherchant à lui faire peur de cette Monarchie univerſelle à laquelle on ne ſçauroit trop tôt s'oppoſer ? Le

passé lui apprendra à ne pas craindre pour l'avenir; Venise sçait qu'assez d'autres Etats veillent pour elle à la sureté publique, & elle attendra tranquillement que la Puissance, dont on la menace, s'affoiblisse, & trouve dans son ambition même la cause de sa décadence. Peut-être même que si cette sage République n'occupoit que des terres arides & des montagnes où elle ne pût attirer aucunes richesses par le commerce, elle feroit un trafic de ses hommes, comme font les Suisses, qui, sans s'inquiéter des mouvemens d'ambition qui troublent leurs voisins, vendent des Soldats à tous ceux qui veulent en acheter, & pensent que la forme même des gouvernemens Européens, leur politique & leurs fautes mettent entre les Etats un équilibre qui s'entretient tout seul.

Tout tend chez les Vénitiens à conserver leur liberté, c'est-à-dire, à empêcher qu'une des familles patriciennes, en qui réside la souveraineté, ne s'éleve au-dessus des autres & ne les opprime. Ils sçavent qu'en devenant

une puiſſance militaire & ambitieuſe, il ſe formeroit parmi eux des Sylla, des Pompée, des Céſar; & tandis que les Patriciens ſe ſont bornés aux fonctions civiles du gouvernement, leur Général, qui n'eſt lui-même qu'un étranger & un mercenaire, n'a aucun crédit dans la République. Les Suiſſes, dont les Cantons forment autant de Républiques libres, ſouveraines & indépendantes, ont tout ce qu'il faut pour ſe défendre chez eux, n'ont rien de ce qui eſt néceſſaire pour faire la guerre avec avantage au dehors, & par conſéquent ne peuvent point être conquérans.

Quand des Peuples, ainſi gênés par leur conſtitution politique, portent en eux-mêmes un obſtacle à l'ambition qu'on veut leur donner, il ſeroit inutile de cultiver leur amitié dans la vue de s'en faire des Alliés pendant la guerre. Le négociateur, le plus habile à manier les eſprits, échoueroit vraiſemblablement en leur propoſant des traités de ligue; ou ſi, par un hazard ſingulier il réuſſiſſoit dans ſon entrepriſe,

il n'auroit rendu à sa patrie qu'un service dangereux. Ce nouvel allié agiroit froidement malgré lui, parce que les ressorts de son gouvernement ne sont pas montés pour le faire agir avec vivacité. Il ne rempliroit qu'une partie de ses engagemens; il les rempliroit tard; & après n'avoir été presque d'aucune utilité pendant la guerre, il finiroit par être à charge à la conclusion de la paix : car il faudroit ou le payer de ses prétendus services, ou se deshonorer en abandonnant ses intérêts.

Quelques autres Etats se sont donné des entraves par leurs loix, telle est entre autres la Pologne qui n'a point trouvé d'autre moyen pour conserver sa liberté, que de se mettre dans l'impuissance d'agir, & même de prendre une résolution. C'est un bonheur pour l'humanité qu'il y ait plusieurs de ces Puissances neutres. Le sang humain est épargné, la paix trouve des asyles & des médiateurs. Ces Puissances ne sont point ennemies des Etats qui veulent s'aggrandir, & quoiqu'elles ne soient que d'inutiles alliés, il faut les préve-

nir par de bons offices. Par cette conduite on les entretiendra dans leur neutralité, on se fera une réputation de générosité ; & d'ailleurs, la paix peut leur fournir des occasions de témoigner leur reconnoissance à leur bienfaiteur. Mais il ne faut contracter avec elles aucun engagement de service réciproque relativement à la guerre. En obligeant un ingrat, on s'accoutumeroit peut-être à compter faussement sur sa reconnoissance ; & il sera toujours imprudent de s'engager à faire la guerre pour les intérêts d'un Etat qui est incapable de la faire lui-même heureusement.

On m'objectera que la prudence que je prescris ici, ne fut point celle de la République Romaine. En effet, elle avoit contracté l'habitude de réparer tous les torts & toutes les injures dont on lui portoit plainte, & de secourir indifféremment tous les peuples qui imploroient sa protection. Quand il se sera formé une seconde République Romaine, dont la guerre multipliera les forces & les ressources, elle pourra

reprendre une politique ſi propre à étendre ſon Empire ; mais ce n'eſt pas pour cette République que j'écris : j'écris pour les Etats qui ſont actuellement en Europe. On ne pourroit trop louer une Puiſſance qui, ſans eſpérance de retour, & par pure généroſité, voleroit au ſecours d'un peuple qui ſeroit hors d'état de ſe défendre. Il eſt beau ſans doute de faire la guerre en faveur des malheureux ; mais je dis qu'il eſt ridicule d'exiger de leur part des ſecours, & j'ajoute qu'il eſt imprudent aujourd'hui de s'engager par un traité à les ſecourir. Nos Etats modernes ont trop beſoin de la paix, pour s'expoſer à faire la guerre gratuitement. D'ailleurs, ne ſe trouveroient ils pas ſouvent dans l'impuiſſance de remplir leurs engagemens ? Leur prétendue généroſité ne ſerviroit alors qu'à mettre leur foibleſſe dans un plus grand jour

Il ſemble que les Provinces-Unies n'auroient dû prendre aucune part aux guerres qui n'intéreſſoient pas directement leurs domaines. Leur traité d'u-

nion n'en fait en quelque sorte qu'un corps de Républiques confédérées, qui ne peuvent avoir cet accord qui est l'ame des succès militaires; & la forme de leurs Etats Généraux & Particuliers les expose à d'extrêmes lenteurs. Leurs Citoyens ne sont riches que par la pêche & le commerce. D'ailleurs, elles ne possédent qu'un pays assez mauvais, qu'elles défendent à grands frais contre la mer, & qui seroit à charge à tout Prince qui en feroit la conquête.

Tant de motifs, pour aimer la paix, auroient sans doute fait des Provinces-Unies une Puissance neutre: mais elles s'étoient accoutumées à manier les armes pendant la longue guerre qui les rendit libres; elles avoient dans leur sein la famille d'un Prince qui avoit créé la République, & une Noblesse qui ne pouvoit se résoudre à mener une vie bourgeoise & commerçante; les Provinces qui touchent à leurs frontières, étoient devenues le théâtre de la guerre la plus opiniâtre; le courage avec lequel la République avoit con-

quis sa liberté, & ses richesses immenses, portèrent les Princes les plus puissans à rechercher à l'envi son alliance. L'orgueil étouffa sa politique; & les Hollandois, flattés de l'honneur dangereux de traiter avec des Rois, se firent imprudemment des ennemis. Après cette premiere démarche il n'étoit plus temps de revenir sur ses pas & de changer de conduite. Les Provinces-Unies étoient liées par des engagemens, & si elles n'avoient pas consenti à sacrifier une partie de leurs richesses à servir l'ambition des autres Puissances, peut-être se seroit-il fait une conjuration générale contre elles; car leurs alliés mêmes étoient jaloux de leur grandeur, & tous les Etats auroient trouvé un avantage particulier à les ruiner. Quelle foule de branches de commerce ne se seroit pas en effet formée pour les Anglois, les François, les Danois, les Suédois, les Portugais, les Villes Anséatiques, &c. en accablant un peuple qui, s'étant rendues propres les richesses de toutes les nations, dont la paresse

étouffe l'induſtrie, étoit devenue le colporteur du monde entier ?

Ce défaut de conſtitution mit dans l'Etat des intérêts oppoſés ; une claſſe des Citoyens vouloit la guerre, & l'autre la paix; d'où il réſultoit que la République faiſoit preſque toujours ce qu'elle ne devoit pas faire, & preſque toujours mal ce qu'elle faiſoit. Qu'on jette les yeux ſur les dépêches du Maréchal d'Eſtrades & du Comte d'Avaux, on verra que les Etats-Généraux n'offrent qu'une ſcène toujours mouvante, & que les opérations des Miniſtres étrangers, toujours ſubordonnés aux intrigues, aux artifices & aux intérêts des différens partis qui dominent tour à tour, ne portoient jamais que ſur des conjectures incertaines.

Au lieu de ſe plaindre inutilement de la République, pourquoi les Princes qui négocièrent les premiers avec elle, ne dirigèrent-ils pas leurs négociations relativement à la nature de ſon gouvernement ? Les Hollandois ont ſans doute tort de contracter de tout côté des ligues offenſives & défenſives, & de

prendre part à toutes les guerres, tandis que leur constitution les empêche de remplir avec exactitude leurs engagemens: mais les Princes qui traitèrent avec eux, furent-ils moins blamables d'acheter chèrement leur amitié & des promesses incertaines. Si le Conseil de France avoit exactement calculé les avantages qu'il pouvoit espérer de ses négociations à la Haie, il se seroit bien gardé de conclure en 1662 une alliance dont il se repentit bientôt après. » Je vous avoue, écrivoit Louis » XIV (*a*) au Comte d'Estrades, que » je ne me trouve pas dans un petit » embarras, considérant que si j'exé- » cute à la lettre le traité de 1662, » je ferai un très grand préjudice à » mes principaux intérêts ; & cela » pour des gens dont, non seulement » je ne tirerai aucune assistance, mais » que je trouverai contraires dans le » seul cas où j'aurai besoin de les avoir » favorables ; & alors les assistances

(*a*) Lettre du 19 Décembre 1664.

» que je leur aurai données, tourne-» ront contre moi-même. «

Dès qu'une pareille Puiſſance prend part aux affaires de l'Europe, malgré ſa conſtitution qui devroit l'en exclure, il ſeroit imprudent de négliger ſon alliance & de ne pas continuellement négocier avec elle. Comme elle a pris l'habitude d'agir, je puis eſpérer de la déterminer à prendre mes intérêts & me donner des ſecours; & je dois craindre au moins que mes ennemis ne profitent de mon inaction pour l'aigrir & la ſoulever contre moi.

Je ne veux point prévoir qu'elle ſera la politique des Stathouders héréditaires, lorſqu'après avoir affermi & étendu leur autorité, leur intérêt particulier ſera devenu l'intérêt général de la nation; mais en attendant ce moment fatal, il y aura entre le Stathouderat & la Magiſtrature les mêmes diviſions qui agitèrent les Provinces-Unies depuis la paix (*a*) de Nimègue,

(*a*) Voyez les négociations de M. le Comte

juſqu'au temps que le parti du Prince d'Orange prit l'aſcendant dans les Etats & gouverna les affaires à ſon gré. Il ſera facile aux Puiſſances étrangères d'obſtruer, ſi je puis parler ainſi, tout le Corps de la République, d'en arrêter les mouvemens, & de l'empêcher d'agir. Un parti ſervira d'entrave à l'autre. Plus la République paroîtra vouloir agir, moins elle agira; & les Princes, ſes Alliés, qui auront compté ſur des ſecours proportionnés à ſes forces, pour le ſuccès de leurs entrepriſes, courront riſque de les voir échouer.

L'Empire, cet Etat ſi puiſſant, ſi on conſidére en détail les forces de chacun de ſes Princes, ſeroit deſtiné par ſa ſituation à faire un rôle important dans l'Europe, dont il occupe le centre, ſi toutes ſes parties unies, par un même intérêt, & cependant toujours libres, étoient capables d'agir de

---

d'Avaux, Ambaſſadeur de France à la Haie, après la paix de Nimègue.

concert. Le bien général de l'Empire, ſi on entend par ce mot autre choſe que l'indépendance féodale de ſes membres, n'eſt qu'une chimère pour tous les Princes en particulier. Il importe peu à chacun d'eux que l'Empire aggrandiſſe ſon territoire, car aucun d'eux n'en ſeroit plus puiſſant; ainſi le Corps Germanique, n'ayant point d'objet général d'ambition n'eſt qu'une maſſe lente à ſe mouvoir. Selon toutes les apparences, il n'auroit jamais fait la guerre que pour ſa propre défenſe, ſi les Empereurs, qui poſſédoient de grandes ſouverainetés hors de l'Allemagne, n'avoient eu l'art d'engager quelques-uns de leurs principaux feudataires à ſe liguer avec eux pour défendre l'Eſpagne, le Milanez, le Royaume de Naples, la Hongrie ou les Pays-Bas; & ces ligues particulières ont accoutumé peu à peu tout le Corps de l'Empire à céder aux impreſſions que vouloient lui donner ſes Membres les plus puiſſans.

L'Allemagne ouvre un vaſte théâtre à l'habileté des négociateurs. Ses

Princes, unis par des loix qu'ils ne respectent qu'autant qu'ils sont foibles, sont libres de traiter avec les étrangers pour leurs intérêts particuliers. Il n'y a point de temps ni de circonstance où un politique adroit ne trouve des Alliés & des secours dans l'Empire, quand il s'agiroit même d'y porter la guerre, tant l'intérêt particulier prévaut sur le bien général. Il n'est question que de montrer des forces proportionnées à l'entreprise qu'on médite, de connoître les prétentions opposées des Princes, & en répandant à propos des subsides, d'aigrir leurs jalousies, de multiplier leurs soupçons, & de profiter de leurs haines.

En négociant avec les nations libres, il faut avoir égard à leurs passions & à leurs préjugés, parce qu'ils ont une grande influence dans leur politique, & en suspendent ou hâtent les opérations. Je doute, par exemple, quand un intérêt réel uniroit les François & les Anglois pour une même entreprise, qu'ils tirassent de leur alliance

tout l'avantage qu'ils en pourroient attendre. Quoique le Roi d'Angleterre ait droit de traiter à ſon gré avec les étrangers, ſeroit-il prudent de compter ſur ſes engagemens, s'ils étoient déſagréables à ſa nation? Perſonne n'ignore comment Charles II, gêné par les murmures de ſon Parlement, ſe comporta dans la guerre de 1672; & ſi la France avoit formé une entrepriſe, où les ſecours des Anglois lui euſſent été néceſſaires, n'auroit-elle pas échoué dès la ſeconde campagne? La convention, ſignée au Pardo, il y à vingt cinq ans, entre la Cour de Londres & l'Eſpagne, eſt encore une preuve plus récente de ce que je dis. Ce traité devint inutile; & la nation Angloiſe, qui ne vouloit aucun accommodement, força le miniſtère à faire la guerre. Mais auſſi rien n'eſt plus sûr ni plus ſolide que les alliances contractées avec les peuples libres, quand elles ſont conformes à leur goût & confirmées par une longue habitude.

La poſition topographique d'une

Puiſſance eſt quelquefois un obſtacle à ce que ſon allié puiſſe & doive par conſéquent en exiger une diverſion: nous en avons vu un exemple dans la guerre de 1741. Lorſque la France & l'Eſpagne voulurent attaquer la Lombardie, que le Roi de Sardaigne défendoit, il étoit de leur intérêt que la Cour de Naples ſe déclarât pour la neutralité; puiſque ſes forces n'étoient point capables d'ouvrir l'entrée de l'Italie à ſes alliés, &, qu'en faiſant une diverſion, elle s'expoſoit à recevoir plus de mal qu'elle ne pouvoit leur faire de bien. Ces deux Couronnes furent ſouvent inquiétes pendant le cours de la guerre ſur le ſort du Royaume de Naples; & ſi les Autrichiens, au lieu d'entrer en Provence par les Etats de Gênes, avoient porté leurs forces dans l'autre extrémité de l'Italie, quel échec la France & l'Eſpagne n'auroient-elles pas ſouffert par la défaite de leur Allié? L'Angleterre, alors maîtreſſe de la Méditerranée, n'auroit laiſſé au Royaume de Naples aucune eſpérance de ſecours, tandis que l'ar-

mée Autrichienne auroit fait des conquêtes dans l'intérieur du pays : & pour rétablir Don Carlos dans ſes Etats, quels ſacrifices importans ſes alliés n'auroient-ils pas été obligés de faire ?

Quelque alliance qu'on ait avec un Etat monarchique, il eſt ſage de moins compter ſur les engagemens qu'il a contractés que ſur ceux qu'il veut ou peut en effet remplir. Examiner d'abord s'il ne s'eſt point fait de nouveaux intérêts & de nouveaux principes. Tantôt tout eſt aiſé à une Monarchie, tantôt tout lui devient impoſſible ; &, ſans avoir éprouvé aucun changement ſenſible ni au dehors ni au dedans, elle eſt forte ou foible, ſuivant que ſes forces ſont gouvernées par un Prince courageux ou timide, éclairé ou peu inſtruit. Cette forme de gouvernement eſt ſujette même aux inconvéniens de l'anarchie ; car on a vu quelquefois des Princes abſolus n'avoir point de volonté, ou vouloir à la fois tout ce que vouloient leurs Miniſtres, diviſés d'intérêt & de ſentiment : il eſt donc aiſé de juger que rien n'eſt plus fragile que ces

ces traités de prévoyance & ces garanties qu'on ſigne avec un Etat monarchique pour un avenir incertain. Ces inconvéniens, dont je parle, doivent être fréquens en Europe; qu'on ne s'enorgueilliſſe donc pas du nombre de ſes Alliés. Veut-on ſe faire une règle ſure, que l'on ne compte, tout au plus, que ſur la moitié des forces de ſon allié? Quand le moment d'exiger l'exécution d'un traité eſt arrivé, il faut ſe conformer aux circonſtances préſentes, ſi on veut ne pas faire d'opération fauſſe. Quelques négociateurs, à force d'art, d'intrigue & d'inſtances, ont alors abuſé de la foibleſſe, de l'ignorance ou de la pareſſe d'un Prince pour l'engager dans des démarches qu'il étoit incapable de ſoutenir. Mais quel a été le fruit de ces négociations? On cherchoit un Allié, dont les ſecours fuſſent utiles, & on ſe trouve chargé d'un Allié dont il faut ſans ceſſe réparer les bevues, les négligences & les pertes.

CHAPITRE XII.

Des Alliances fondées sur la parenté.

Les liaisons du sang ont peut-être contribué plus que tout le reste aux inconséquences de notre politique moderne. Elles dérangent tous les systêmes, toutes les vues générales, & mettent de petites affections domestiques à la place des grands intérêts qui devroient faire agir les Princes pour le bien de leur nation. On ne peut établir à cet égard aucune règle certaine. *J'aimerois mieux un moulin pour mon fils*, disoit le feu Roi Victor, *que marier ma fille au Duc de Bourgogne ;* mais un autre Prince sacrifiera son héritier à l'établissement de sa fille, & il est certain que l'intérêt a fait parmi les Souverains autant de mauvais parens, qu'une tendresse aveugle a fait oublier à d'autres la gloire & la sûreté de leur Royaume.

Plus communément les liens du

ſang ne forment que des alliances équivoques. Un Roi qui eſt entraîné par l'amitié, ſçait encore ce qu'il doit à ſon Etat : en voulant concilier des ſentimens oppoſés, il arrive qu'il obéit tour-à-tour aux uns & aux autres, & qu'auſſi mauvais politique que mauvais parent, il nuit à ſes intérêts, & ſert mal ceux qu'il croit ſervir. Quoiqu'il en ſoit, la politique a raiſon de regarder les liaiſons du ſang, comme des accidens propres à former des alliances paſſagères, ſur leſquelles elle doit fonder de plus grandes ou de moindres eſpérances, ſuivant que les Princes avec qui on traite, ſont plus ou moins touchés des intérêts de leur Royaume, ou qu'ils ſe laiſſent plus ou moins gouverner par l'attrait d'une tendreſſe particulière.

Des Princes ont beau avoir une origine commune, ils ceſſent bientôt d'être amis quand leurs Etats ont des intérêts eſſentiellement oppoſés. Un peuple ne doit donc pas faire la guerre pour placer ſes Princes ſur des trônes étrangers; il acheteroit trop chère-

ment un avantage inutile, ſi la nation à laquelle il veut donner un Roi, eſt ſon alliée naturelle; & un avantage court & paſſager, ſi elle eſt ſon ennemie. La parenté forme des liaiſons, elle forme auſſi des tracaſſeries de famille qui décident du ſort des Etats. *Il n'y a déſormais plus de Pyrénées*, dit Louis XIV à Philippe V qui partoit pour l'Eſpagne. Les ennemis de la France prirent ce compliment poli qui ne ſignifioit rien, pour le réſultat de toute la politique de l'ayeul & du petit-fils. On crut que les deux Monarques avoient fait un complot pour aſſervir le reſte de l'Europe, que les Cours de Madrid & de Verſailles, déſormais étroitement unies, n'auroient qu'un même intérêt, & que l'ambition commune, qu'on leur ſuppoſoit, ne les diviſeroit point, quand il ſeroit queſtion de partager les conquêtes qu'elles auroient faites à frais communs. En voulant prévenir un mal imaginaire (*a*), les alliés s'en firent un

(*a*) Voyez le droit public de l'Europe fondé

réel. Si Philippe V avoit ſuccédé, ſans contradiction, à Charles II, il auroit eu néceſſairement les mêmes intérêts & la même politique que ſes prédéceſſeurs; ſa reconnoiſſance auroit été courte. Ses ennemis affermirent l'alliance qu'ils redoutoient, parce que l'Eſpagne, offenſée par tous ſes anciens alliés, ne pouvoit eſpérer de ſe venger que par le ſecours de la France.

ſur les traités. Diſcours préliminaire du chap. où je rends compte de la paix d'Utrecht.

CHAPITRE XIII.

Du pouvoir des circonſtances ſur la politique. Des négociations relativement au temps qui ſuccéde immédiatement à la concluſion de la paix.

Il eſt ſi rare que les hommes qui paroiſſent gouverner les affaires, les gouvernent en effet; & ſi commun de les

voir obéïr aux événemens, qu'il en réſulte que les conjonctures différentes, dans leſquelles les états ſe trouvent ſucceſſivement, doivent y exciter tour à tour différentes paſſions, & impoſer, par conſéquent, des devoirs différens aux politiques. Moins les Puiſſances ſont attachées aux principes fondamentaux que j'ai établis juſqu'ici, plus les paſſions doivent avoir de force & faire illuſion; ce n'eſt point aſſez pour un homme d'Etat de réſiſter à leur tyrannie, il faut encore qu'il ſçache quel en eſt le jeu dans le cœur de ſes alliés & de ſes ennemis. En temps de paix les affaires ſe traitent autrement qu'en temps de guerre, parce que les circonſtances ſont différentes; & tel eſt le pouvoir de ces circonſtances, que la conduite, qui réuſſiroit dans une négociation particulière, échoueroit dans les conférences d'un Congrès.

Quand deux Etats ſont également laſſés de la guerre, parce qu'ils l'ont également mal faite, & ſont dans une impuiſſance égale de la continuer; ſoyez ſûr que le même eſprit d'incon-

ſidération qui a dirigé les armées, préſidera encore à l'ouvrage de la paix. Il eſt alors preſque impoſſible que des traités terminent définitivement les principales affaires, pour peu qu'elles fuſſent compliquées avant la rupture. Tout vicieux qu'eſt un traité fait à la hâte & par laſſitude, il entretiendra cependant le calme. Après avoir éprouvé ſa foibleſſe, on préſume moins de ſes forces. La crainte de retomber dans les maux dont on eſt à peine ſorti, & de ſuſciter quelque affaire, étouffe toutes les eſpérances, & fait agir avec une extrême circonſpection. On n'oſe preſque pas entretenir de relation avec ſes alliés, & on paroît quelquefois donner ſa principale confiance à l'ennemi avec lequel on vient de ſe réconcilier. Toutes les ambaſſades ne ſont que de décoration; on ſe fait, de part & d'autre, des proteſtations inutiles d'attachement; & en craignant d'ouvrir les yeux ſur les défauts de la paix qu'on a conclue, on croit avoir une grande fineſſe, quand on choiſit des Ambaſſadeurs qui ai-

ment le faſte & la dépenſe, & qui ſe ruinent pour perſuader que leur maître eſt riche, & que ſon Royaume n'eſt pas épuiſé.

Si la paix ramene les plaiſirs dans les deux Cours, ſi on y néglige de réparer les maux intérieurs que la guerre a cauſés, ſi on n'y donne aucune attention ſérieuſe aux affaires, alors la paix durera. Des gouvernemens qui s'accoutument à leur humiliation, diſſimuleront les petites injures; ils trouveront toujours de mauvaiſes raiſons, mais qui paroîtront bonnes, pour ſe conſoler des torts médiocres qu'on leur fera; ou pour ſe perſuader, quoiqu'on leur faſſe, qu'on ne leur fait que des torts médiocres. La crainte & une certaine molleſſe qui l'accompagne, feront le ſuccès des négociations, ou empêcheront de ſuivre celles qui ſont trop difficiles; juſqu'à ce qu'enfin quelque affaire imprévue, négligée, ou dont on n'aura pas l'habileté de prévenir les ſuites, contraigne à reprendre les armes.

Quand la guerre eſt terminée par

l'épuiſement des Puiſſances belligérantes, mais que cet épuiſement n'a été lui-même produit que par leur courage, leur opiniâtreté à ſe ſervir de leurs dernières reſſources plutôt que de céder, &, en un mot, par une habileté égale qui leur a procuré des ſuccès égaux, elles ſouffrent de la guerre, la terminent & n'en ſont pas laſſes. A la paix, elles reprennent haleine, comme des athletes, pour ſe battre encore avec plus d'acharnement. Leur traité laiſſe les affaires indéciſes : mais cette indéciſion, cette obſcurité qui enveloppe les articles de la paix, offre, ſi je puis parler ainſi, je ne ſçais quoi de grand à l'eſprit. Ce n'eſt point la nonchalance impuiſſante de ces négociateurs preſſés de finir, & qui n'oſent s'expliquer. On voit l'effort qu'on a fait de part & d'autre pour rendre un traité équivoque, & ſe ménager la faculté de l'interpréter à ſon avantage dans des circonſtances plus favorables. Les négociations ſont alors extrêmement délicates & difficiles. La Puiſſance la plus habile, dans ces cir-

conſtances, c'eſt celle qui tempère le plus ſon impatience de ſe venger, & qui, en obſervant ſon ennemi, attend de pouvoir l'accabler, ſans s'affoiblir par de trop grands efforts. Son courage lui ſera moins utile que la modération, & le moment de négocier avec ſes alliés, ou d'en chercher de nouveaux, n'eſt arrivé que lorſqu'elle a réparé ſes pertes, & que par ſa ſituation floriſſante elle leur donnera une juſte confiance.

La paix peut être ſolidement affermie, quand une Puiſſance victorieuſe a fait éprouver ſa ſupériorité à ſon ennemi humilié, & qu'elle conſent à déſarmer, lorſqu'elle eſt encore en état de faire la guerre. Cependant, pour tirer un pronoſtic plus certain de la durée de la paix, il faut examiner quelle a été l'origine de la guerre, & quel eſprit a conduit les négociations qui l'ont terminée. Le vainqueur a-t-il pris les armes pour une affaire peu importante en elle-même, & qui pouvoit aiſément s'accommoder? Dans les négociations de la paix, a-t-il été dur &

orgueilleux! A-t-il agi par des voies ſourdes & détournées? Soyez sûr que, devenu plus inquiet par ſes ſuccès, il ne cherchera que des prétextes pour ſatisfaire ſon ambition. Tous les momens ſont alors précieux, il faut ſe hâter de négocier & de former des ligues contre lui. Mais ſi, avant que de tirer l'épée, il a tenté tous les moyens de conciliation, ſi ſes ſuccès ne l'ont pas enyvré, ſi la bonne foi a été l'ame de ſa politique, il eſt vraiſemblable qu'il n'abuſera pas ſi-tôt de ſa proſpérité. Sa modération tempérera dans ſes ennemis vaincus le deſir de ſe venger, & il trouvera ſans peine des alliés.

Jamais la guerre n'eſt plus prochaine que quand quelques Princes négligent leurs affaires pour ne s'occuper que de leurs plaiſirs, tandis que d'autres s'appliquent à réformer les abus de leurs états. La paix, au contraire, n'eſt jamais plus ſolidement affermie que quand les principales Puiſſances de l'Europe ſe mettent en état, par une ſage conduite, de faire

la guerre avantageusement. On n'ose pas s'offenser dans cette situation, & cette retenue n'est pas le fruit d'une crainte basse, qui ne fait faire que des fautes, & qui n'est jamais conséquente, mais d'une prudence éclairée qui sçait apprécier, prévoir & prévenir le danger.

CHAPITRE XIV.

Des mouvemens qui semblent altérer la paix & annoncer la guerre. Principes des négociations relativement à cet objet.

DÉS que l'Europe éprouve quelque agitation, on préviendroit bien des maux, si chaque Puissance se demandoit à elle-même : La guerre que je puis faire, seroit-elle juste ? En la supposant légitime, m'importe-t-il de la faire, c'est-à-dire l'objet que je me propose, est-il d'un si grand prix, qu'il faille l'acquérir par une

guerre ? Quels moyens ai-je entre les mains pour la faire heureuſement ? Quels avantages puis-je raiſonnablement me promettre ſur mes ennemis ? Si la fortune trahit d'abord mes eſpérances, comment laſſerai-je ſes caprices ? Quelles ſont mes reſſources ? Combien d'échecs puis-je eſſuyer ſans ſuccomber ? Ces queſtions préliminaires diſpoſeroient à la paix tout Prince aſſez modéré, ou plutôt aſſez prudent pour ſe les faire.

Plus la paix a été longue, plus les négociations deviennent incertaines. Ayant moins préſens à la mémoire les inconvéniens de la guerre, on les craint moins. Les états ſentent en eux-mêmes une certaine ſurabondance de vigueur, qui prépare, ſans qu'on s'en apperçoive, à faire des démarches précipitées. Les eſprits ont plus d'aigreur & de fierté ; le point d'honneur dont on ſe pique, eſt plus délicat & moins patient ; & ſi la politique, à force d'art & de ménagemens, ne ſçait pas calmer les paſſions, on commence ſouvent par légèreté les premières hoſtilités.

Lorsque le calme n'est altéré que par des Puissances d'un ordre inférieur, il est aisé d'ajuster leurs différends, pourvu que les Puissances les plus considérables aiment sincèrement la paix. Leur médiation ne peut être rejettée ; & quand elles voudront être justes, l'avis qu'elles auront donné comme arbitres, deviendra un jugement auquel on se soumettra. La faute que font le plus communément ces arbitres, c'est de témoigner à l'une des parties qu'ils veulent accommoder, que ses intérêts leur sont plus chers que ceux de la justice. Loin de la préparer par là à la modération, ils lui donnent plus d'espérance de réussir dans ses desseins ; & par conséquent elle les suit avec plus de chaleur & d'opiniâtreté. Les grandes Puissances devroient dans ces occasions plus négocier entre elles, qu'avec les Princes dont elles veulent terminer les querelles naissantes. Si elles étoient convenues de prononcer leur avis de concert, & de ne prendre aucune part aux différends qu'elles ne pourroient

accommoder, on auroit déjà travaillé bien utilement pour la paix. Mais ordinairement chaque arbitre, plus jaloux de la manière dont l'affaire réussira, que de son succès réel, veut attirer à lui tout l'honneur de la médiation. On s'échauffe: de médiateur on devient partie; & un différend qui auroit dû être terminé par une négociation courte & facile, allume quelquefois une guerre générale.

Avant que d'entamer des négociations souvent inutiles, pour étouffer une querelle élevée entre deux Puissances considérables; chacune d'elles devroit commencer, si je ne me trompe, par tâcher de pénétrer l'esprit & les vues de son adversaire: sans cette connoissance, on marche à tâton & on ne réussira que par hasard. Qu'un Prince propose de remettre la décision de son différend à l'arbitrage de quelque Puissance qui n'ait aucun intérêt d'être injuste; si l'état à qui on fait cette offre, y consent, c'est un signe que l'esprit de paix domine dans ses conseils; & en voulant être

juſte de ſon côté, on peut être comme aſſuré que la tranquillité publique ne ſera pas altérée.

Tant que les Puiſſances qui négocient, peuvent ſe faire des ſacrifices réciproques, ce ne ſeroit que par une mal adreſſe extrême, que celle qui déſire la paix, ne connoîtroit pas promptement à quoi elle doit s'en tenir. Qu'au lieu de prendre de longs détours, de demander ce qu'elle ne ſouhaite pas, & de propoſer à ſon adverſaire des conditions qu'il ne doit pas accorder, elle mette en avant les moyens les plus raiſonnables d'accommodement. Si on les rejette, qu'elle faſſe des demandes moins ſages pour juger ſi c'eſt par mauvaiſe volonté, ou ſimplement par travers d'eſprit, qu'on ne s'eſt pas prêté à ſes propoſitions. Eſt-ce défaut de lumière? Toute eſpérance de conſerver la paix n'eſt pas encore évanouie: avec de la patience & les ménagemens propres à réduire un eſprit inconſéquent, on peut eſpérer de ramener ſon adverſaire au but qu'on

ſe propoſe. Mais ſi c'eſt mauvaiſe volonté ; ſi un Prince rejette aujourd'hui les offres qu'il fit hier ; ſi ſa négociation s'embrouille au lieu d'éclaircir les difficultés ; s'il multiplie ſes demandes à meſure qu'on a pour lui des complaiſances : c'eſt un ennemi ſecret qui ne négocie que pour ne pas paroître auteur de la guerre qu'il deſire. Ce ſeroit être dupe que de ne pas s'attendre à trancher les difficultés avec l'épée. Les négociations doivent alors changer d'objet ; & pour n'être pas pris au dépourvu, il faut chercher des alliés, & ne pas courir inutilement après la paix.

Quand les troubles dont on eſt menacé, intéreſſent à la fois pluſieurs Princes puiſſans, leur conſentement à tenir un congrès, eſt la diſpoſition la plus favorable que les peuples puiſſent deſirer. Ces conférences indiquent qu'on craint la guerre. Souvent les querelles y ſont terminées par des conventions générales ou par des traités particuliers, qui réduiſent la puiſſance la plus opiniâtre à ſe ranger au

ſentiment général. Il eſt rare du moins qu'on ne trouve quelque palliatif qui donne le temps aux eſprits de ſe calmer, & à la fortune d'amener des évenemens qui changent la ſituation des affaires. Nous en avons vu un exemple remarquable dans le Congrès de Soiſſons : les traités de paix ſignés à Utrecht en 1713 n'étoient, pour ainſi dire, que des préliminaires de paix. Perſonne n'étoit content des conditions qu'il avoit obtenues ; & loin d'avoir réglé les affaires pour l'avenir, on n'avoit pas même abſolument terminé celles qui avoient été cauſe de la guerre. Pour affermir la paix, le Duc d'Orléans, Régent de France, avoit fait les négociations de la triple & de la quadruple alliance, qui, ſans rien établir de ſolide, n'avoient fait que rendre encore plus incertains les conventions d'Utrecht. Les intérêts des Nations avoient été ſacrifiés à des intérêts particuliers : on n'avoit point conſulté les règles de la juſtice, on n'avoit conſulté que ſes forces & les convenances. Les affaires étoient

ſi brouillées, les prétentions ſi oppoſées, & les eſprits ſi aigris, qu'en craignant la guerre on n'oſoit preſque pas eſpérer de conſerver la paix. Le Congrès de Soiſſons fut ouvert dans ces conjonctures délicates; & quoique la politique des Plénipotentiaires ne fut qu'une intrigue aſſez groſſière, on parvint, je ne ſçais comment, à s'ajuſter. A force de faire des traités, d'y manquer, & d'en refaire, tout le monde fut à peu près content, à l'exception de la France.

Trois choſes contribuent communément à rendre inutiles des négociations entamées dans la vue de maintenir la tranquillité. Quelquefois une Puiſſance veut réduire ſon adverſaire à rechercher la paix, en lui faiſant peur de la guerre; elle menace, elle parle avec hauteur & inſolence, & par-là elle irrite & rend téméraire. C'eſt par des raiſonnemens ſimples, par des diſcours modeſtes en même temps, qu'on fait les préparatifs néceſſaires pour faire heureuſement la guerre, qu'on rend la paix agréable à ſon en-

nemi. Les fineſſes encore gâtent tout ; parce qu'il eſt impoſſible de les cacher ; & dès qu'elles ſe laiſſent voir, elles détruiſent la conſtance ſans laquelle on ne peut rien conclure. Deux Miniſtres qui ne cherchent qu'à ruſer, en ſont toujours aux préliminaires de leur négociation ; le plus fin eſt la dupe de ſa fineſſe, parce que ſon adverſaire n'oſe faire un pas en avant dans la crainte de tomber dans un piège. On commencera les hoſtilités par impatience de finir, & un peu de bonne foi les eût prévenues.

Il eſt enfin aſſez ordinaire que les négociations réuſſiſſent mal, parce qu'on y diſcute les affaires ſans aucune méthode. Les Etats ont trois règles pour juger leurs différends, le droit naturel, le droit des gens, & les conventions particulieres qu'ils ont ſtipulées entre eux. Appliquer indifféremment ces trois règles à toutes ſortes de queſtions ; employer l'une quand il faut ſe ſervir de l'autre, c'eſt le vrai moyen de ne ſe point entendre. Ne les pas employer dans leur ordre

naturel, c'eſt vouloir ne rien finir. Je m'explique : une affaire a rapport à la fois au droit naturel & à quelque convention obſcure d'un traité. Si je commence la diſcuſſion par les principes du droit naturel, n'eſt il pas évident que je découvrirai bientôt des vérités qui me feront pénétrer le ſens caché du traité ; ſi les expreſſions en ſont équivoques, je ſerai en état de leur donner un ſens déterminé : ſi elles ne ſignifient rien, ce qui arrive quelquefois, je forcerai mon adverſaire à dreſſer une nouvelle convention qui ſignifiera quelque choſe. Que je veuille au contraire éclaircir l'affaire, en commençant par la diſcuſſion du traité, tout le monde ſent que malgré mes gloſes & mes commentaires, je ne puis faire un pas en avant. *Voilà le vrai ſens du traité*, dirai-je à mon adverſaire ; *Non*, me répondra-t-il. Laſſés de cette diſcuſſion frivole, nous nous ſéparerons ſans rien terminer, ſi les deux états, malgré leur amour pour la paix, ſont également réſolus à ne ſe rendre qu'à

des raiſonnemens clairs. Il s'agit de décider une queſtion par les principes du droit des gens, tel qu'il eſt en Europe; ne commencez donc pas par remonter aux principes du droit naturel, ſi vous voulez vous entendre.

Je ſuppoſe qu'un Etat ſe ſoit mis, par ſa mauvaiſe conduite, dans l'impuiſſance de faire la guerre, & que ſon ennemi veuille en profiter pour s'aggrandir à ſes dépens: s'il eſt lâche, il achetera la paix par de baſſes complaiſances; mais cette paix ne durera pas, on la violera pour la lui vendre une ſeconde fois. Comme cet état auroit négligé de ſe conduire par les grands principes de la politique, ce ſeroit inutilement que, pour écarter le danger où il ſe trouve, il recourroit aux grands principes des négociations; c'eſt un enfant au berceau qui voudroit ſe ſervir de la maſſue d'Hercule. Il faut alors recourir aux petits moyens, aux cabales, aux intrigues dont les Cours ſont ordinairement remplies. On peut employer le crédit d'une maîtreſſe, faire agir les femmes,

attaquer ſourdement les Miniſtres, profiter de leur jalouſie, & faire jouer en un mot à ſon Ambaſſadeur le rôle d'un intriguant. On ſe ſert alors des moyens que fournit la corruption; on tente l'avarice, on l'achette, on ſouleve des mécontens; on prodigue toutes ces fineſſes, toutes ces petites ruſes dans leſquelles nous autres modernes nous ſommes de ſi grands hommes, qui ont ſouvent décidé des plus grands intérêts, & auxquelles nous recourons par goût dans les occaſions mêmes où nous employerions plus utilement les grands principes. Si tout ce manége eſt inutile, il vaut encore mieux s'expoſer à recevoir un grand échec que faire une lâcheté. Ce n'eſt point une province de plus ou de moins qui rend un Etat plus puiſſant ou plus foible; mais une Puiſſance, poſſédât-elle la moitié de l'Europe, ſeroit foible dès qu'elle ſeroit mépriſée, & qu'il ſuffiroit de la menacer, pour qu'elle s'avouât vaincue.

Lorſque deux Puiſſances en état de

faire la guerre, ont découvert à des signes certains, qu'elles ne peuvent conserver la paix, il est sage de moins négocier avec son ennemi qu'avec ses alliés, & sur-tout avec les Princes du second ordre qui font un commerce de leur alliance & de leurs secours. C'est alors qu'un Etat connoîtra tout le prix des principes dont j'ai tâché d'établir la vérité. A proportion qu'il aura mieux gardé sa foi, qu'il aura montré moins d'ambition, plus de justice, & mieux cultivé l'intérieur de ses Provinces, il trouvera plus d'ouverture pour traiter. Soit que la présence du danger fasse naître de nouvelles réflexions, soit qu'on veuille profiter de l'embarras d'un Prince prêt à faire la guerre, pour lui vendre plus chèrement ses secours; les négociations, dans ces circonstances critiques, marchent avec plus de lenteur qu'à l'ordinaire. Quelquefois les alliés qui sont obligés en vertu de quelque traité, de prêter leurs forces à l'une des parties, offrent simplement leur médiation, ou ne parlent que d'interposer

terposer leurs bons offices. Les Princes, dont on recherche l'alliance, croyent quelquefois se faire acheter à un plus haut prix, en affectant une grande passion pour la paix, ou semblent avoir peur, dans le temps qu'ils desirent le plus fortement que les affaires se brouillent. Tantôt ils font un étalage fastueux de toutes leurs forces; ils entretiennent une double négociation avec les deux Puissances prêtes à entrer eu guerre, & paroissent leur dire : je me donnerai au plus offrant & dernier enchérisseur.

Si on avoit affaire à un Prince avide & dont le conseil fût sans expérience, ce seroit une chose assez simple pour l'engager dans son alliance, que de lui accorder, ou même de lui offrir tout ce qu'il peut demander : c'étoit la méthode des Romains, elle leur réussissoit; mais aujourd'hui aucune Puissance n'est assez connue par sa bonne foi & son désintéressement pour en tirer le même avantage. Si on négocie l'amitié d'un Prince qui ait de la prudence, il se défiera de

cette facilité ; il vous soupçonnera de ne point vouloir lui donner en effet tout ce que vous lui promettez. Sçachant qu'il ne faut compter sur une alliance qu'autant qu'elle est d'un avantage à peu près égal aux deux parties contractantes, il croira qu'il vous est à charge ; & les trop grandes promesses que vous lui aurez faites, seront pour lui un motif de vous abandonner quand l'occasion s'en présentera.

Le vice contraire à celui de tout accorder avec une extrême facilité, c'est la manie de certains négociateurs qui paroissent en quelque sorte jaloux du bien qu'ils font à la Puissance avec laquelle ils s'allient. Ils veulent attirer à eux tout l'avantage de l'alliance ; ils s'applaudissent de cette espèce de triomphe, sans s'apercevoir que leur traité frivole ne leur attache point leur allié. Ordinairement les conventions de ces alliances sont dressées d'une manière vague : on se flatte de les interpréter, & en effet, on les interprète toujours en sa faveur.

Qu'en réſulte-il ? des conteſtations continuelles qui empêchent ou retardent le ſuccès des armes, & qui préparent une défection.

On ne ſçauroit s'exprimer avec trop de préciſion & de clarté dans les traités de ligue offenſive & défenſive, non-ſeulement ſur la nature des ſecours qu'on doit ſe fournir, mais ſur la manière même de les faire agir. Je ſçais que ce doit être quelquefois une choſe très-difficile, parce qu'une Puiſſance du ſecond ordre ne veut s'engager ordinairement que le moins qu'elle peut, afin d'être plus libre de règler ſes opérations, & même de changer de parti, ſuivant que les conjonctures & ſes intérêts l'exigent. La Puiſſance ſupérieure doit alors profiter des premiers avantages qu'elle obtient ſur ſes ennemis, & qui doivent lui attacher plus étroitement ſes alliés, pour expliquer dans de nouvelles conventions ce que les premières peuvent avoir d'obſcur ou d'indécis. On doit regarder comme un chef-d'œuvre de bonne conduite les renouvellemens de

traité que la France faisoit tous les ans avec la Suéde & les Provinces-Unies pendant la célèbre guerre de trente ans. L'alliance ne se refroidissoit point, chaque traité augmentoit le zèle des alliés, les fautes étoient promptement réparées, on voyoit de plus près ce qu'on avoit à faire, & on s'entendoit mieux.

Avant que de finir ce chapitre, je dirai un mot d'une autre sorte de négociations dont on a vu quelquefois l'Europe occupée pendant la paix. Doit-il vacquer une succession importante sur laquelle plusieurs Princes ont des prétentions ou des droits opposés? on tâche de la régler d'avance. C'est ainsi, dans le dernier siècle, qu'après la paix de Riswick, la France négocia à Londres & à la Haie les traités de partage au sujet de la succession de Charles II, qui n'avoit point de postérité, & dont les infirmités annonçoient la fin prochaine; & que dans celui-ci on a tant fait de négociations pour disposer des Duchés de Parme & de Toscane, régler l'héri-

tage de l'Empereur Charles VI, & en assurer l'indivisibilité.

Il seroit surprenant que ces négociations produisissent le bien qu'elles semblent promettre. Souvent on les entame sans bonne foi, sans un desir sincère de la paix, & on ne cherche qu'à sonder la disposition des esprits. On néglige les règles les plus essentielles, & qui seules pourroient donner une force réelle aux conventions qu'on a stipulées. Les peuples dont on dispose, ne sont point consultés; on ne les regarde que comme les troupeaux d'une ferme dont le possesseur se défait arbitrairement. Les Princes qu'il faudroit dédommager, ne sont pas même entendus. Tout se règle par des intérêts de convenance, qui peuvent changer d'un moment à l'autre. On ne dit que trop souvent : *Signons, & nous verrons ensuite; le temps est un grand maître; les circonstances changeront.* Enfin, tandis qu'on signe des traités publics & solemnels, on en fait quelquefois de secrets qui les détruisent.

Le Prince Eugène avoit, sans doute, raison, de faire peu de cas des négociations éternelles dont l'Empereur Charles VI fatiguoit l'Europe pour accréditer sa Pragmatique-Sanction. » Toutes ces garanties, disoit-il, » n'ajoutent rien à l'intérêt qu'ont » quelques Puissances de conserver » l'indivisibilité de la succession Au- » trichienne. Sans signer de traité, » elles la défendront, si elles sont en » état de la défendre; & les autres » ne trouveront que trop de prétex- » tes, ou même de raisons, pour man- » quer à leurs engagemens, si la situa- » tion de leurs affaires leur permet de » faire la guerre. Les meilleurs ga- » rants, ajoutoit-t-il, de la Pragma- » tique-Sanction, ce sont de bonnes » armées, des soldats bien discipli- » nés, des Places de guerre bien mu- » nies, & des finances mises en bon » ordre. » Ce qu'avoit prévu le Prince Eugène, arriva. L'héritière de Charles VI, vit soulever contre elle une foule d'ennemis puissans; & ses alliés effrayés, n'osèrent venir à son

secours, qu'après qu'elle les eut rassurés par son courage & sa fermeté.

On n'entreroit pas, je crois, dans la pensée du Prince Eugène, si on pensoit qu'il blamât en tout sens ces traités de prévoyance; il vouloit seulement faire entendre que la prudence défend d'y compter beaucoup. Quoiqu'ils doivent être souvent violés, il est utile d'en conclure; parce qu'ils servent au moins de base, & comme d'articles préliminaires aux négociations de la paix, quand les Puissances commencent à être lasses de la guerre.

CHAPITRE XV.

Des Négociations pendant le temps de guerre. Principes relativement à cet objet.

LES Puiſſances continuent quelquefois à négocier après les premières hoſtilités; ſi elles ſe flattent de montrer par-là de la modération, elles ſe trompent. Ces cachoteries politiques prouvent ſeulement qu'elles ont négocié juſques-là ſans principe, commencé imprudemment la guerre, & qu'elles ne ſont pas encore bien sûres de ce qu'elles deſirent. C'eſt, dit-on, un piège qu'on tend à ſon ennemi; mais le piége eſt groſſier & mal tendu, & l'intention de tromper ne ſuffit pas pour juſtifier une ſottiſe. Négocier quand la guerre eſt allumée, & ne pas agir avec vigueur, c'eſt montrer de la crainte, & je ne crois pas qu'on puiſſe s'y prendre plus mal adroite-

ment pour faire peur à ſon ennemi & le contraindre à rechercher la paix. Si vous déployez au contraire toutes vos forces, en même-temps que vous négociez, votre petit manége eſt perdu, à moins que votre ennemi ne ſoit un imbécille; & dans ce cas, vous n'aviez pas beſoin d'y recourir. Pourquoi penſeroit-il que vous voulez ſérieuſement la paix, puiſque les raiſons qui vous ont déterminé à la guerre ſubſiſtent encore toutes entières; & que les premières hoſtilités, qui ne ſont jamais déciſives, doivent irriter votre colère ou votre ambition? Il croira que vous ne cherchez qu'à le diſtraire de l'objet qui doit l'occuper, & au lieu de rallentir, il hâtera ſes opérations militaires.

J'ai dit que rien ne prépare mieux le ſuccès des négociations, en temps de paix, que l'attention d'un Prince à bien gouverner ſes Etats, & à ſe faire eſtimer de ſes voiſins; de même, en temps de guerre, ſi on veut ſe ménager une paix utile & la hâter, il faut gagner des batailles & prendre des

villes. Que les raiſons les plus médiocres d'un négociateur ont de force, quand les ennemis de ſon maître ont été vaincus ! *La priſe d'Amiens*, écrivoit le Cardinal d'Oſſat à M. de Villeroy, *dont vous nous donnez eſpérance, ſervira à cent mille choſes plus grandes ; mais elle aidera beaucoup à cette-ci*, (l'Indult que Henri IV demandoit pour les évêchés de Metz, Toul & Verdun) *& à toutes autres que vous voudrez obtenir de Rome, où les affaires du Roi iront toujours ſelon qu'on les verra aller en France & aux environs.* Toutes les Puiſſances ſont à cet égard, comme la Cour de Rome ; & tous les Ambaſſadeurs de Henri IV auroient pu écrire la même choſe, s'ils avoient également ſenti l'influence des affaires les unes ſur les autres.

Les Puiſſances de l'Europe ne ſont pas aſſez attentives à faire la guerre de la manière la plus propre à réduire leur ennemi ; on diroit ſouvent qu'elles ſe ménagent. Il eſt même rare qu'elles dirigent leurs opérations mi-

litaires relativement à l'objet qu'elles ſe propoſent d'obtenir par la paix. Les armées principales n'ont quelquefois l'air que de faire des diverſions. Je ne le prouve pas par des exemples; cette digreſſion m'entraineroit trop loin. Qu'il me ſuffiſe de demander pourquoi des batailles gagnées & des villes priſes ne donnent ſi ſouvent aucun avantage au vainqueur. Sans doute qu'on a livré ces batailles dans un pays où il ne falloit pas établir le théâtre principal de la guerre; qu'on a pris des villes qu'il importoit peu de garder, ou qui n'ouvrant pas un pays conſidérable, ne mettoient pas en état d'étendre ſes forces avec avantage.

Sçavoir faire la guerre, ſçavoir quand il faut la faire, ſçavoir où il faut la faire, ce n'étoit qu'une ſeule connoiſſance chez les anciens. Les mêmes hommes étoient Soldats, Capitaines, Citoyens & Magiſtrats. Le gouvernement des Républiques Grecques étendoit & multiplioit les lumières des Citoyens, & à Rome c'é-

toit un Conſul qui avoit diſcuté dans le Sénat les intérêts des Romains, qui étoit Général de leurs armées. En Europe, les hommes ſont depuis long-temps partagés en différentes claſſes qui n'ont rien de commun entre elles. Accoutumés à ne conſidérer la choſe publique, que dans la partie qui eſt relative à leur profeſſion, ils n'en voyent jamais l'enſemble, & par conſéquent ne connoiſſent pas même tous les devoirs de leur état. Nos militaires ſçavent comment on prend une ville, on fait marcher un corps de troupes, on range une armée en bataille, on aſſeoit un camp, on paſſe une rivière, &c. Voilà le terme de leurs connoiſſances. Les Politiques ignorent ordinairement tout cela, & ſe contentent de ſçavoir dans quel pays il convient de faire la guerre pour réduire plus ſurement par la force, un ennemi qui a réſiſté aux négociations. Je ſoupçonne que c'eſt à ces demi-connoiſſances qu'on doit une partie des opérations infructueuſes; mais dès que chacun ſort de ſa ſphère, tout eſt con-

fondu. Laiſſez agir le militaire, il voudra porter la guerre où il eſperera de la faire plus commodément; c'eſt l'objet particulier d'une campagne, & non pas l'objet général de la guerre qu'il ſe propoſe. Que le Conſeil au lieu de ſe borner aux vues générales de la guerre ou d'une campagne, veuille en diriger les opérations particulières, qu'il ordonne à une armée de ſe battre, d'éviter le combat, d'aller en avant ou de ſe tenir ſur la défenſive, on ne ſçaura bientôt plus ce qu'on veut faire ni ce qu'on fait. Il faut imiter la conduite du Cardinal de Richelieu, qui, après avoir établi le théâtre de la guerre, ſe contentoit d'écrire aux Généraux pour toute inſtruction : *Le Roi vous a choiſi pour commander ſon armée en Flandre, ſur le Rhin ou en Italie, & comme Sa Majeſté connoît votre fidélité, votre zèle & votre expérience, elle ſe repoſe ſur vous du ſoin de prendre les meſures que vous croirez les plus propres à vous ouvrir l'entrée de telle province, à vous y établir, & vous mettre en ſituation d'inquiéter tel pays ou tel Prince.*

Rien n'eſt plus digne d'un Prince qui connoît le prix de la juſtice du ſang humain, que de publier dans un manifeſte, les motifs qui le déterminent à prendre les armes; c'eſt, pour ainſi dire, entrer en négociation avec toute l'Europe. Il faudroit en même temps faire connoître ſes prétentions, ou la réparation qu'on exige. La plûpart des Miniſtres ont regardé, au contraire, comme un trait d'habileté de ne point déclarer nettement ce qu'ils demandoient en prenant les armes; ils ont craint de ſe compromettre, & qu'on ne leur fît un reproche, s'ils n'obtenoient pas à la fin de la guerre ce qu'ils avoient demandé en la commençant. Ils ont ſans doute cru qu'il étoit ſage de ne pas donner des bornes à la fortune, & de ſe laiſſer la liberté d'étendre leurs prétentions, ſi les ſuccès répondoient à leurs eſpérances.

Il faut bien que cette politique ne ſoit pas auſſi admirable qu'on le croit communément, puiſque les Romains qui ont conquis le monde, n'armoient

jamais leurs légions ſans publier leurs prétentions. Après les plus grandes victoires, ils n'impoſoient point aux vaincus des conditions plus dures; après les plus grands revers, ils faiſoient encore les mêmes demandes. Notre méthode peut ſervir à faire ou à ſauver la réputation d'un gouvernement intriguant, qui n'étant occupé que de projets vagues, fait la faute de ne tendre jamais à un but fixe. Les Romains vouloient ſçavoir ce qu'ils faiſoient, & leur méthode d'ailleurs propre à rendre les guerres plus courtes, peut ſeule faire la réputation & la fortune d'un Etat. Nous agiſſons au jour le jour, nous voulons dépendre des événemens au lieu de nous en rendre les maîtres. La fortune de l'Etat eſt-elle bien avancée, quand le Gouvernement a réuſſi à donner un air de myſtère à ſon ignorance & à l'incertitude avec laquelle il opère? Notre ennemi ne ſçachant jamais à quoi s'en tenir, doit continuellement ſonger à réparer ſes pertes après une défaite, ou à pourſuivre ſes avantages,

après un ſuccès heureux, & la paix eſt toujours reculée. L'ennemi des Romains étoit, au contraire, dans le revers touché de leur généroſité, & dans la proſpérité, effrayé de leur courage; & ce double ſentiment le portoit à s'épargner les fatigues d'une guerre opiniâtre.

Chaque guerre n'étant, & ne pouvant être qu'un état de paſſage pour les peuples mêmes les plus guerriers & les plus ambitieux, puiſque ce n'eſt que par la paix qu'ils peuvent jouir des avantages qu'ils ont voulu conquérir, rien ne ſeroit plus abſurde que de ſe ménager des ſuccès à la guerre, par des moyens qui empêcheroient d'en tirer parti à la concluſion de la paix. Rien cependant n'eſt plus commun, depuis que le Cardinal Mazarin, qui ſentoit combien la réputation de déſintéreſſement eſt utile, a donné l'exemple d'une fauſſe modération, en publiant que la France ne demandoit pour elle que la gloire de travailler à la ſureté de ſes alliés. Cette fineſſe, dont il n'avoit pas beſoin dans l'état

floriſſant où il avoit trouvé les affaires de France, le jetta dans un extrême embarras, quand il fallut négocier à Munſter. On n'étoit point étonné que les Suédois vouluſſent conſerver leurs conquêtes, ou demandaſſent un équivalent; leurs intentions n'avoient jamais été équivoques à cet égard : mais la France, qui n'avoit, en effet, entrepris la guerre que pour reculer ſes frontières, ne ſçavoit comment s'y prendre pour changer de langage. Ses Plénipotentiaires ne parloient que vaguement de la ſatisfaction qui étoit dûe aux deux Couronnes pour les dépenſes & les fatigues que la guerre leur avoit cauſées. Ils craignoient, en quelque ſorte, d'être compris, & vouloient cependant que les puiſſances intéreſſées à ne les pas entendre, devinaſſent leurs intentions & les prévinſſent. Quand on n'a pas l'eſprit d'être déſintéreſſé juſqu'au bout, il faut au moins avoir le bon ſens de ne pas promettre qu'on le fera. Cette généroſité dont on fait parade dans tous les manifeſtes, ne trompe plus perſonne; pourquoi donc en fait-on encore uſage.

Il eſt toujours de l'intérêt d'un état d'accorder la paix à ſon ennemi, quand il la deſire ſincèrement. Comment ne blâmeroit-on pas la dureté avec laquelle les Hollandois ſe comportèrent dans les Conférences de la Haie & de Gertruidemberg? Louis XIV accordoit aux alliés beaucoup plus qu'ils n'auroient oſé eſpérer en commençant la guerre. Se faire un plaiſir barbare de flétrir la gloire de ce Prince, & le forcer à recevoir des conditions humiliantes, & qui étoient inutiles à leur ſureté, c'étoit mettre la vengeance & la haine à la place de la raiſon & de la politique, qui ſe défient toujours de la proſpérité. Les Provinces-Unies eurent bientôt lieu de ſe repentir de leur conduite; la face des affaires changea, & ſi leur inflexibilité leur avoit réuſſi, il ne faudroit mettre leur ſuccès qu'au rang de ces fautes que la fortune rend quelquefois heureuſes.

Il n'en étoit pas de même lorſque dans la guerre de 1741, le Cardinal de Fleury demanda la paix après l'affaire de Lintz. Comme c'étoit la première diſ-

grace que la France éprouvoit, qu'elle faiſoit ſans peine ſes recrues, que le peuple ne murmuroit point contre le poids des impôts, que ſon commerce n'étoit pas détruit, & qu'on ne voyoit, en un mot, dans la nation aucun de ces ſignes de terreur, de laſſitude, ou de défaillance auxquels on reconnoît ordinairement que la paix eſt mûre; la Cour de Vienne eut raiſon de ſe défier de la ſincérité du miniſtère de France. Le Cardinal de Fleury deſiroit ſincèrement la paix; mais ayant cependant quelque honte de la vouloir contre toutes les règles de la prudence, & même d'une peur ordinaire, il ne fit que des propoſitions vagues, qu'il eſt toujours ſage de rejetter. Soit que la Cour de Vienne ſoupçonnât qu'on ne cherchoit qu'à ralentir ſes opérations, ſoit qu'elle crût que ſon ennemi commençoit véritablement à être las de la guerre, il lui étoit plus utile de pourſuivre ſes avantages avec vigueur, pour forcer la France à s'expliquer avec plus de clarté, ſi elle agiſſoit de bonne foi, que de commencer à négocier, pour

régler ſimplement ſur quel plan on entameroit une négociation ſérieuſe.

Indépendamment des ſuccès militaires qui ſont la voie la plus propre à accélérer la paix, la politique emploie encore d'autres moyens pour hâter la concluſion de cet ouvrage toujours difficile. Il ne faut négliger aucune occaſion de détacher de ſon principal ennemi les alliés qui lui donnent des ſecours. On y a ſouvent réuſſi en portant la guerre dans leurs provinces. Un Prince qui n'a pris les armes qu'en qualité d'auxiliaire pour s'aggrandir, & qu'on menace du pillage en lui préſentant une paix avantageuſe, a rarement le courage d'être la victime de ſes premiers engagemens. Toute négociation qu'on peut nouer avec un des alliés de ſon principal ennemi, eſt utile. Le fruit de ce commerce c'eſt de jetter de la défiance entre des Princes ligués. Une puiſſance qui eſt recherchée par ſes ennemis, commence à être moins attachée à ſes alliés. Elle ſe croit plus importante qu'elle ne l'eſt en effet; elle veut avoir une volonté;

elle agit avec moins de concert. Les plaintes éclatent-elles de part & d'autres : voilà le moment favorable pour débaucher un allié de votre ennemi. Flattez ſon avarice, ſon ambition, ſa vanité ; gagnez-le à quelque prix que ce ſoit ; car ſon traité particulier devient ordinairement le préliminaire de la paix générale.

Il y a cependant une remarque importante à faire ſur cette matière : il faut ſe garder de débaucher de l'alliance de ſon ennemi, un Prince dont les prétentions dans la guerre ſeroient plus conſidérables que les forces qu'il y emploieroit. Je m'explique en rapportant un exemple. Les Anglois en 1746 firent quelques propoſitions à la Cour de Madrid pour l'engager à faire ſa paix particulière ; & les conditions, dit-on, qu'ils offrirent, étoient aſſez avantageuſes à l'Infant Don Philippe. Je crois que c'étoit là une fauſſe démarche de la part de l'Angleterre, parce que l'Eſpagne s'étoit fait des prétentions ſur l'Italie, que ſes forces n'étoient pas capables de

faire valoir. La France, à proprement parler, n'auroit pas perdu un allié, si cette négociation avoit réussi; elle auroit, au contraire, été débarrassée du soin de protéger une cause qui lui étoit à charge. La pacification de l'Italie auroit laissé la liberté aux François de rassembler toutes leurs forces dans les provinces où leurs ennemis les trouvoient déjà trop forts.

Tandis qu'une puissance s'applique par toutes sortes de moyens à rompre le lien qui unit ses ennemis, elle doit travailler avec plus de soin encore à s'attacher ses alliés. Quelque zèle qu'ils lui témoignent, qu'elle soit sure qu'ils ne lui donnent des secours que pour leur avantage particulier. En employant la finesse & la mauvaise foi à leur égard, elle les invite à se séparer d'elle. Rien ne prouve mieux combien la politique est une science peu avancée en Europe, que les reproches éternels que se font des alliés. L'un croit toujours en faire trop en faveur de l'autre. Chacun se propose ordinairement un objet différent, & c'est

preſque toujours la faute de la puiſſance qui eſt à la tête de la ligue.

Traiter à l'inſçu de ſes alliés avec ſon ennemi principal, c'eſt lui fournir un moyen preſque ſûr de les débaucher. Un Prince dont l'allié reçoit un échec, ne peut trop ſe hâter d'aller à ſon ſecours & de le vanger, ſi ſon alliance lui eſt précieuſe. Fait-il lui-même une perte conſidérable ? La manière la plus ſage d'y remédier, c'eſt de chercher d'abord en ſoi-même des reſſources. Couvrir tous les chemins de ſes courriers, entamer dans ces circonſtances de nouvelles négociations, mendier de nouveaux ſecours auprès de ſes alliés, quand on n'eſt pas ſoi-même en état de faire de nouveaux efforts ; c'eſt les avertir de ſa foibleſſe, & qu'il eſt temps pour eux de ſonger à leurs intérêts. Les Romains, après une perte conſidérable, s'élevoient en quelque ſorte au-deſſus d'eux-mêmes. Ils agiſſoient alors froidement avec leurs alliés, & vigoureuſement contre leurs ennemis. On me dira ſans doute qu'il étoit facile aux Romains d'avoir

cette politique sublime, parce qu'ils avoient des ressources & des forces en réserve dont ils ne se servoient que dans les plus grands malheurs. Mais je demanderai à mon tour, pourquoi des états qui sont obligés de faire les derniers efforts en commençant la guerre, & qui ne peuvent par conséquent imiter les Romains dans l'adversité, ont donc la folle ambition de vouloir être conquérans comme eux?

J'ai parlé plus haut des symptômes auxquels on reconnoît que la paix est mûre; quand ils se manifestent enfin, il est de l'intérêt du vainqueur de rechercher la paix, & par cette démarche il augmente sa réputation. S'il ne profite pas de son avantage, le vaincu doit faire les premieres propositions par lui-même ou par le ministère d'un médiateur; mais de façon qu'en évitant de se faire mépriser de son ennemi, il ne l'irrite pas. Ses offres doivent être simples & claires. Son objet principal est de nouer une négociation; ainsi il faut parler de satisfaction, mais n'entrer que le moins qu'il est possible dans

dans les détails, parce qu'il n'eſt pas encore temps de diſcuter ſes intérêts.

Quelquefois la paix devient néceſſaire par un enchaînement ſingulier d'événemens qui change la face des affaires, & annonce ſubitement à une Puiſſance, juſqu'alors victorieuſe, un avenir malheureux. Je ne puis à cette occaſion paſſer ſous ſilence la conduite que tint le Roi de Pruſſe, lorſque dans la guerre de 1741, ſe trouvant à la tête d'une armée conquérante, il vit ſe raſſembler contre lui des ennemis puiſſans qui ſe préparoient à fondre de concert & de différens côtés dans ſes états. Il ſentit à la fois toute l'étendue du danger qui le menaçoit, & que des avances auprès de ſes ennemis, ne ſerviroient qu'à leur donner plus de confiance. Au lieu de négocier, il falloit accabler un des ennemis, pour diſſoudre leur ligue : il entra bruſquement dans la Saxe. C'eſt Agathocles qui, prêt à ſuccomber en Sicile ſous les armes des Carthaginois, porte lui-même la guerre au pied des murailles de Carthage. Le

Roi de Prusse victorieux fait la paix à Dresde, & contraint la Cour de Vienne à céder une seconde fois la Silésie pour sauver l'Electorat de Saxe. Un Ecrivain politique enseigne à éviter les fautes, il apprend même jusqu'à un certain point à être sage ; mais les traits de génie ne s'enseignent pas.

CHAPITRE XVI.

Des Négociations pour parvenir à la paix. Des Congrès. Des Trèves. Des Paix définitives.

Si on ne doit rien faire pendant le cours de la guerre qui puisse mettre obstacle à la conclusion de la paix, il faut aussi, en traitant de la paix, ne rien faire qui puisse devenir nuisible dans la première guerre qu'on sera obligé d'entreprendre. De ce principe inconteſtable, il résulte que le principal objet d'une Puissance dominante qui négocie un traité de paix,

ne doit pas être de s'enrichir des dépouilles de ſon ennemi & de s'emparer avec fureur de tout ce qui eſt à ſa bienſéance; mais de tempérer la jalouſie ou la haine que ſa gloire doit lui ſuſciter, de reſſerrer le lien des alliances qui ont contribué à ſa proſpérité, & ſur-tout de conduire de telle ſorte les affaires, que ſon ennemi ſe brouille avec ſes alliés & décrie ſon alliance.

Tout mon ouvrage eſt la preuve de cette propoſition; mais je l'avoue, il n'y a pas de vérité moins faite pour être compriſe. La multitude veut que les Négociateurs conſervent les conquêtes des armées; toute reſtitution la choque; & la vanité des Princes eſt flattée de voir que ſous leur regne les frontières de leur état ſoient reculées. Un Miniſtre, s'il n'eſt pas un Citoyen auſſi ſage qu'éclairé, ne balancera point, pour mériter la faveur de ſon Maître, & les éloges du public, de profiter de ſes avantages pour faire ce que nous appellons une paix brillante. Tandis qu'il fait des ennemis à l'Etat

par ſon ambition, & qu'en le décriant auprès de ſes alliés, il l'affoiblit bien plus qu'il ne le fortifie par l'acquiſition de quelques domaines; il ne manquera point de s'admirer lui-même s'il n'eſt qu'un homme médiocre. S'il a aſſez d'eſprit pour prévoir l'avenir, & ſentir les dangers auxquels il expoſe l'Etat, aura-t-il le courage de préférer obſcurément le bien public à l'éclat de ſa réputation? il dira: *alors comme alors; nous verrons, ſi nous y ſommes encore; nous nous retournerons; au bout du compte, jouiſſons de notre fortune; fera, après moi, les vignes qui pourra.*

Il eſt impoſſible qu'une guerre à laquelle pluſieurs Puiſſances ont pris part, ſoit terminée par une négociation particulière, & que la paix qui reconcilie des ennemis, ne brouille pas des alliés. Le Cardinal de Fleury ignoroit-il cette vérité? Il fut d'autant plus effrayé de la lenteur avec laquelle les affaires ſe traitent ordinairement dans un congrès, qu'il étoit extrêmement fatigué en 1735 de la guerre qu'il avoit commencée

en 1733 : il vouloit une paix prompte, & c'étoit vraisemblablement la qualité essentielle qu'il y desiroit. S'il préfera sa tranquillité particulière au bien de l'état, il agit conséquemment en se chargeant de négocier les intérêts de ses alliés ; s'il crut agir avec prudence, il se trompa. Une négociation particulière est toujours suspecte à des alliés ; quelque favorable qu'elle leur soit, ils s'en plaignent encore. Dans un congrès, au contraire, tout se passe sous leurs yeux, ils défendent eux-mêmes leurs droits & leurs prétentions, & on peut leur donner des preuves certaines du zèle avec lequel on les sert. L'imprudence de M. le Cardinal de Fleury étoit d'autant plus blâmable, qu'il ne satisfaisoit pas aux engagemens qu'il avoit pris avec l'Espagne & la Cour de Turin, & que la France cependant acquéroit la Lorraine & le Duché de Bar, après avoir publié qu'elle ne demandoit rien pour elle. La paix de Vienne fit croire que le Ministre qui l'avoit conclue, étoit un ambitieux timide & un allié infi-

déle ; & c'eſt ſans doute à cette opinion déſavantageuſe, que la France dût les défections qu'elle éprouva au commencement de la guerre de 1741, de la part de ſes alliés ; craignant d'en être abandonnés, ils l'abandonnèrent.

Quand un congrès eſt accompagné d'une ſuſpenſion d'armes ; il doit être précédé par des articles préliminaires qui décident clairement, quoique d'une manière ſommaire, les principales prétentions des puiſſances ennemies. Sans cette précaution, des Plénipotentiaires perdroient un temps conſidérable avant que de s'entendre ; & peut-être abandonneroient-ils enfin leur négociation pour reprendre les armes. Des articles préliminaires dreſſés par un Miniſtre habile, doivent contenir en ſubſtance tout le traité qu'on prépare. Il ne faut en quelque ſorte que les étendre & les développer ; ce ſont autant de principes dont il n'eſt queſtion que de tirer des conſéquences auxquelles un gouvernement un peu jaloux de prouver qu'il ſait raiſonner, ne puiſſe ſe refuſer.

La continuation des hoſtilités pendant la tenue d'un congrés, indique que les Puiſſances belligérantes ne ſont pas encore laſſes de la guerre, & la manière molle dont elles commencent alors leurs négociations le prouve encore mieux. Les Plénipotentiaires ſe rendent avec lenteur à l'aſſemblée déſignée. On ne fait d'abord que s'obſerver mutuellement; on craint de faire les premières démarches, de peur qu'on ne paroiſſe mendier la paix, & que ſon ennemi ne s'en prévale. C'eſt une politique mal-habile; car rien n'eſt plus aiſé que de faire voir qu'on deſire la paix par humanité; & c'eſt par les opérations de ſes troupes, & non par les procédés biſarres & indécens de ſes ambaſſadeurs qu'il faut prouver qu'on eſt en état de continuer la guerre. On ſe chicanne enſuite ſur les pleinpouvoirs, ſur le cérémonial, ſur les titres. Commence-t-on à s'expliquer? Toutes les demandes ſont exagérées; on ne ſe fait aucune réponſe. Chaque parti ne cherche qu'à gagner

du temps dans l'espérance que les succès de la campagne prochaine le mettront en état de faire valoir ses prétentions avec plus d'avantage. Rien n'est moins raisonné que cette conduite. Si c'est la Puissance jusqu'alors la moins heureuse à la guerre, dont les Plénipotentiaires restent dans l'inaction, en espérant le gain d'une bataille, ou la prise d'une place importante, elle en sera peut être la dupe. L'événement heureux qu'elle attend, peut ne pas arriver, & son ennemi n'en sera alors que plus fier. Mais je veux que cet événement arrive; la Puissance jusqu'alors victorieuse, voudra se venger à son tour, & attendre, pour négocier plus utilement. Qu'elle ait réparé sa perte avec cette rare prudence, quand arrivera donc le moment favorable pour traiter de la paix?

C'est là Puissance qui a l'avantage sur ses ennemis, qui doit la première faire connoître ses intentions. En formant ses demandes, elle doit avoir égard à la situation générale des affai-

res, & non à des accidens passagers, qui ne décident jamais de rien, à moins qu'on n'ait affaire à un ennemi facile à s'effrayer & peu intelligent. Elle doit plus songer aux forces qui lui restent qu'aux succès qu'elle a eus. Enfler ses prétentions à chaque événement heureux, c'est ne pas vouloir finir. Le gain d'une bataille ou la prise d'une ville ne doivent servir qu'à hâter la conclusion de la paix, & faire accepter les premières demandes qu'on aura faites. Une Puissance trop ambitieuse, que l'avenir séduit, & qui attend pour négocier sérieusement qu'elle soit épuisée par la guerre, hazarde de perdre ses avantages présens pour courir après une chimère. Elle ignore sans doute que le plus grand bonheur d'un Etat, c'est de faire la paix avant que d'avoir consumé ses forces. Quel traité assez avantageux dédommageroit un vainqueur obligé de languir de foiblesse sous ses lauriers?

Tout ce qu'on met de ruses, de finesses, & de subtilités dans les négo-

ciations d'un Congrès, ce n'eſt point ce qui en fait le ſuccès. Le grand art conſiſte d'abord à prévenir les ſoupçons qui naiſſent naturellement entre des alliés, dans le moment qu'il eſt queſtion de faire des ceſſions de ſes domaines, ou de partager les dépouilles de ſes ennemis. La ſeconde règle, c'eſt de diriger conſtamment ſes négociations par les mêmes principes auxquels on doit les avantages qu'on a obtenus pendant la guerre. Je prie mon Lecteur, s'il veut faire une étude ſérieuſe, d'analiſer toutes les démarches des Plénipotentiaires de Munſter & d'Oſnabruch. Les Ambaſſadeurs de la Maiſon d'Autriche firent, ſans doute, tout ce qu'on peut attendre des Politiques les plus adroits & les plus féconds en reſſources. N'ayant pour eux ni la force, ni les événemens de la guerre, ils employerent l'artifice, & il leur auroit vraiſemblablement réuſſi, ſi leurs ennemis s'étoient amuſés à oppoſer la ruſe à la ruſe. La Cour de Vienne échoua, & devoit néceſſairement échouer, parce que tou-

tes les opérations de la France & de la Suéde tendoient à reſſerrer le lien de leur alliance, & que ces deux Couronnes avoient pris les meſures les plus heureuſes, pour négocier avec autant de concert qu'elles en avoient eu dans les opérations de la guerre.

Le Cardinal Mazarin, toujours attentif pendant la guerre à profiter du ſuccès des armes pour débaucher quelque allié de l'Empereur, s'écartoit, ſans s'en appercevoir, de cette politique dans le plan de négociation qu'il s'étoit tracé. Il vouloit commencer la pacification générale par celle de l'Italie. Heureuſement le Comte d'Avaux, lui fit remarquer que les Princes de l'Empire laſſés de la guerre, ſe tourneroient du côté de l'Empereur, ſi la France paroiſſoit négliger leurs intérêts, & que la Cour de Vienne profiteroit de cet avantage pour rejetter avec plus de hauteur les propoſitions de paix, & peut-être pour engager la Suéde à traiter de ſon accommodement particulier. Ce qui décida du ſuccès de la négociation de

Weſtphalie, ce fut la lettre circulaire que le Comte d'Avaux écrivit aux Membres de l'Empire, pour les inviter à envoyer leurs Plénipotentiaires au Congrès, où l'on devoit rétablir la liberté Germanique, & donner une forme conſtante au Gouvernement de l'Empire. Cette démarche admirable débaucha tous les Alliés de l'Empereur, & la France avec leurs ſecours impoſa ſans peine la loi à la Cour de Vienne.

Elle auroit eu le même avantage en traitant avec l'Eſpagne, ſi elle eût ſuivit les mêmes règles; mais en ſuppoſant que le Cardinal Mazarin voulût auſſi ſincèrement la paix générale, qu'il affectoit fauſſement de la deſirer, n'auroit-il pas été ſurprenant, que, n'ayant aucun projet fixe dans ſes négociations avec la Cour de Madrid, il eût pu la réduire à conclure un traité définitif. Ce Miniſtre craignoit que la paix générale ne le rendît moins néceſſaire, & ne diminuât ſon crédit. En évitant de rien terminer, il vouloit cependant qu'on ne pût pas lui

reprocher d'avoir perpétué la guerre. Au lieu d'être habile, il ne fut par conséquent que ruſé. Toutes ſes démarches à l'égard des Provinces-Unies ſe contrediſoient ; il les négligeoit, les flattoit, les irritoit. Elles devoient lui échapper ; & l'Eſpagne qui ne connoiſſoit pas encore toute ſa foibleſſe, ne pouvoit, après cette défection, que rejetter avec arrogance les propoſitions de paix qu'on lui offroit.

Les négociations générales d'un Congrès veulent être ſoutenues par des négociations particulières. C'eſt alors qu'il faut être plus attentif que jamais aux démarches de ſes alliés, & chercher par toutes ſortes de moyens à reſſerrer le lien par lequel on leur eſt uni. C'eſt en expliquant à la Reine Chriſtine la Philoſophie de Deſcartes, que M. Chanut empêchoit que cette Princeſſe ne ſe laiſsât tromper par les fineſſes de la Cour de Vienne ; & qu'en intriguant auprès des Maîtreſſes, des Miniſtres & des Favoris de Charles II, la France conſer-

voit dans le Congrès de Nimègue l'ascendant que lui avoient donné ses armes.

Le devoir d'un médiateur, c'est une exacte neutralité entre les Puissances ennemies; mais il ne faut pas s'attendre qu'il l'observe fidellement; ainsi, il faut négocier auprès de lui pour se le rendre favorable. Quelquefois il n'y a point de Médiateur dans un Congrès, & les premières ouvertures en sont plus difficiles; mais dans la suite, la Puissance qui a règlé la première ce qui concerne ses intérêts, ne manque guères de faire les fonctions de Médiateur, & de hâter avec zèle la conclusion de la paix. Il est donc extrêmement avantageux de nouer, quand on le peut, une négociation secrette avec un des alliés de son ennemi, & de lui offrir en particulier des conditions assez avantageuses pour tenter sa fidélité. Ce Médiateur sera plus ou moins utile, à proportion du rôle plus ou moins important qu'il faisoit dans la ligue dont on l'a détaché.

On demande s'il eſt plus important de négocier de vive voix que par écrit. Il n'eſt pas douteux qu'un Négociateur n'ait de l'avantage à traiter de vive voix avec un adverſaire moins habile. Il en découvre mieux les ſentimens ſecrets, il inſinue lui-même les ſiens avec plus de liberté. Il ſurprend à ſon adverſaire des aveux utiles, il lit dans ſes yeux, qui ſouvent démentent ſes diſcours, & il lui ôte l'avantage de délibérer & de conſulter. Voilà la queſtion décidée à l'égard des Ambaſſadeurs ; mais il n'eſt pas également avantageux aux Etats de ne vouloir négocier que de vive voix. Si un Prince emploie aujourd'hui un Plénipotentiaire plus habile que ceux de la Puiſſance avec laquelle il traite, il n'en ſera pas de même demain. La vraie raiſon pour laquelle on refuſe ordinairement de négocier par écrit, c'eſt qu'on imagine qu'il eſt très-utile de ne préſenter que peu à peu ſes demandes, pour cacher ſes intentions, & dérober à ſon adverſaire le terme où l'on prétend le

conduire. On veut, en un mot, pouvoir se dédire, avancer & reculer à son gré. Cette manière captieuse de négocier peut convenir aux Puissances du second ordre, dont tout l'art consiste à profiter, de quelque manière que ce soit, d'une conjoncture favorable pour s'aggrandir ; mais je le répete pour la centième fois, les Puissances dominantes ont un autre intérêt, & doivent avoir une autre conduite. Il importe aux unes de n'avoir aucune règle qui les gêne ; mais les autres gagneroient beaucoup à établir des principes fixes entre les Nations. La méthode de négocier par écrit, contribueroit beaucoup à les établir, & même à perfectionner notre droit des gens, où l'on trouve encore des restes de notre ancienne barbarie.

Le but d'un Congrès est une trève ou une paix définitive. Autrefois les trèves étoient fréquentes en Europe. Les Princes peu riches & peu puissans, n'avoient presque point de troupes à leur solde, & dépendoient des caprices de leurs vassaux : ils

étoient ſouvent obligés de ceſſer les hoſtilités, avant que de pouvoir ſe réconcilier ſincèrement. Le vainqueur reſtoit en poſſeſſion de ſa conquête; le vaincu ne renonçoit pas à ſes droits, & on convenoit du temps où l'on reprendroit les armes pour terminer ſes différends.

Depuis que la fortune des Princes n'eſt plus la même, il ne doit ſe préſenter que très-rarement des circonſtances où il ſoit avantageux de conclurre des trèves. Quand les eſprits ne ſont pas préparés par la ſituation des affaires à ſigner une paix définitive, je ne devine point par quels motifs ils pourroient être diſpoſés à ſuſpendre leurs différends par une trève. Si deux Puiſſances ſont également laſſes de la guerre, leur épuiſement doit leur faire deſirer de terminer définitivement leurs querelles. Si l'une préféroit une trève à l'abandon entier de ſes droits, l'autre ſeroit imprudente d'y conſentir : pourquoi voudroit-elle remettre en queſtion, dans des circonſtances peut-être moins fa-

vorables, ce qu'elle peut décider à ſon avantage, en faiſant un dernier effort? Ou pourquoi ne prendroit-elle pas le parti plus ſage d'offrir à ſon ennemi des conditions de paix tolérables?

Les trêves ſont toujours contraires aux intérêts fondamentaux des Puiſſances dominantes de l'Europe, puiſque leur conſtitution ne leur permet pas d'être conquérantes, & que pour affermir leur fortune, elles doivent par conſéquent prévenir tout ce qui peut troubler la tranquillité publique. Cependant ces ſuſpenſions d'armes paroiſſent quelquefois aſſez ſages, quand on ne les conſidere que relativement à un objet particulier que ſe propoſe un grand Prince; & telle eſt la trêve de Ratiſbonne, que Louis XIV conclut pour vingt ans, en 1684, avec l'Eſpagne & la Cour de Vienne. Il ſçavoit que la guerre recommenceroit avant que la trêve fût expirée; par ſa politique il évitoit les difficultés qu'il eût éprouvées en demandant un abandon entier des places qu'on lui laiſſoit, & cependant il ſe trouvoit en

état de recommencer la guerre avec plus d'avantage, & se flattoit d'obtenir enfin, par un traité de paix, ce qu'il ne possédoit encore que par une trève.

On n'a rien fait en se procurant une paix avantageuse, si on n'a pas eu l'art de l'affermir. *Ce n'est pas*, disoit le Comte de Servien aux Provinces-Unies, *ce que l'on écrit dans un traité, ni les seings ou les sceaux qu'on y ajoute, qui en assurent l'exécution; c'est l'état où l'on demeure après qu'il est fait, tant par ses propres forces, que par le nombre de ses amis, pour se faire tenir parole, si l'ennemi veut manquer de foi.* Ce qui suffit pour faire exécuter les articles d'un traité qu'on vient de signer, & dans un temps où l'on se sent encore des maux de la guerre, ne l'affermit point solidement, si les Plénipotentiaires de la Puissance à qui la paix est avantageuse, n'ont pris soin, pendant le cours des négociations, de calmer les passions de ses ennemis, & de rendre son alliance plus précieuse à ses alliés. De ce principe dérivent toutes les maximes de

modération & de généroſité que j'ai établies juſqu'ici, & qu'il eſt ſur-tout important de mettre en pratique quand on traite de la paix. On dit que le Maréchal d'Eſtrades, ne pouvant, à Nimègue, s'accorder ſur je ne ſçais quel point avec les Ambaſſadeurs des Provinces-Unies, leur propoſa de le jouer aux dez, & on admire ce trait ridicule que je crois faux. Ce Négociateur étoit trop habile pour jouer une affaire importante, & ne pas abandonner libéralement une bagatelle.

Il faut remonter juſqu'à la ſource des différends qui ont allumé la guerre, ſi on veut terminer les affaires, de façon qu'on ne leur laiſſe aucune queue, & que l'ordre ſoit tellement rétabli entre les Puiſſances belligérantes, qu'on ne puiſſe même le violer en uſant de ſubtilité & de chicanne. C'eſt par-là que la paix de Weſtphalie eſt la négociation la plus belle, la plus ſçavante & la plus profonde qui ait encore été faite parmi les hommes. Les traités de Munſter &

d'Oſnabruch, ſont devenus la loi fondamentale de l'Empire, & la baſe ſur laquelle ſa liberté eſt établie. C'eſt le fondement de tout le droit public de l'Europe. Deux Religions ennemies, & qui s'étoient fait de trop grandes injures, pour qu'on osât eſpérer qu'elles parvinſſent à ſe ſupporter, ne s'offenſent plus, & les Plénipotentiaires de Munſter & d'Oſnabruch leur ont appris à connoître & à ſuivre l'eſprit de l'Evangile. Enfin l'Europe auroit joui d'une paix durable, s'il ne s'étoit formé entre les Princes de nouvelles cauſes de diſſentions, & qui n'avoient en effet, aucun rapport avec les queſtions décidées par la paix de Weſtphalie.

Nos pères, pour aſſurer l'exécution des traités, avoient imaginé d'en faire jurer l'obſervation ſur les reliques des Saints; mais comme les parjures ne furent pas punis promptement, & d'une manière ſenſible, on négligea peu à peu de prendre pour juge, une Providence qui ne ſe manifeſtoit pas au gré de nos deſirs par

des miracles ; &, au lieu de Dieu, on prit des hommes pour *Conservateurs* de la paix. On ne s'en trouva pas mieux. Les vaſſaux d'un Prince, ou les villes ſoumiſes à ſon obéiſſance, qui s'engagèrent à lui faire la guerre, s'il violoit la paix, dont ils étoient les *Gardiens*, ne remplirent pas leurs engagemens, ou, en y obéiſſant, allumèrent une guerre civile. Cette mode pernicieuſe diſparut à meſure que les Princes aggrandirent leur autorité, & la dernière reſſource fut de prier des Princes étrangers d'être les conſervateurs des traités de trève ou de paix. Les actes de garantie devinrent communs ; on promit, & on ne tint pas parole. Les traités dont un Prince eſt garant, lui ſont ſouvent indifférens ; ſouvent il a intérêt de réveiller les diviſions qu'il doit prévenir. Quelquefois la crainte l'empêche d'y prendre part, ou bien il s'eſt laiſſé gagner & corrompre par l'infracteur de la paix.

Me permettra-t-on, en finiſſant ce chapitre, de jetter un regard ſur l'avenir ? En voyant la plûpart des Etats

épuisés, &, pour ainsi dire, accablés sous le poids des dettes que la guerre leur a fait contracter, ne doit-on pas craindre que leur foiblesse ne les force encore à recourir à la méthode dangereuse de ne terminer leurs différends que par des trèves? Le mal est plus voisin qu'on ne pense, & il est temps que les Puissances s'occupent plus d'elles-mêmes, que de leurs voisins.

CHAPITRE XVII.

Des traités de Commerce. Digression sur le luxe.

J'AI parlé dans cet Ouvrage de la situation & des intérêts de l'Europe; j'ai dit que les Etats, sans avoir les qualités nécessaires à des peuples ambitieux & conquérans, ont de l'ambition & veulent faire des conquêtes. Ils ont cru que l'argent suppléeroit à ce qui leur manque; l'argent est devenu

le nerf de la paix & de la guerre, il tient lieu de tout, il eſt tout. Cette maxime de penſer eſt ſi générale & ſi accréditée, qu'on ne ſe permet pas d'examiner ſi elle eſt vraie ou ſi elle eſt fauſſe. Chaque Etat ne demande que des richeſſes. S'il s'élevoit parmi nous un peuple aſſez ſenſé & aſſez courageux pour remonter aux principes ſages & oublier des anciens, & croire qu'on peut être heureux & faire de grandes choſes, ſans eſtimer les richeſſes & en proſcrivant le commerce, je ne doute point qu'on ne le regardât avec des yeux de pitié, ou plutôt de mépris.

Puiſque le commerce eſt ſi propre à procurer les grandes richeſſes que nous deſirons, & auxquelles nous attribuons tant de vertu, il n'eſt pas ſurprenant que toutes les nations ayent voulu devenir commerçantes, & dès lors le commerce devoit former un objet conſidérable dans nos négociations. Quand l'art des navigateurs ſe perfectionna, & que les Etats, au lieu de ſimples barques qui ne perdoient

pas

pas la côte de vue, eurent de grands vaiſſeaux qui ſervirent de lien entre toutes les parties du monde, il fut néceſſaire d'aſſujettir la navigation à des loix générales. Les nations en traitant entre elles, créerent notre droit des gens ſur mer; & je renvoye mon Lecteur à ce que j'en ai dit dans *le droit (a) public de l'Europe fondé ſur les traités.*

Si les différentes Puiſſances, en ſe propoſant de s'enrichir par le commerce, avoient pris les moyens les plus efficaces pour y réuſſir, jamais elles n'auroient parlé dans leurs traités que des conventions générales propres à aſſurer la liberté des mers & de la navigation; car il eſt évident que chaque Nation, après avoir réglé ces articles, n'avoit rien de mieux à

(a) *Voyez* le Chapitre où je rends compte *des Traités de Commerce & de navigation conclus entre les Puiſſances de l'Europe.* Article intitulé *Conventions générales touchant la navigation & le commerce.* Cet article ſuit immédiatement le diſcours préliminaire.

faire pour rendre ſon commerce auſſi floriſſant qu'elle le deſire, que d'établir chez elle des loix domeſtiques qui miſſent les citoyens à portée de faire l'exportation de ſes marchandiſes ſuperflues, & l'importation de celles qui lui manquent, avec plus d'avantage que les étrangers. Si une Puiſſance ne favoriſe pas plus ſes ſujets que l'étranger, leur induſtrie étouffée nuit néceſſairement au commerce; l'Etat perd les profits que la mer lui auroit valus, ſe rend dépendant des peuples qui ſe ſeront établis ſes colporteurs, & au lieu de commerçans n'aura que des commiſſionnaires.

Il n'eſt pas moins évident que tout privilège particulier qu'une Nation accorde à des étrangers, nuit à ſon commerce. Ces préférences le gênent: les commerçans à qui elles ont été accordées, ne manquent pas d'en abuſer pour faire une eſpèce de monopole. D'autres aſpirent au même avantage, ſe font craindre pour l'obtenir, ou l'achettent par quelque bienfait. Dès que ce qui étoit une grace parti-

lière, devient un droit général, les monopoles ceſſent, il eſt vrai ; mais l'Etat n'eſt plus le maître des loix de ſon commerce, & il devient le tributaire de l'induſtrie & de l'activité de ſes voiſins, dont il a échauffé l'émulation en éteignant celle de ſes ſujets.

La conſéquence naturelle de ce que je viens de dire, c'eſt que le commerce, à l'exception des conventions qui regardent le droit des gens, ne doit point être l'objet des négociations. Chaque Puiſſance, à cet égard, ne doit dépendre que d'elle-même. Après avoir fait les réglemens qu'elle croit les plus ſages, relativement à ſa ſituation, à la nature de ſes richeſſes & à l'induſtrie de ſes habitans ; qu'elle ait, comme l'Angleterre, la fermeté de n'y jamais déroger en faveur d'un étranger. Cette fermeté doit faire toute ſa politique. Je ne dirai donc point comment il faut négocier & dreſſer des traités de commerce ; je dirai ſeulement qu'il n'en faut point conclure, à moins qu'on ne ſe trouve dans quelque circonſtance heureuſe qui au-

torise à demander à un peuple quelque prérogative chez lui, sans être obligé de l'acheter par une complaisance équivalente. Mais peut-être me trompé-je en pensant ainsi. Il seroit peut-être plus sage de ne pas profiter de ces circonstances heureuses. Qui répondra à cette nation, avide d'étendre son commerce, que quelque jour on n'abusera pas contre elle du mauvais exemple qu'elle aura donné?

Je céde à la tentation de placer ici quelques réflexions, peut-être étrangères à mon sujet, mais qui me paroissent importantes, ou du moins propres à faire penser sur une matière très-importante, & digne de toute l'attention des personnes qui gouvernent.

Le commerce, ainsi que l'a remarqué un homme (*a*) de génie qui a écrit sur cette matière, seroit inutile à une nation qui, bornée à elle-même,

(*a*) M. Hume. Voyez ses discours politiques.

n'auroit aucun voiſin ou aucune affaire à démêler avec eux. Il ſuffiroit que les citoyens échangeaſſent leurs denrées & leurs marchandiſes, & que, pour faciliter les échanges, ils convinſſent entre eux d'une monnoie, ou d'un ſigne repréſentatif qui en tiendroit lieu. Il ſeroit inutile à ce peuple d'avoir un grand commerce au-dehors & d'acquérir des richeſſes. En voyant multiplier l'or & l'argent, le particulier ne ſeroit pas plus riche, parce que le prix de toutes les choſes dont il auroit beſoin, augmenteroit à proportion de l'accroiſſement des richeſſes & du luxe. On ſent bien que le rafinement des plaiſirs, les voluptés, le luxe, l'élégance que produit le commerce, ne ſont point un motif pour le faire entreprendre : tous ces biens ſi néceſſaires aux hommes quand une fois ils les ont connus, ne contribuent point réellement à leur bonheur.

Tout le monde convient de ces principes : mais, dit-on, dès qu'une Nation eſt expoſée à faire la guerre,

qu'elle doit avoir des armées pour ſa ſureté, & ne peut les faire agir ſans des dépenſes conſidérables; il faut néceſſairement qu'elle ait recours au commerce pour multiplier ſes richeſſes, & procurer à l'état des revenus proportionnés à ſes beſoins ordinaires, & des reſſources abondantes dans les cas extraordinaires.

Je le nie formellement, & il faudroit être bien peu inſtruit en hiſtoire, ou avoir une imagination bien ſtérile en expédiens, pour croire qu'un peuple ne peut pas défendre ſes foyers contre un ennemi étranger, s'il n'eſt pas commerçant. On ajoute que pour faire des entrepriſes au-dehors, porter la guerre loin de chez ſoi & être conquérant, il faut avoir de grandes richeſſes que le commerce ſeul peut donner. Je nie encore cette propoſition. Je dis qu'il ne faut pas être conquérant, parce qu'on peut être très-heureux ſans faire des conquêtes; en ſecond lieu, la politique défend d'être conquérant, parce qu'il eſt certain qu'un peuple ambitieux ſe ruine par

ſes ſuccès mêmes, & qu'au bout de ſes conquêtes il trouve un abîme; troiſiémement, j'ajoute que les richeſſes ſont inutiles pour faire des conquêtes, puiſqu'il eſt prouvé que les peuples riches, au lieu d'être guerriers, ont toujours été vaincus & ſubjugués par des peuplespauvres. LesScythes n'avoient que leur arc & leur épée quand ils conquirent l'opulente Aſie. Quelles richeſſes avoient ces Gaulois ſi fameux par leurs tranſmigrations, & les Barbares qui détruiſirent l'Empire Romain? Quand la République Romaine fit-elle ſes conquêtes les plus difficiles? ſuivant nos principes, elle auroit dû acquérir de nouvelles forces, en s'emparant des richeſſes du monde entier; mais les faits ſont contraires à nos principes.

J'ai peur que tout ce que nous diſons en faveur du commerce & des richeſſes, ne ſoit qu'un ſophiſme que nous ſuggère notre avarice. Citoyens avilis, manœuvres accoutumés à ne rien faire ſans ſalaire, nous voyons que l'argent eſt l'ame de l'Europe,

mais il ne doit pas l'être ; & l'emploi de la politique eſt-il de flatter nos erreurs & nos paſſions pour aggraver nos maux ?

J'ai vu des perſonnes ſenſées convenir de bonne foi des inconvéniens du commerce, & cependant répeter tous les jours qu'un peuple ne peut le négliger ſans danger, parce que ſes voiſins le cultivent avec ſoin. J'avoue que j'ai quelque peine à comprendre tout cela. Comment peut-il m'importer de faire les mêmes fautes que font mes voiſins ? Pourquoi ſerois-je imprudent en oppoſant de bonnes mœurs & de bonnes loix à un ennemi qui me menaceroit avec ſes richeſſes impuiſſantes ? Avouons-le de bonne foi, nous croyons qu'il y a trop de peine à avoir de bonnes mœurs ; & pour nous juſtifier, nous voulons donner un air de raiſon & de politique à notre avarice & à notre goût pour les voluptés.

Mais en ſuppoſant que les richeſſes ſont néceſſaires à la ſureté d'une Nation, & que le commerce ſeul peut

fournir au gouvernement les revenus immenſes dont il a beſoin ; la politique, ſi je ne me trompe, en auroit dû conclure, que le commerce le plus propre à enrichir un plus grand nombre de citoyens, étoit digne de la plus grande protection. En conſéquence a-t-elle appliqué ſon induſtrie à faire fleurir l'agriculture ? non. On n'a cherché qu'à établir de tout côté des manufactures de luxe ; on a cru qu'il étoit plus avantageux de vendre aux étrangers des étoffes précieuſes que les ſimples productions de la terre. Il eſt arrivé de-là que le commerce nous a donné encore plus de beſoins que de richeſſes, nous ſommes pauvres au milieu de tout notre argent, & nous avons tous les vices de l'opulence dans la pauvreté. Où l'Etat trouvera-t-il donc les revenus néceſſaires à ſes beſoins ?

La balance du commerce eſt favorable à un Etat ; cela ſuffit-il pour que les politiques qui veulent l'enrichir, doivent être contens ? non ſans doute. C'eſt un médiocre avantage de gagner

par ſon commerce pluſieurs millions ſur ſes voiſins, ſi le gouvernement n'a pas l'art de les faire circuler dans tout le corps de la nation, de ſorte qu'ils portent la vie & l'abondance dans tous ſes membres. Ces richeſſes tomberont dans les coffres d'un certain nombre de citoyens; s'ils ſont avares, elles ſeront dans l'état comme ſi elles n'y étoient pas; s'ils ſont prodigues, elles produiront le luxe. Je ſoupçonne qu'il ne faut point conſidérer le commerce ſans les finances, ni les finances ſans le commerce. Ces deux roues toujours unies de la machine doivent s'engrainer l'une dans l'autre pour ne produire qu'un même mouvement; &, par malheur, nos livres de commerce & de finance ont toujours un objet différent; les uns n'indiquent que des moyens pour faire entrer de l'argent dans l'Etat, & les autres pour enrichir le Prince, ou plutôt pour lui procurer toutes les ſommes qu'il demande.

Quand on conſidére le commerce comme Marchand, je ne ſuis pas ſurpris qu'on faſſe l'éloge du luxe : le

Marchand ne veut que vendre, & le luxe consume beaucoup. Mais pourquoi des Philosophes sont-ils tombés dans cette erreur grossière? il étoit digne d'eux de songer aux mœurs qui accompagnent le luxe, & aux maux que produisent ces mœurs. Je sens que je m'écarte trop de mon sujet, & je me bornerai à remarquer avec M. Cantillon, que le luxe, loin d'être favorable au commerce, est au contraire un symptôme de sa décadence (*a*) prochaine.

Une suite nécessaire du luxe, c'est de rendre la main d'œuvre plus chère; & puisqu'il augmente le prix des marchandises, il doit donc nuire aux progrès du commerce, dont tout l'art consiste à se procurer un plus grand débit en vendant à meilleur marché. Puisque le luxe détruit le commerce

(*a*) Veut-on trouver une preuve complette de cette vérité? qu'on lise l'*Essai sur la nature du commerce en général*, par M. Cantillon, le meilleur ouvrage, sans difficulté, qui ait été fait sur cette matiere.

dont il eſt le fruit, au lieu de chercher par quels moyens on peut l'encourager, nos politiques à argent ne devroient-ils pas plutôt examiner s'il eſt poſſible de retarder ſes progrès ? peut-être jugeroient-ils après un mur examen, qu'on ne doit favoriſer que de certains commerces, & ne les protéger que juſqu'à un certain point ; peut-être qu'un trop grand commerce eſt un auſſi grand mal pour un Royaume, qu'une domination étendue ſur de trop vaſtes Provinces.

Que les principes du Duc de Sully ſur le commerce, étoient préférables à ceux de M. Colbert, du moins il me ſemble qu'on ne peut en douter. Mais quand cette opinion paſſeroit pour une vérité conſtante, je craindrois encore qu'il y eût peu d'hommes d'état aſſez vertueux pour tenter de marcher ſur les traces du premier. Que les terres d'un Royaume ſoient mieux cultivées, qu'une ſorte d'abondance règne dans le dernier ordre des citoyens ; on n'appercevra pas la main qui produit ce bien ; on ne daignera

pas même y faire attention. Mais qu'une manufacture invente de nouvelles superfluités, on en étale les échantillons dans les Palais ; le Ministre qui la protége, est surement loué comme un grand homme ; & surement il n'a fait à l'état qu'une nouvelle plaie.

CHAPITRE XVIII.

Des événemens extraordinaires. Réflexions relatives à cet objet.

La politique ressemble à nos jeux mêlés de science & de hasard ; un joueur ne gagne pas toutes les fois qu'il joue contre un adversaire moins habile que lui, de même l'Etat gouverné par les principes les plus sages, n'aura pas dans toutes ses entreprises un succès constant. La fortune qui confond la capacité d'un joueur, par des combinaisons singulières qu'il est impossible de prévoir, se joue aussi quelquefois de la prudence des politiques. Ce n'est

que dans une longue suite de parties qu'un joueur habile sent son avantage, & triomphe des caprices de la fortune : ce n'est aussi que dans une longue suite d'affaires qu'un Etat éprouvera la vérité des principes que j'ai tâché d'établir dans cet ouvrage. Qui ne sçait que tous les Etats ont des distractions ; que quelquefois ils font plus, que quelquefois ils font moins qu'ils ne doivent faire ? Carthage donne le commandement de ses armées à Annibal, tandis que Rome ne lui oppose qu'un Varron. Enfin, tout le monde se rappelle qu'un Peuple destiné à faire la conquête du monde, fut prêt à succomber sous les armes des Gaulois & des Carthaginois.

Ce qui fait paroître les malheurs presque toujours plus grands qu'ils ne le sont en effet, c'est qu'on se trouve presque toujours pris au dépourvu quand ils arrivent. En commençant une entreprise, il est plus agréable de se flatter qu'elle réussira, que de se tourmenter à calculer tous les accidens qu'on peut craindre. En obser-

vant la situation actuelle des affaires, on ne pense pas qu'elle puisse changer, si elle est heureuse, & on se relâche; si elle est malheureuse, on se persuade que le temps seul y apportera quelque remède. Nous autres hommes vulgaires accoutumés à sortir, pour ainsi dire, de nous-mêmes, & à nous élever au-dessus de nos préjugés, quand nous pensons aux affaires publiques, nous ne concevrions point que cette sorte de nonchalance fût le défaut le plus commun de ceux qui gouvernent, si nous ne sçavions qu'il est naturel à tous les hommes de voir superficiellement & de faire mollement, ce qu'ils voient & ce qu'ils font tous les jours. N'est-il pas vrai que, si dans les temps qui paroissent les plus heureux, les Etats se préparoient des ressources pour les temps difficiles, il n'y auroit presque plus pour eux de ces événemens effrayans qui semblent annoncer leur ruine? Le remède aux maux les plus extraordinaires se présenteroit aisément, au lieu que des Ministres, dont toutes

les espérances sont trompées, & qui ne se sont jamais attendus à aucun revers, n'opposent que de la présomption, ou de la terreur aux caprices de la fortune.

Il y a des événemens extraordinaires qui causent une révolution subite, prompte & entière; si les ressorts du gouvernement sont bons, il suffit de les tendre avec plus de force; s'ils sont mauvais, il faut recourir à des moyens extraordinaires. Mais je l'ai déjà dit, en parlant de l'entrée du Roi de Prusse en Saxe, ce sont là de ces mystères qui ne s'enseignent pas. L'Histoire moderne offre quelques exemples pareils; l'Histoire ancienne, & sur tout celle des Grecs en est pleine. C'est un grand courage, qui, dans ces occasions, entretient dans l'ame le calme nécessaire pour délibérer, & c'est par la supériorité de ses lumières qu'on démêle promptement ce qu'on doit espérer & craindre. La Suéde, dont toutes les Puissances du Nord étoient jalouses, obéissoit à un jeune Roi dont rien n'annonçoit en-

core les talens & le génie. Ses ennemis conjurent sa perte, Charles XII voit le danger, & il est déjà un Héros. Il a daigné faire grace au Dannemarc en lui accordant la paix, il a disposé du Trône de Pologne, & il ne veut traiter avec le Czar qu'après l'avoir détrôné à Moscou. Jamais révolution ne fut plus entière, jamais danger ne fut plus grand. Pierre le Grand est incapable de l'humilier pour conjurer l'orage. S'il n'eut été que brave & emporté comme son ennemi, il auroit été vaincu ; car avec sa Nation, il ne lui est pas permis de suivre les conseils du désespoir. Il cherche son salut dans sa prudence. Il ne voit dans Charles qu'un Héros qui veut tout devoir à son courage, & dont la valeur se croyant supérieure à tous les événemens, dédaigne de prévoir qu'il peut lui arriver une disgrace. Dès lors Pierre juge qu'il ne faut qu'un malheur à son ennemi pour le perdre, & il espère que ce malheur arrivera. Il calcule combien il faut de campagnes & de batailles au Roi de Suéde, pour

pénétrer jusqu'à Moscou; & sur le champ il ose se flatter que ses Moscovites auront le temps de se façonner à la guerre & d'apprendre à vaincre; il se rend digne de battre ses ennemis à Pultova. Il n'y a presque jamais de situation désespérée pour un Etat qui sçait temporiser dans le malheur, & qui pour derniere ressource a pris la résolution de s'ensévelir courageusement sous ses ruines.

Quand le danger dont on est ménacé, est imminent, le salut de l'Etat doit faire alors sa suprême loi. Il n'est plus de système, d'ordre, de règle générale à quoi il faille se tenir attaché : tâchez d'étonner votre ennemi, mais si le danger est moins pressant, il est sage de moins recourir aux moyens extraordinaires qui peuvent alors aigrir le mal, s'ils ne réussissent pas, que de suivre, pour l'arrêter, les principes par lesquels on auroit pu le prévenir. Un petit esprit croit toujours être dans le cas des événemens extraordinaires, & il recourt d'abord aux moyens qui le sont, parce qu'il

ne ſçait pas employer ceux qu'il a naturellement ſous la main. Deux cauſes jettent un Etat dans une ſituation périlleuſe ; l'une, lorſque ſon ennemi, par les talens ſupérieurs avec leſquels il emploie ſes forces, ſemble les doubler, & même les tripler ; l'autre, quand il s'éleve à la fois contre lui pluſieurs Puiſſances conſidérables qui conjurent ſa ruine. Dans le premier cas, le courage doit être patient. Il ne faut chercher qu'à laſſer ſon ennemi ; le génie qui lui fournit les moyens néceſſaires pour commencer une grande entrepriſe, ne lui a pas donné les forces réelles ſans leſquelles il ne pourra l'achever, & chaque jour doit épuiſer ſes reſſources. Dans le ſecond cas, jamais des Alliés n'ont un intérêt ſi égal d'agir de concert, qu'il ſoit impoſſible de les diviſer. Plus ils ſe croyent ſupérieurs à leur entrepriſe, moins ils ſont unis ; ils doivent ſe propoſer un objet différent, & leur premier ſuccès les rendra ſuſpects les uns aux autres. C'eſt cette juſte confiance qui ſoutint autrefois les Vénitiens contre la li-

gue formidable de Cambray, & qui les fit enfin triompher.

Je ne parle point ici d'une Puiſſance que ſa mauvaiſe conduite auroit fait mépriſer de ſes voiſins. Comme elle ne ſçauroit ſe ſervir de ſes forces engourdies, & qu'elle eſt auſſi incapable d'avoir du courage, que de profiter des événemens favorables que la fortune & le temps peuvent amener, elle doit acheter ſon ſalut par de grands ſacrifices; ou ſi ſes ennemis ſont implacables, elle doit périr; car la politique, ainſi que la médecine, n'a point de reméde contre de certains maux.

Il y a des circonſtances où, quoiqu'on puiſſe faire, il faut néceſſairement commetre une faute. On ſe trouve ordinairement réduit à cette dure extrémité, lorſqu'au lieu de ſe conduire par des vues ſyſtématiques & ſuivies, on s'eſt laiſſé nonchalamment entraîner par des événemens contraires. Le grand homme à qui on remet alors le timon de l'Etat, gémit en voyant le cahos qu'il doit dé-

brouiller ; mais après un mur examen, il prend courageuſement le parti qui l'expoſe aux moindres inconvéniens ; & en s'attachant à des principes, il voit l'ordre ſe rétablir ſous ſes mains. Un Miniſtre ſtupide n'apperçoit pas le danger de ſa ſituation ; il agit parce qu'il ne voit pas qu'il fait une faute ; & quoiqu'il faſſe, il eſt plus utile à l'Etat qu'il gouverne, que cet homme indécis qui découvre en détail les inconvéniens de toutes les opérations qu'il peut tenter, & qui, ne pouvant ſe réſoudre à faire une faute légère, en fait une énorme, en ne prenant aucun parti.

Après la mort de Louis XIII, la Reine, Régente de France, confia l'adminiſtration des affaires à l'Evêque de Beauvais, ſon confeſſeur. Ce Prélat, homme de bien, ſe mit dans la tête que la France ne devoit avoir pour alliés que des Catholiques, ſi elle vouloit que Dieu fît proſpérer ſes affaires. Dans la première Audience qu'il donna aux Ambaſſadeurs des Provinces-Unies, il leur propoſa

donc pour article préliminaire du renouvellement d'alliance, que leurs Maîtres cruſſent à la tranſſubſtantiation, & fiſſent chanter la Meſſe à la Haie. Je ne crois pas que les Miniſtres Hollandois euſſent pu ramener à la raiſon un homme qui en étoit ſi éloigné; il n'étoit queſtion que de le couvrir de ridicule en publiant ſes demandes. Quand un pareil travers ne ſe trouve que dans un Miniſtre, le mal n'eſt pas grand; ſa diſgrace, preſque infaillible, rétablit bientôt le bon ſens dans ſes droits. Mais ſi cette eſpèce de vertige ſe trouvoit dans un Prince qui ſe piquât de gouverner par lui-même, qu'elle reſſource reſteroit-il pour nouer une négociation raiſonnable?

Je ne finirois point ce chapitre, ſi je voulois entrer dans le détail de toutes les différentes ſortes d'événemens extraordinaires qui peuvent changer la face des affaires, & produire des révolutions inattendues dans les négociations & les alliances. Il faut me contenter d'en développer les principales cauſes. L'une, c'eſt la nature même de

la plûpart des Gouvernemens établis en Europe, qui ne permet pas, ainſi que je l'ai dit, d'y avoir des principes fixes & conſtans; l'autre c'eſt la négligence de la plûpart des hommes qui gouvernent. Ils ſuivent leur routine, au lieu d'être attentifs aux changemens qui ſurviennent dans les intérets des états, & ſurtout dans la manière dont ces intérets ſont enviſagés par des Princes d'un caractère différent qui ſe ſuccédent, ou qui donnent tour-à-tour leur confiance à des Miniſtres timides, entreprenans, modérés, ambitieux, avares, prodigues, inſtruits, ou peu éclairés.

» La meilleure méthode pour juger » des véritables réſolutions d'un état, » dit M. le Chevalier Temple, c'eſt » de s'appliquer à connoître le tempé- » rament, l'eſprit & l'humeur des Prin- » ces, & des principaux Miniſtres qui » ménagent les affaires. « Rien, ſans doute, n'eſt plus ſage que cette règle pour prévoir dans les temps ordinaires ce qu'on peut craindre ou eſperer de la part de ſes voiſins, de ſes ennemis

ou de ſes alliés ; mais elle ne ſuffit plus pour régler notre conduite, lorſque par une longue ſuite de fautes, de caprices, d'inconſéquences, l'Europe eſt tombée dans une confuſion extrême, & n'a pas encore ſubſtitué une nouvelle routine à celle qu'elle a abandonnée. Il n'eſt plus temps alors de juger du caractère des Princes & des Miniſtres. Ils n'en ont plus, les événemens les emportent malgré eux : le hazard decide de tout.

Un homme eſt-il appellé dans ces circonſtances pour apporter un remède aux maux publics ? ſa première règle doit être de ne compter que ſur les forces ſeules de l'état qu'il gouverne, de ſe propoſer un objet qui ſoit proportionné aux réſſources qui lui reſtent ; & pour donner une aſſiéte fixe, ou ſi je puis parler ainſi, un point de ralliement aux eſprits encore flottans & incertains, de s'attacher plus fortement que jamais aux principes qu'il aura adoptés. On peut auſſi dans ces occaſions recourir avec ſuccès à des moyens extraordinaires ; mais tout ſeroit perdu ;

du, si un Ministre présomptueux prenoit pour du génie ce qui n'est que l'ouvrage d'une audace étourdie, ou d'une ruse mal concertée.

CHAPITRE XIX.

Du choix des ambassadeurs & des autres ministres du second ordre. De la correspondance qui doit être entre eux & le gouvernement qui les emploie.

Si on se bornoit, ainsi que je l'ai déjà dit, à considérer l'art de négocier relativement aux fonctions & aux devoirs des Ambassadeurs ou des Agens du second ordre; on n'auroit guères d'autre règle à prescrire aux négociateurs, que celle de n'avoir aucune manière fixe de procéder, & d'emprunter, selon le besoin, toutes les formes propres à avancer le succès de l'affaire dont ils sont chargés. Les Passions, les préjugés, & l'ignorance, se combinent de tant de manières & prennent souvent des for-

mes si bisarres & si extraordinaires qu'il n'est point d'écrivain qui puisse se flatter de les suivre dans toutes leurs métamorphoses, & de prescrire dans tous ces cas une conduite particulière.

Je ne m'arrêterai pas à parler en détail de toutes les qualités nécessaires pour former un Ambassadeur parfait ; je peindrois un homme qui n'existera jamais : &, quand on le rencontreroit enfin il y auroit bien des circonstances où il seroit dangereux de l'employer. Supposez-lui les connoissances les plus sublimes du droit naturel & du droit des gens ; qu'il ait étudié avec soin tous les gouvernemens de l'Europe, & pénétré tous les secrets des intérêts des Princes ; qu'il connoisse leurs engagemens, leurs forces, & leurs ressources ; que son esprit juste, étendu & fécond voie les objets en grand, & ne néglige pas les détails ; que pourriez-vous espérer de ses services, en l'envoyant dans une cour remplie d'intrigues, occupée de ses plaisirs, qui ignore ses intérêts, & ou tous les yeux ne voyent dans les affaires que les minuties qu'il

n'y faut jamais voir ? Ce grand homme paſſeroit pour un pédant ridicule. Il y a bien des circonſtances où l'homme médiocre eſt celui qu'on doit choiſir ; il y en a même ou un vice de caractère & un travers d'eſprit ont ſervi avantageuſement. Mademoiſelle de Kerroual avec de grands yeux, une petite bouche & une taille légére, négociera mieux à la Cour de Charles II, que ne feroient tous les Plénipotentiaires de Munſter. *A un Prince libertin*, diſoit un Miniſtre, *j'envoye un ambaſſadeur qui ne lui ſera pas inutile dans ſes parties de plaiſirs.* Ce politique d'un ordre ſingulier, partit, réuſſit, & devoit en effet réuſſir.

Dans les temps de calme où les puiſſances ne ſont occupées qu'à s'obſerver, le conſeil de chaque Prince n'a beſoin que d'être inſtruit fidellement de ce qui ſe paſſe chez ſes voiſins ; pour être en état de meſurer ſes démarches avec plus de juſteſſe. Qu'elle eſt la ſituation de leurs finances, de leur commerce & de leurs forces ? Qu'elle eſt en particulier la capacité de chaque

Miniſtre, ſon caractere & ſon crédit? Un homme capable de bien voir ce qui ſe paſſe ſous ſes yeux, & d'en rendre un compte exact, peut être dans ces circonſtances un bon Ambaſſadeur. Mais ne ſuffit-il plus d'être un témoin fidéle qui dépoſe, & faut-il commencer à agir? Les talens deviennent néceſſaires, & doivent être différens ſuivant la différence même des conjonctures dans leſquelles on traite. Ici le flegme réuſſira, là il faudra agir avec vivacité. Plus les affaires ſont importantes, plus les connoiſſances doivent être étendues. Quand il eſt enfin queſtion de prévenir une rupture, de former une ligue pour faire la guerre, ou de terminer des différends par une paix définitive, il ſeroit à ſouhaiter que les Ambaſſadeurs euſſent tous les talens qu'exige le miniſtère même des affaires étrangères.

Ce n'eſt point de la ſageſſe ſeule avec laquelle eſt formé un plan de négociation, que dépend ſon ſuccès. Un Miniſtre habile peut même quelquefois employer un Ambaſſadeur digne

de lui, & ne point réuſſir : c'eſt que la relation qui doit être entre eux contribue beaucoup au ſuccès heureux ou malheureux d'une négociation ; & il eſt rare que cette relation ſoit telle qu'elle doit être. Pour l'établir, il faut commencer par donner à un Ambaſſadeur une inſtruction bien faite, c'eſt-à-dire, qui renferme une expoſition ſimple, quoique détaillée, du projet général que médite un gouvernement, & de l'objet particulier que ſon Agent doit ſe propoſer dans ſa commiſſion. Si le négociateur n'eſt pas inſtruit de l'affaire générale dont ſa négociation ne forme ſouvent qu'une petite partie, il n'agit qu'en tâtonnant ; il n'oſera jamais rien prendre ſur lui ; toujours eſclave de ſes ordres, dans la crainte d'aller trop avant & d'être déſavoué, il faudra dépêcher autant de couriers qu'on lui fera de propoſitions différentes. Cependant l'occaſion favorable pour terminer ſa négociation particulière, & même pour prendre un parti qui eût été utile à l'affaire générale, diſparoît ſans retour. On eſt peiné, en

liſant les dépêches de quelques Ambaſſadeurs, quand on voit qu'après avoir raiſonné avec ſolidité ſur un événement, ils n'oſent ſe décider, ſous prétexte que l'enſemble des affaires eſt un myſtère pour eux. On plaint des hommes d'eſprit d'être réduits à devenir des automates : Et peut-on ne pas blâmer un gouvernement qui s'applique à étouffer les talens dont il veut ſe ſervir?

Ce n'eſt ni jalouſie, ni ignorance, ni ridicule vanité de la part d'un Miniſtre, ſi ſes inſtructions ne préſentent quelquefois que des vues vagues & des ordres indécis; c'eſt qu'il faut quelquefois entamer des négociations avant que d'avoir pu ſe faire une idée claire, nette & préciſe du but auquel on ſe propoſe de parvenir. Il ne s'agit encore que de ſonder la diſpoſition des eſprits, d'examiner ſur quels fondemens on peut aſſeoir ſes eſpérances, & ſur quels principes on agira; mais à meſure que les affaires viennent à leur maturité, les dépêches d'un Miniſtre doivent corriger le défaut de ſes inſ-

tructions, & dès qu'il a formé un plan il doit le communiquer.

Rien n'eſt moins ſage que de vouloir régler en détail toutes les démarches d'un Ambaſſadeur : il doit être le maître d'agir à ſon gré; c'eſt au temps aux circonſtances, à l'occaſion de décider des moyens qu'il doit employer. L'inſtruction que Henri IV fit donner au Préſident Jeannin, chargé de négocier la trêve de douze ans que les Provinces Unies conclurent avec l'Eſpagne, contient quelques avis généraux ſur la manière dont il devoit conduire ſa négociation ; *Mais le Roi entend*, lui écrivit M. de Villeroy dans ſa première dépêche, *que vous tiriez de vous-même les principales inſtructions de ce que vous aurez à faire.* Le Cardinal Mazarin éprouva dans les Conférences des Pyrenées combien cette liberté eſt utile au bien des affaires. *Je vois* écrivoit-il à M. (*a*) le Tellier, *que c'eſt un grand avantage pour les Rois, quand ils employent dans*

(*a*) Lettre du 30 août, 1659.

les grandes affaires des perſonnes, qui étant pleinement aſſurées de leur bienveillance, négocient hardiment, & n'héſitent point à propoſer mille expédiens pour les terminer avantageuſement. Si un Prince confie ſes affaires à des perſonnes qui n'ont aucune logique, il a tort ; mais ſi ſes Ambaſſadeurs ſçavent raiſonner, pourquoi les empêcher de tirer des conſéquences des principes qu'on leur aura donnés ?

On m'objectera ſans doute que, pour ſe conduire par la méthode que je propoſe, il faudroit n'employer que des hommes ſages, habiles, vertueux & diſcrets ; & j'en conviens. Mais quelque peu étendu que ſoit un Etat, eſt-il donc impoſſible d'y trouver cinq ou ſix citoyens à qui on puiſſe confier ſans danger le ſecret d'une négociation, & qui ayent quelque étendue & de la juſteſſe dans l'eſprit ? Sils n'ont aucune connoiſſance ni des intérêts de leur pays ni des affaires générales de l'Europe, c'eſt ſans doute la faute du gouvernement qui ne ſçait pas aſſez faire eſtimer cette étude,

& former des hommes d'état.

Il faut l'avouer, c'eſt ſouvent l'incapacité du Miniſtre auquel les Ambaſſadeurs répondent de leurs opérations, qui s'oppoſe à cette communication de vues & de penſées ſi néceſſaire au ſuccès des affaires. Si ce Miniſtre ſent la ſupériorité de l'homme qu'il emploie, il le craint, il eſt mal à ſon aiſe. Moins il eſt digne de ſa place, plus il paroîtra jaloux de ſon autorité. Moins il penſe, plus il ſera attentif à cacher ſon ignorance. Les diſcuſſions le gêneront, il donnera ſimplement des ordres. Il affecte alors un grand air de myſtère, pour ne pas laiſſer pénétrer ſon embarras, & voudroit qu'on crût qu'il a des arrières-vues qu'il n'eſt pas temps de manifeſter. Ses dépêches ne diſent rien ou ſe contrediſent, parce qu'il craint de ſe compromettre, ou qu'il veut ſe réſerver la reſſource de déſavouer ce qui n'aura pas réuſſi, ou de s'attribuer ce qui arrivera d'heureux. Si un Ambaſſadeur n'a alors ni plus d'eſprit ni plus de courage que le Miniſtre, c'eſt un aveugle qui marche au

hasard, ou qui n'osera agir. S'il a de la pénétration & de l'adresse, il ne songe qu'à éviter les reproches qu'on pourroit lui faire; & s'occupe moins du succès des affaires que de sa fortune particulière. Comme on ne lui a donné que des ordres équivoques, il ne rend compte de ses opérations que d'une manière vague : il craint à son tour de se compromettre; ses relations sont infidéles. Le Ministre & son Ambassadeur cherchent à se tromper, & ils auroient besoin d'un médiateur qui les rapprochât.

On fait d'étranges contes sur la manière dont le Cardinal de Richelieu conduisoit les négociations. Pour le faire paroître plus grand, quelques Ecrivains peu sensés le rendent presque ridicule. Si on les en croit, ce Ministre étoit un politique si profond, qu'il trompoit souvent jusqu'aux Ambassadeurs chargés de ses ordres. Il employoit plusieurs personnes à traiter une même affaire, & chacune d'elles n'en connoissoit qu'une partie. » Le » Comte de Bautru, dit M. Amelot

» de la Houſſaye, ne ſe déſabuſa
» qu'après la mort du Cardinal de
» Richelieu, de l'opinion qu'il avoit
» toujours eue d'être dans la plus
» étroite confidence de ce Miniſtre.
» Le Libraire auquel il s'adreſſa pour
» faire imprimer les négociations de
» ſon ambaſſade en Eſpagne, nommé
» Bertier, lui conſeilla de s'abſtenir
» de les rendre publiques. Bautru en
» voulut à toute force ſçavoir la raiſon.
» C'eſt Monſieur, dit Bertier, que moi
» qui étois à Madrid de votre temps,
» comme vous le ſçavez, j'avois
» ordre de traiter avec le Comte-
» Duc d'Olivarez tout le contraire
» de ce que vous y traitiez. Et ſi vous
» en doutez, je vas vous montrer
» mon inſtruction ſecrette, ſignée de
» la main de M. des Noyers, qui
» vous fera voir que, ſi vous étiez
» l'homme du Roi, j'étois celui de
» M. le Cardinal; & que par ce moyen
» j'en défaiſois plus en un jour que
» vous n'en pouviez faire en trois
» mois «.

Je le comprends; dans un pays où

la cabale & l'intrigue dominent, il peut se faire qu'un Ministre, soit pour son intérêt particulier, soit par la situation malheureuse des affaires, se trouve réduit à la dure extrémité de ne donner que de fausses instructions à un Ambassadeur; ou que se défiant de ses liaisons & de ses talens, il employe un Agent obscur pour traiter quelques affaires. Mais qu'on négocie à la fois deux choses contraires, qu'un Envoyé secret détruise ce que fait un Ambassadeur ordinaire, c'est une absurdité que rien ne peut autoriser. La prétendue négociation du Comte de Bautru & de Bertier auroit deshonoré sans fruit le gouvernement & le Ministre de France. Quelle défiance & quel avantage une pareille conduite n'auroit-elle pas donnée à la Cour de Madrid; & à quel signe le Comte Duc d'Olivarez, auroit-il reconnu que le Cardinal de Richelieu auroit dans la suite négocié sérieusement.

Plus les personnes employées dans les affaires, sont portées à flatter les goûts du Ministre & ne pas contredire

ſes vues, plus il doit les encourager à lui montrer la vérité, quelque déſagréable qu'elle puiſſe être. » Don Eſ-» tevan de Gamarre, dit (*a*) M. de » Callieres, avoit ſervi le Roi d'Eſpa-» gne un grand nombre d'années avec » zèle & fidélité, tant à la guerre que » dans les négociations, particulière-» ment en Hollande, où il a été long-» temps Ambaſſadeur. Il avoit un pa-» rent dans le Conſeil d'Eſpagne, diſ-» poſé à y faire valoir ſes ſervices, » & cependant il n'en recevoit aucune » récompenſe; pendant que de nou-» veaux venus s'avançoient dans les » plus grands emplois. Il ſe réſolut » d'aller à Madrid pour découvrir le » ſujet de ſa mauvaiſe fortune; il en » fit ſes plaintes au Miniſtre ſon pa-» rent, en lui déduiſant ſes longs & » importans ſervices oubliés. Ce Mi-» niſtre, après l'avoir paiſiblement » écouté, lui répondit qu'il ne devoit » ſe prendre qu'à lui-même de ſa diſ-» grace; que, s'il eût été auſſi bon

(*a*) De la maniere de négocier, Chap. 14.

» courtisan que bon négociateur &
» fidèle sujet, il se seroit avancé com-
» me les autres qui n'avoient pas si bien
» servi : mais que sa sincérité s'étoit
» opposée à sa fortune ; que toutes ses
» dépêches n'étoient pleines que de vé-
» rités fâcheuses au Roi son maître,
» & à ses Ministres ; que, lorsque les
» François avoient emporté quelque
» victoire, il en faisoit de fidèles re-
» lations par ses lettres ; que, quand ils
» assiégeoient une place, il étoit le
» premier à le mander, & en prédisoit
» la prise, si on ne donnoit ordre de
» la secourir ; que, quand un allié étoit
» mécontent & dégouté de ce que la
» cour d'Espagne manquoit aux pa-
» roles qu'elle lui avoit données, il la
» sollicitoit avec importunité de tenir
» ses promesses, & l'avertissoit que cet
» allié étoit prêt de la quitter, si on
» ne le satisfaisoit : que les autres Né-
» gociateurs Espagnols, mieux inf-
» truits de leurs propres intérêts & des
» moyens de faire fortune, mandoient
» que les François étoient des *Ga-*
» *vaches ;* que leurs armées étoient ru-

» nées & hors d'état de rien entre-
» prendre ; que, lorſque les troupes
» Françoiſes avoient remporté quel-
» ques avantages, ils aſſuroient qu'elles
» avoient été bien battues, & que ſes
» ennemis ſe diſpoſoient à entrer en
» France ; à quoi ce Miniſtre ajouta,
» que le Roi d'Eſpagne & ſon Con-
» ſeil croyoient ne pouvoir trop ré-
» compenſer ceux qui leur mandoient
» de ſi bonnes nouvelles, ni aſſez ou-
» blier un homme comme lui, qui ne
» leur en mandoit que de fâcheuſes.

» Alors Don Eſtevan de Gamarre
» ſurpris de ce tableau de la Cour d'Eſ-
» pagne que lui fit ſon parent : Puiſ-
» qu'il ne s'agit, lui répondit-il, pour
» faire fortune en ce pays-ci, que de
» battre les François par de fauſſes
» relations, je ne déſeſpere plus de mes
» affaires ; & il s'en retourna aux Pays-
» Bas, où il profita ſi bien des avis
» de ſon parent, qu'il s'attira bientôt
» pluſieurs *mercedes*, pour me ſervir
» du terme Eſpagnol, & il vit proſ-
» pérer ſes affaires à meſure qu'il tra-

» vailloit par ſes dépêches à ruiner en » idée les affaires des François.

CHAPITRE XX.

Des devoirs des Ambaſſadeurs.

LA France a eu deux négociateurs célébres, dignes de leur réputation, mais d'un caractère oppoſé ; je veux parler du Cardinal d'Oſſat & du Cardinal Mazarin. Le premier négocioit avec la plus grande vérité : la bonne foi ſervoit de baſe à ſa politique ; & ne cherchant que dans la nature même des affaires dont il étoit chargé, les moyens de les faire réuſſir, rien de ce qui leur étoit favorable, n'échappoit à ſa pénétration. Ses raiſons étoient toujours auſſi ſolides qu'elles pouvoient l'être, & tout ſon art conſiſtoit à les ramener ſans ceſſe ſous les yeux de ſon adverſaire, mais ſans affectation, & de la manière la plus propre à le

frapper. Quoique d'Oſſat négociât dans un pays où l'on ſe pique de ſubtilité, & où l'on aime à faire prendre le change à un Négociateur en l'embarraſſant dans de longs détours, il demeuroit immobile dans le poſte avantageux qu'il avoit d'abord occupé. Oppoſant la vérité à la ruſe, & la patience aux longueurs naturelles ou affectées d'une Cour qui craint de ſe décider, il contraignoit ſon adverſaire à revenir à lui.

Rien ne peint mieux ce miniſtre, que la dépêche (*a*) admirable dans laquelle il rend compte à Henri IV des vues, des paſſions & de l'intérêt de la Cour de Rome au ſujet de l'abſolution qu'il y demandoit. » Le Pape, dit-il, » ne fera rien ſans beaucoup conſulter. » En cette Cour, ils ſont fort formaliſ» tes, & longs en toutes choſes... Auſſi, » leur étant tombé ès mains un ſujet ſi » haut & éminent, il ne faut douter » qu'ils n'en veuillent tirer tout ce qui » ſe pourra pour l'affermiſſement & ac-

(*a*) Lettre du 23 décembre 1594.

» croiſſement de leur autorité, quand » au reſte tous ſeroient vuides de hai- » ne, & de malveillance, que d'ailleurs » il n'y auroit point d'oppoſition ni de » contradiction. Mais il y a encore » quelques-uns ſi tranſportés de hai- » ne, qu'ils voudroient que cette grace » vous fuſt accordée jamais à quelque » condition que ce fuſt, & quelque » grand dommage & méchet qui en » deuſt advenir à la chrétienté; outre » que les Eſpagnols & ceux qui reſte- » ront de la Ligue, vous y donne- » ront toutes les traverſes & empê- » chemens qu'ils ſe pourront imagi- » ner.

D'Oſſat exhorte le Roi à envoyer au plutôt ſon Ambaſſade, ſans s'amuſer, ainſi qu'il lui avoit conſeillé auparavant, à traiter d'abord des conditions ſous leſquelles il l'envoyeroit. » Je me fonde, dit-il, non tant ſur l'é- » quité de votre cauſe, ni ſur le devoir » auquel vous vous étes mis & vous » mettez, d'accepter & ſubir toutes » choſes raiſonnables & faiſables, ni » pareillement ſur les expreſſes décla-

» rations de bonne volonté que le Pape » & M. le Cardinal Aldobrandin m'ont » faites; comme je me fonde ſur ce » que vous tenez & poſſédez & plai- » derez ſaiſi, tout ainſi comme vous » feriez, ſi vous plaidiez un fief avec » quelqu'un de vos vaſſaux. Je me fon- » de auſſi ſur ce qu'on n'a plus aucun » moyen de vous contraindre à faire » choſe qui ſoit contre votre dignité, » ni contre votre profit, ou contre vo- » tre gré. Votre Majeſté, Sire, conti- » nue d'Oſſat, nonobſtant les cenſures » & les armes d'ici, eſt une poſſeſſion » du Royaume. « Il ajoute que le Roi a été admis à la participation de tout ce que la Religion a de plus ſacré; qu'il diſpoſe des Evêchés & des Ab- bayes, & que ceux à qui il les confere en jouiſſent. » Par le refus, pourſuit » d'Oſſat, que fait le Pape de vous ad- » mettre, il demeure de fait exclus lui- » même du premier Royaume de la » chrétienté, & n'y peut rentrer que » par votre merci & par ſon abſolu- » tion. De façon qu'il ne s'agit pas tant » aujourd'hui, ſi Votre M. ſera admiſe

» réellement & de fait à l'Eglise & à
» la Couronne, comme si le Pape re-
» couvrera en France l'autorité qu'il
» y a perdue. Et, hormis le point de
» conscience, le Pape, quant à toutes
» autres choses, a plus de besoin que
» vous receviez son absolution que
» vous-même...

» C'est pourquoi la grandeur & hau-
» teſſe des demandes qu'on pourra fai-
» re du commencement, ne m'étonne
» point. Car quand vos Ambassadeurs
» auront dit de bonne foi tout ce que
» V. M. pourra faire, & rendu bonnes
» & valables raisons pourquoi ce qu'on
» désirera de plus ne se peut faire, il
» faudra bien qu'on se contente de rai-
» son. Que si on s'opiniâtroit par trop
» contre raison, & que vosdits Ambas-
» sadeurs, après avoir dit & redit les
» causes justes & nécessaires que vous
» avez de ne le faire point, & après
» avoir usé de toute modestie & pa-
» tience, n'en pouvant plus endurer,
» leur disent qu'il ne s'en fera rien &
» qu'on ne s'y attende point; que vous
» feroient-ils? Quel moyen ont-ils de

» vous contraindre ? . . . Sa Sainteté ne » peut ignorer les intérêts propres & » particuliers qui meuvent le Roi d'Eſ- » pagne ; & s'aime plus ſoi-même & » le S. Siége, qu'il n'aime quelque au- » tre Prince ou état quel qu'il ſoit : & » pour ſervir aux cupidités d'autrui, » il ne voudra ſe ruiner ſoi-même & ſes » ſucceſſeurs.

Le Cardinal Mazarin devoit le commencement de ſa fortune à l'intrigue. Formé à la plus profonde diſſimulation dans un pays où elle eſt le premier mobile de tout, il en fit plus d'uſage que jamais en gouvernant une nation trop inconſidérée & trop impatiente pour n'être pas la dupe d'un homme qui s'appliqueroit ſans relâche à la tromper. » Je ne voudrois pas, écrivoit-il » à M. le Tellier (*a*), pendant qu'il né- » gocioit la paix des Pirénées, qu'on » fît un mauvais jugement de la har- » dieſſe avec laquelle je fais des propo- » ſitions à Don Louis, & lui offre de » certains partis, faiſant ſemblant d'in-

(*a*) Lettre du 30 août 1659.

» ſiſter, afin qu'il les accepte ; parce » que, quoique je ſache bien que s'il » le faiſoit, nous en recevrions du pré- » judice, je ſuis aſſuré que nous ne » courons pas le moindre riſque, ſça- » chant bien, par la connoiſſance que » j'ai de leurs intérêts & de ce qui les » touche le plus qu'il eſt impoſſible » qu'ils le faſſent «. Mazarin avoit contracté l'habitude de ne marcher que par des voies détournées, & d'affecter de ne point s'embaraſſer de la choſe qu'il deſiroit le plus. D'Oſſat vouloit réuſſir, en développant ce fonds de raiſon qu'on trouve dans les hommes même les moins raiſonnables. Il vouloit que ſon adverſaire fût honteux de lui réſiſter, & qu'il crût qu'il ne cédoit qu'à la juſtice & à la raiſon, en lui accordant ce qu'il demandoit. Mazarin au contraire étoit en quelque ſorte plus flaté de duper le Miniſtre avec lequel il négocioit, que d'obtenir ce qu'il s'étoit propoſé ; &, vraiſemblablement, il auroit été fâché qu'à la fin d'une négociation on ne ſe fût pas apperçu de ſes fineſſes.

La manière du Cardinal Mazarin peut d'abord réuſſir : mais dès qu'un Ambaſſadeur a la réputation d'être fin & ruſé, il devient par là même incapable de négocier dans toutes les occaſions où il ne s'agit pas ſimplement de traîner les affaires en longueur, & d'empêcher qu'on ne termine rien. Ce politique décrié peut cacher ſans doute les motifs qui le font agir & le but qu'il ſe propoſe ; mais on lui ſuppoſe alors plus d'arriére-vues qu'il n'en a en effet : on croit que chacune de ſes propoſitions & chacune de de ſes démarches eſt un piége, & il ſe trouve réduit à combattre les chimères que ſon ennemi s'eſt faites, & ſa négociation en eſt toujours aux articles préliminaires. Si Don Louis de Haro n'avoit pas été un homme très-médiocre, il auroit attendu patiemment pour traiter, que le Cardinal Mazarin eût épuiſé ſes fineſſes ; ou bien il l'auroit confondu, en feignant par une contrefineſſe d'accepter les partis qu'il lui propoſoit. Ce n'eſt point par ſes ſubtilités, c'eſt malgré ſes ſub-

tilités, que le Cardinal Mazarin réuſſit dans ſes négociations. Combien ne dût-il pas rencontrer d'embarras & de difficultés que d'Oſlat s'épargnoit par ſa droiture ? L'étendue de ſes connoiſſances & la fécondité de ſon imagination à trouver des reſſources & des expédiens, réparoient le tort que lui faiſoient ſes fineſſes ; & ces qualités ſeules lui donnerent l'avantage ſur ſes ennemis.

Les devoirs d'un Ambaſſadeur ſont bien importans. Il doit toujours avoir préſent à l'eſprit qu'il eſt Miniſtre de la paix & de l'union entre les peuples. En tout temps il eſt obligé de montrer la vérité à ſon maître ; & s'il voit que ſa perſonne eſt inviolable chez le Prince auprès duquel il réſide, ce ne doit être que pour prendre une idée plus relevée de la ſainteté de ſon miniſtere. Mais je m'apperçois que tout ce que je dirois ici eſt inutile. Qu'importe, un long détail ſur les devoirs des Ambaſſadeurs, ſi le gouvernement qui les emploie, veut qu'ils y manquent ? Une puiſſance eſt-elle juſte, ambitieuſe,

modérée, avide, inquiéte ou tranquille ? Son Ambaſſadeur aura les mêmes vices ou les mêmes vertus. Son avarice & ſon ambition lui commandent également de ſonger à plaire à ſon maître, ſoit en imitant ſa bonne foi, ſa prudence & ſa modération, ſoit en flattant ſes paſſions, ſes caprices & ſes travers.

Quels que ſoient les principes qui font agir un Ambaſſadeur, ſon principal objet eſt de réuſſir dans la commiſſion dont il eſt chargé. Il doit ſçavoir préſenter les affaires de la manière la plus propre à gagner les Miniſtres avec leſquels il traite. Qu'il y a d'art à conduire pas à pas ſon adverſaire ! de ſorte que, préparé à recevoir les propoſitions qu'il auroit rejettées du premier abord, il ne les regarde plus que comme une conſéquence néceſſaire de tout ce qui a précédé. *Les raiſons fortes & ſolides*, dit un Miniſtre (*a*) célébre, *ſont excellentes pour les grands & puiſ-*

(*a*) Teſtament politique du cardinal de Richelieu, Seconde partie, chap. 6.

ſans génies : mais les foibles ſont meilleures pour les médiocres, parce qu'elles ſont plus à leur portée ; chacun conçoit les affaires ſelon ſa capacité ; & il faut agir avec chacun ſelon la portée de ſon eſprit. Excellent précepte, mais inutile pour tout homme qui n'a pas des lumières ſupérieures. Il y a un certain ordre qui rend les negociations aiſées ; ſi on ne le ſuit pas, on avance lentement ; & enfin quelque difficulté imprévue rend inutiles les articles qu'on avoit déjà dreſſés.

On demande, par exemple, s'il faut commencer par la diſcuſſion des points les plus importans d'une affaire, pour deſcendre enſuite dans le détail des objets moins intéreſſants, ou s'il faut commencer par ces détails, pour monter inſenſiblement aux articles les plus eſſentiels. Les perſonnes qui auront beaucoup de temps à perdre, ou qui aiment à n'être jamais ſures de rien, peuvent prendre la dernière manière.

» Je regarde, dit M. Temple dans » ſes mémoires, les diſputes ſur le cé-

» rémonial comme des impertinences » attachées au caractere d'un Ambaſ- » ſadeur, & qui doivent leur naiſſance » à des gens qui n'ayant aucun talent » qui les rendit recommandables, ont » voulu ſe faire valoir par une exac- » titude & une délicateſſe ridicules » ſur les cérémonies. « En effet je ſoupçonne qu'on ſeroit moins attentif à ſoutenir ſa dignité dans des minuties, ſi on étoit plus capable de faire attention aux choſes qui ſont réellement la grandeur, la gloire & la proſpérité d'un état.

FIN.

Ouvrages du même Auteur.

Observations sur les Romains, 2 l. 10 s.

Observations sur les Grecs, 2 5

Observations sur l'Histoire de la Grèce, 2 10

Entretiens de Phocion, 2 10

Des Principes des Négociations pour servir d'introduction au Droit public de l'Europe, 2 10

Droit public de l'Europe fondé sur les traités, 3 volumes, 9

Observations sur l'Histoire de France 2 volumes, 6